

Titre.

La vraie révolution de la langue des français.

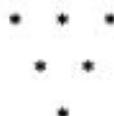
Essai sur le changement linguistique en France
pendant la période révolutionnaire.

Certaines des idées que je développe dans cet essai ont déjà fait l'objet de deux communications, à Vitoria et à Paris.

A ce propos, je dois remercier chaleureusement mes Collègues du Département de Philologie française de l'Université de Vitoria, et notamment Lydia Vasquez. En m'invitant à venir parler de ces problèmes au cours de "Journées révolutionnaires" en mai 1989, elle m'a donné le courage d'entreprendre les recherches et de formuler les hypothèses qui sont avancées ici. On retrouvera quelques thèmes de ce livre dans le texte de la conférence que j'ai prononcée le 12 mai 1989 (à paraître dans les Actes du Colloque de Vitoria).

Auparavant, j'avais proposé les mêmes orientations lors des séminaires de janvier et février 1989 du G.E.H.L.F. (Groupe d'Etude en Histoire de la Langue Française) à Paris. Les encouragements des Collègues qui m'ont écouté m'ayant été très précieux, je les en remercie vivement, regrettant de ne pouvoir tous les nommer.

Il me faut enfin exprimer ma reconnaissance à tous ceux et celles -et ils sont nombreux- qui m'ont convaincu de persévérer. Chacun d'eux sait ce que je lui dois et trouvera ici l'assurance que dans ma gratitude je n'oublie rien ni personne.



N.B. Les références ont été insérées entre parenthèses dans le corps du texte. Elles comportent un élément d'identification que le lecteur complètera aisément en se reportant à la bibliographie, suivi du n° de la page citée.

Voici la liste des abréviations qui ont été employées dans ces références et dans la bibliographie :

A.D.F. Autour de Féraud. La lexicographie en France de 1762 à 1835. Paris, collection ENSJF n° 29, 1986.

D.H.S. Dix-huitième siècle, revue annuelle publiée par la Société française d'étude du XVIIIe siècle. Paris PUF 1986 pour le n° 18, et 1988 pour le n° 20.

D.U.S.P. 3 Dictionnaire des Usages Sociopolitiques, fascicule 3, "Dictionnaire, normes, usages". Publications de l'INALF, Paris Klincksieck 1988.

H.E.L. Histoire - Epistémologie - Langage, revue publiée par la SHESL aux Presses Universitaires de Lille.

H.L.F. Histoire de la langue française, de F. Brunot (v. bibliographie)

O.R. Les Orateurs de la Révolution, Choix de discours. Paris, la Renaissance du livre, s. d.

Beaumarchais, Pléiade : v. bibliographie.

Beaumarchais, Folio : id.

Goëzman : Mémoire contre Goëzman : id.

Fusils de Hollande : Mémoires sur l'Affaire des Fusils de Hollande : id.

M.J. Chénier : Tableau : id.

Dans les citations, les italiques appartiennent aux auteurs. Le soulignement de mon fait est marqué par des caractères gras.

INTRODUCTION.

La langue française a-t-elle changé pendant la période historique de la Révolution ? Deux cents ans après l'événement, on ne sait toujours pas à quoi s'en tenir. Au regard de certains, la langue est restée stable dans son système, sa syntaxe et la structure de son lexique, sauf exception. Pour d'autres elle a été "révolutionnée", à la mesure d'un monde qui s'est renouvelé avec elle et par elle. Explicitement ou non, la plupart des chercheurs se rattachent à l'une ou l'autre de ces tendances contradictoires. Si la réponse à notre question est bloquée, c'est peut-être qu'il y a un malentendu sur la définition de la langue française.

Il m'a semblé en effet que les tenants -avoués ou implicites- de la thèse immobiliste réduisaient la langue à un ensemble de structures objectives et excluaient de son domaine l'homme comme sujet, tandis que les partisans de la "langue révolutionnée" confondent facilement la langue avec le contenu des discours, et reconstruisent leur objet autour de l'idée générale de la parole créatrice. Dans les deux cas, la langue française est un objet, réel ou idéal, justiciable d'une description positiviste, ou à construire comme fondement idéologique d'une Histoire. La langue "comme objet d'étude", pour paraphraser Saussure, exige qu'on la définisse dans la perspective méthodologique qui commande sa prise en considération : ici il s'agit du changement et de ses facteurs, et le chercheur se doit d'intégrer dans le concept qu'il construit l'homme, en général, mais aussi en particulier.

Partant de là, j'ai pensé que la question serait plus justement posée si l'on s'interrogeait sur la langue des français : tenant compte des rapports de l'individu à la langue, on éviterait de réduire celle-ci à un ensemble de faits généraux ; attentif à la réalité des paroles diverses, on risquerait moins de confondre l'histoire des thèmes, des mutations idéologiques, et des mythes, avec celle de la langue. L'intérêt majeur de cet ajustement est qu'il oblige le linguiste historien à réviser ses catégories, et à articuler l'indispensable observation du système avec la prise en compte de son appropriation par les individus, au fil des découvertes qu'il peut faire sur les variations soumises à son examen. Un tel projet renouvelle à mes yeux les principes de base d'une histoire de la langue française sous la Révolution ; s'il paraît trop ambitieux, ou utopique, je répondrai qu'il est nécessaire, mais aussi qu'il est possible.

Dans cet esprit, le présent essai n'est rien d'autre que l'étude fragmentaire de quelques faits jugés révélateurs, simple prélude encore incertain à une nouvelle histoire du français de 1789 à 1800, mince faisceau d'hypothèses pour des travaux futurs. Mais tout limités qu'ils sont, les faits et perspectives qui forment la matière de cette étude me semblent déjà assez résistants pour suggérer le dépassement des points de vue anciens, responsables à mes yeux de l'aporie résultant de la contradiction mentionnée au début.

Plus précisément, on peut dire que les points de vue que l'historien applique habituellement à la langue restent séparés, partiels, et conduisent à l'erreur si l'on y réduit tout. La langue, dit-on, est une institution, ou une structure, ou le lieu commun d'un nombre indéterminé de discours du temps. Dans chaque cas, la méthode a beau être irréprochable, les faits ont beau être délimités, identifiés et décrits, on ne voit jamais là qu'un seul côté des choses : le caractère décisif et global des réponses données est illusoire. Si l'on veut se défendre contre cette illusion, il faut, à la suite de Benveniste, réintroduire l'homme dans la langue ; il faut, suivant la voie tracée par des travaux récents (v. infra I.1.), accepter la dispersion réelle des pratiques existantes de la langue (ce que l'on nomme aujourd'hui "polylectalité").

L'épistémologie du début du XXe siècle a contrarié, ou simplement a empêché de se dégager ce type de vision historique. Non pas que la méfiance des structuralistes post-saussuriens à l'égard de la diachronie ait fait perdre tout sens de l'histoire. Mais en interprétant peut-être à faux l'exclusion provisoire de la parole, opérée par le maître de Genève, on a eu vite fait de conclure que son existence était négligeable. Le titre de l'ouvrage de Cl. Hagège {L'homme de parole} nous l'a rendu, et avec lui l'espoir de faire entrer dans les sciences linguistiques non seulement l'Homme, mais l'homme, le sujet, et l'irréductible individu.

Cela implique d'autres révisions : on ne peut plus se satisfaire de l'évolution d'une variable normative de la langue, si prestigieuse soit-elle : le français cultivé existe, mais il n'est qu'une vérité partielle de la langue française. On ne peut davantage se satisfaire d'un tableau historique réduisant l'homme à un support social, et la langue à un lieu d'affrontements idéologiques où le "sujet" n'est que l'éponyme d'une

"classe". Refusant de réduire l'analyse à celle des normes cataloguées et d'idéaliser une langue qui ne serait que ce qu'on ne voudrait qu'elle fût (non, les Conventionnels ne l'ont pas, au sens où ils le disaient "révolutionnée") c'est au travers des témoignages individuels qu'il faut chercher les traces du vrai changement.

Comme institution, la langue française a été, dans les discours, fort secouée sous la Révolution. Ce n'est pas un signe infaillible de changement. Comme système, elle est restée "stable dans la tourmente" : ce n'est pas la preuve que la langue des français n'a pas bougé. Comme ensemble de discours, elle contient les marques les plus contradictoires, les preuves les plus fortes de la variabilité. Cela ne suffit pas pour opérer le changement. Est-ce à dire que tout est incertain, et que sous la formule prudente d'immobilité effervescente, nous suspendons l'examen du changement linguistique sous la Révolution ? Nullement. S'il existe un rapport entre le langage et la société, une Révolution ne peut pas n'avoir rien modifié dans la langue des français. Le tout est de trouver le lieu de ce changement.

Pour justifier ma démarche, j'esquisserai ici les grandes lignes d'une réflexion trop brève et très aventurée (mais où serait le plaisir si l'on ne lançait pas des hypothèses avant d'avoir tout lu et tout compris ?). Je reconnais donc d'abord qu'il n'y a pas eu, entre 1789 et 1800, de révolution objective de la langue française, à s'en tenir aux faits observés avant, pendant et après, et que la Révolution n'a pas provoqué un changement linguistique durable. Le contexte politique a au contraire favorisé le blocage de l'évolution sur les positions acquises au XVIII^e siècle (voilà pour l'institution). La crise du lexique n'a pas abouti à une évolution sensible, encore moins à une révolution, mis à part les poids et mesures ; et la syntaxe n'a pas bougé (cela, c'est pour le système). Quant aux types de discours dominants, les seuls qui auraient pu provoquer un changement de la langue, ils sont restés ceux de l'ancien régime, et souvent marqués même d'un complaisant archaïsme.

Mais au détour du style que chacun a dû prendre, a pu prendre, en 1789, en 1793, j'ai cru voir des symptômes qui ne trompent pas : chacun dans ses paroles, dans ses écrits, trahit, par une incohérence parfois à peine visible, quelque chose qui tient à la contradiction

d'une Révolution qui prétend faire parler le peuple, mais lui impose une langue qui n'est pas la sienne. C'est ce je ne sais quoi qui s'est infiltré dans la conscience linguistique de tous, un par un, et qui a peut-être changé pour toujours les rapports de l'individu avec sa propre langue : il y a une révolution de la langue des français.

Pratiquement je consacrerai trois chapitres à la non-révolution linguistique "objective" : ce sera le sous-bassement critique nécessaire à la reconnaissance hasardée de cette révolution stylistique à peine visible, qui signifie la révolution invisible et profonde de la conscience linguistique. Deux chapitres (le 4^e et le 5^e) seront consacrés à l'étude brève de quelques unes de ces marques.

Tout cela peut paraître théorique. Essayons de relier cette perspective à une vision historique d'ensemble que je formulerai en deux hypothèses :

1 - A la faveur des événements, le peuple a eu accès à l'usage d'une langue nationale, mais que ni lui ni personne n'a révolutionnée. Tous les utilisateurs de cette langue, ceux qui parlaient au peuple comme le peuple lui-même, ont senti confusément que pour être en accord avec les individus qui constituaient ce peuple, elle aurait dû être révolutionnée, mais la centralisation jacobine l'interdisait.

2 - L'immobilité visible du système résulte de ce qui précède. Elle recouvre et étouffe la mauvaise conscience de ceux qui "parlent mal" et de ceux qui "parlent trop bien". Elle se donne une soupape provisoire : c'est l'échappement prodigieux d'une éphémère et grandiose crise néologiste, mais qui ne peut affecter, de la langue des français, que le sentiment d'échec et de risque qu'ils en garderont, n'en déplaise à la version optimiste de Sébastien Mercier. Ce recouvrement-étouffement laisse des traces, sous forme de contradictions de style, chez beaucoup d'écrivains (hommes de lettres ou hommes du peuple nous le verrons), sinon chez tous.

Si malgré le petit nombre des indices rassemblés, ceux-ci paraissent au lecteur assez indiscutables pour étayer ces deux hypothèses, non seulement "je serai le plus heureux des hommes", mais nous pourrions comprendre ensemble l'espèce de contradiction emblématique qui oppose le tome IX et le tome X de l'Histoire de la langue française de

F. Brunot : comment peut-on, après la célébration d'une langue "révolutionnée" (tome IX), expliquer dans le Préface du tome X que

"l'édifice brillant et fragile que deux siècles de raffinement avaient créé, non seulement resta debout, mais ne connut risque à aucun moment d'être même ébranlé" ?

C'est que l'ébranlement était plus profond, n'affectant que superficiellement quelques formes, respectant les structures, mais frappant d'inquiétude l'homme qui parle. Nous comprendrons mieux enfin qu'on puisse, sans trahir la réalité, mettre en évidence quelques apports lexicaux spectaculaires, comme pour se rassurer et se dire que "tout de même il y a eu du changement", puisque aussi bien la "paix à la syntaxe" n'a été que trop scrupuleusement respectée. A lire le livre de J. Cellard⁽¹⁾, qui constitue une excellente évocation de la Révolution française à travers ses mots-phares, on s'aperçoit que le changement a eu lieu, mais qu'il est limité (v. infra).

Un dernier mot pour justifier la minceur de cet essai. Outre le désir déjà mentionné de lancer l'hypothèse avant de l'avoir définitivement vérifiée par le lourd procédé de description d'un ensemble qui me dépasse mille fois (ceux qui voudraient écrire l'histoire du français sous la Révolution devront travailler à 50 pendant 10 ans), j'ai l'impression que je susciterai mieux les réactions et les prises de position en limitant le choix des textes que je considère comme des lieux stylistiques sensibles.

Ce sera au lecteur de dire si Helvétius est un bon témoin de l'avant-89 ; si Garat et M.J. Chénier incarnent suffisamment une certaine mauvaise conscience, cynique ou non, pour être de bons représentants de beaucoup d'individus d'après Thermidor. Si je reviens souvent à Beaumarchais, c'est qu'il offre des textes remarquablement symétriques par rapport à l'année 1789 : comment la variation stylistique de l'"avant" à l'"après" ne serait-elle pas révélatrice ? Mirabeau ou Robespierre sont, j'espère, bien placés pour que l'on juge représentatifs leurs signes

(1) Ah ça ira ! ça ira ! Ces mots que nous devons à la Révolution (v. bibliographie). Je reviendrai infra (§ II.2.) sur le contenu de ce très riche ouvrage.

de malaise linguistique. Si j'évoque Sébastien Mercier, c'est que sa Néologie dans son tout résumé bien des aspects de notre problème par ses contradictions flamboyantes. Enfin, Jacques-Louis Menetra, le compagnon vitrier qui a vécu et écrit son texte d'homme du peuple avant, pendant et après la Révolution, donnera, à mon sens, le témoignage le moins réfutable.

La présentation de cet essai m'ayant conduit à anticiper ses principaux thèmes pour éviter une fausse lecture des premiers chapitres, j'invite mon lecteur à mettre entre parenthèses les conclusions annoncées pour repartir des questions naïves du début : incomplètes, elles sont un minimum nécessaire. En tant qu'institution, en tant que système, en tant que lieu moyen de multiples discours, la langue française, qui est aussi la langue des français, mais oublions-le provisoirement, a-t-elle été, selon le vœu explicite de Grégoire, Barère et bien d'autres, révolutionnée ?

* * *
* *
*

CHAPITRE I.

=====

CHAPITRE I : L'IMPOSSIBLE REVOLUTION LINGUISTIQUE.

Plus une révolution est forte, violente, radicale, plus elle a besoin d'une expression stable. Au-delà de toutes les proclamations sur la nécessité de "révolutionner" l'idiome, il y a cette évidence massive, qui a pu conduire de bons esprits à négliger l'importance de la Révolution dans l'histoire de la langue, sans doute en réponse à l'aveuglement de ceux qui oublient cette donnée de fait. La centralisation jacobine l'illustre : une nation, une langue. Or, c'est nécessairement le peuple qui en fait les frais : l'élite seule a une langue ; le peuple a des parlures, des sous-langues, des dialectes et des patois, dont l'élimination garantit seule la victoire de la langue de la liberté.

Ici, je n'ai rien à ajouter aux études existantes ; une grande partie du matériau est à prendre, encore et toujours, dans l'Histoire de la langue Française de Brunot ; il y a les travaux de Gazier, de M. de Certeau et de son équipe, les mises au point sur l'institution apportées par J.P. Caput, etc.⁽¹⁾. Si je reprends quelques-uns des faits les plus marquants, c'est pour essayer de faire ressortir la stabilité renforcée d'un cadre linguistique institutionnel qui s'opposait nécessairement à toute évolution de la langue, si l'on veut bien admettre avec les sociolinguistes américains que le changement linguistique exige à la fois la diversité des pratiques admises, et le déplacement des groupes de prestige⁽²⁾.

(1) Parlant des rapports entre l'institution et le changement du système, je laisse volontairement de côté les aspects idéologiques de l'inconscient linguistique de l'époque. Les études sur le colinguisme (R. Balibar) et la langue politique (J. Guilhaumou) nous renseignent plus sur les désirs et l'action politique des conventionnels que sur la langue française en son évolution. Mon dessein n'est pas de refaire l'histoire des idées à propos de l'histoire de la langue.

(2) Je renvoie ici aux travaux de W. Labov (cf. bibliographie).

Le vrai groupe de prestige était déjà la haute bourgeoisie, les philosophes, les encyclopédistes : il ne cesse jamais d'être ce qu'il est, ni en 1789, ni même en 1793 (du point de vue linguistique). Aucune variante populaire ne peut prendre la première place car, pour élever le peuple jusqu'à la langue de la liberté, il faut lui faire adopter cette langue-là, dont il importe peu qu'elle ait été celle de la tyrannie. Bien entendu, dans cette vision externe, je ne prends en compte que les aspects visibles et objectivement descriptibles de la langue : système lexical, structures syntaxiques, conventions rhétoriques, et hiérarchie indiscutée des niveaux de langue.

I.1. Elimination des variantes et conservatisme linguistique.

Une longue tradition française condamne, de tous temps, la "polylectalité". Je ne connais pas de meilleur mot que ce terme, emprunté à M. Le Guern et A. Berrendonner, pour désigner la coexistence inévitable, à un moment donné du temps, de variantes de peu d'amplitude qui font de la langue, telle qu'elle est pratiquée dans les faits, un ajustement de sous-systèmes qui diffèrent tous les uns des autres par quelque détail, sans que les structures de l'ensemble en soient réellement affectées. Le réflexe français a toujours été de s'opposer à ce phénomène naturel, et de rechercher, en éliminant tous les autres, ce qui est le "bon français". Vaugelas n'est pas l'inventeur de cette tendance, mais au contraire l'utilisateur intelligent d'un état d'esprit qui remonte au Moyen Age (les historiens de cette période citent toujours Conon de Béthune, critiqué pour ses paroles qui n'obéissent pas à toutes les règles de langage de la Cour ; mais il a dû y en avoir beaucoup d'autres).

Certains ont cru peut-être que la liberté de 1789 permettait à la diversité des usages, jusque là brimée par la suprématie du Bon Usage, d'exprimer la diversité des régions ou des conditions. Ils ont vite changé d'avis (il fallait une langue une pour faire triompher les idées nouvelles), ou se sont mis hors la loi en basculant dans le fédéralisme. Au reste l'idée de promotion sociale (nous le verrons plus loin) était déjà assez forte, chez tous ceux qui avaient une prétention à la parole publique, pour les faire aspirer à la conformité langagière qui devait les

élever au rang de citoyen instruit. L'élimination des parlers régionaux est le projet le plus spectaculaire inscrit dans la politique linguistique de la Convention. Il n'est ⁿⁱ inattendu, ni isolé. Et l'on pourrait appliquer à l'esprit même de la Révolution tout entière cette remarque de F. Brunot sur l'utilisation de la tradition centralisatrice monarchique dans l'intérêt de l'unité de la France :

"Mais le 2 Thermidor (20 juillet 1794), sur un rapport de Merlin de Douai au Comité de législation, on délibéra. Le Commissaire du district de Bergues, séant à Dunkerque, nous mande, dit l'auteur, que dans cette partie du département du Nord on ne se fait aucun scrupule d'enregistrer des actes écrits en langue flamande. Et sans doute, "ni le département du Morbihan ni celui du Finistère ne sont exempts du même reproche, quant à l'usage du Bas-Breton". Merlin connaissait la politique des rois à ce propos, et il est loin de se plaindre à opposer la pensée des "tyrans" à la conception républicaine de la nation.

Après avoir rappelé l'ordonnance de Villers-Cotterets et celles qui l'ont suivie, il concluait, non sans habileté, qu'on avait bien le droit, "pour consolider la liberté du peuple", d'employer des mesures autrefois mises en oeuvre "pour river les fers de ceux qu'on osait appeler sujets".

(H.L.F. IX, p. 186).

Où l'on voit qu'il n'y a pas une langue du ou des peuples, mais une langue pour le peuple. Celle-ci, autant que les méthodes destinées à la conserver et à l'imposer, ne peut être que fixe, unique, immuable. Brunot n'a pas manqué de souligner que l'abbé Grégoire "a lu Rivarol" (ibid. p. 205) : la politique et l'institution, sous la Convention, ont le même présupposé quant à la nécessité d'une langue stable et prestigieuse, que la pensée conservatrice, idéaliste, brillante et fragile qui a prévalu à la fin du XVIIIe siècle, grâce à l'influence très forte du postclassique Voltaire et au spectaculaire et superficiel Discours sur l'Universalité de Rivarol en 1784.

"Leibniz, dit Grégoire le 21 nivôse, voulait un idiome universel qui fût le lieu commun des connaissances humaines. Son désir commence à se réaliser : notre langue, reconnue pour celle de la raison, par sa clarté, deviendra par nos principes celle de la liberté. Ne lui faisons donc pas l'outrage de la repousser de nos monuments, tandis qu'elle reçoit les suffrages de l'Europe".

(cité in H.L.F. IX, p. 278).

Le fait est bien connu, mais j'y vois le signe que le blocage de la langue, qui servait jusque là à maintenir, sous couleur de clarté, de raison, et d'universalité, l'idiolecte d'un groupe de prestige, et qui éliminait tout ce qui se distinguait de la Cour et des grands écrivains, est devenu l'attitude naturelle de ceux qui décident en matière de langue, et de société. Dans le débat du 27 brumaire sur l'enseignement, Massieu peut proclamer bien haut, contre toute possibilité de variante populaire :

"La langue française est déjà devenue, je ne sais par quel empire, c'est sans doute par celui de sa beauté, de sa clarté, par celui des ouvrages sublimes qu'elle a produits dans tous les genres, la langue française, dis-je, est déjà devenue la langue universelle de l'Europe".

(in H.L.F. IX, p. 312).

En cette période où tout le monde rêve de société nouvelle, de liberté conquérante, et de grands horizons pour la liberté de l'humanité, l'idéal de la langue est resté, comme pour Voltaire, Rivarol et Féraud, rétrospectif. Au nom du bon goût et des habitudes acquises, les projets d'enrichissement eux-mêmes, surtout s'ils ont quelque chose à voir avec la langue du peuple, sont mal vus. Les propos d'un certain Chandon à Grégoire, en 1794, sont représentatifs :

"Il serait facile de paraître énergique en français, en employant beaucoup d'expressions vives des poissardes ou des harangères, ou des vieux mots. Mais ce mélange du langage de la populace ou des poètes marotiques avec les termes simples, purs et nobles, des bons poètes français, ne produirait qu'un jargon pénible et bizarre".

(H.L.F. X, p. 5).

Il suffit de décréter mauvais ce que l'on n'aime pas ; les critères de la "distinction", au sens où l'entend P. Bourdieu, sont en place et personne ne les discute. (Et les petites pincées de langage populaire du Père Duchesne et des Actes des Apôtres en sont la confirmation, a contrario).

On pourrait ici se poser deux questions : 1) comment le peuple pouvait-il "gober" tout cela ? 2) Comment un discours politique aussi conservateur pouvait-il ne pas détonner dans l'enthousiasme pour les idées nouvelles ?

A la première question, je répondrai plus tard en montrant que le peuple n'a pas vraiment eu la parole, en tant que tel. Les hommes

du peuple qui ont parlé sont ceux qui se sont élevés jusqu'au bon langage ; les autres ne croyaient pas à la qualité de leur propre langue : la honte les faisait taire.

Pour la seconde question, je rappellerai que la parole révolutionnaire a souvent été -et dans ce domaine particulièrement- volontariste et nominaliste. Bien souvent le verbe suffisait, et l'on croyait qu'un mot, un slogan, une déclaration, opéraient ce qu'ils disaient. Il a suffi aux orateurs, de Grégoire à Barère, de dire qu'il fallait "révolutionner" la langue, pour croire qu'on la "révolutionnait" en effet, et pour s'imaginer que cette idée de "révolutionner la langue" avait un contenu. Le rapport Barère en offre une illustration amusante : alors que l'ancien régime s'accommodait fort bien des accents régionaux (on s'est un peu moqué de l'accent savoyard de Vaugelas, mais on n'a guère discuté son autorité de témoin privilégié du Bel Usage), Barère se sert de l'acceptation des accents régionaux pour faire croire à une libération de la langue :

"[la langue] paraissait encore n'appartenir qu'à certaines classes de la société ; elle avait pris la teinte des distinctions nobiliaires ; et le courtisan, non content d'être distingué par ses vices et ses dépravations, cherchait encore à se distinguer dans le même pays par un autre langage. On eût dit qu'il y avait plusieurs nations dans une seule.

Cela devait exister dans un gouvernement monarchique, où l'on faisait ses preuves pour entrer dans une maison d'éducation, dans un pays où il fallait un certain ramage pour être de la bonne compagnie, et où il fallait siffler la langue d'une manière particulière pour être un homme comme il faut".

(in M. de Certeau, pp. 291-292).

A quoi s'attaque Barère ici ? A des affectations de prononciation réelles ou imaginées, au stéréotype du petit marquis ; mais la "langue" "sifflée" par ces derniers est bien celle dans laquelle il s'exprime. Et il poursuit ainsi :

"Ces puérides distinctions ont disparu avec les grimaces des courtisans ridicules et les hochets d'une cour perverse. L'orgueil même de l'accent plus ou moins pur ou sonore n'existe plus, depuis que des citoyens rassemblés de toutes les parties de la République ont exprimé dans les assemblées nationales leurs vœux pour la liberté et leurs pensées pour la législation commune. Auparavant c'étaient des esclaves brillants de diverses nuances ; ils se disputaient

la primauté de mode et de langage. Les hommes libres se ressemblent tous ; et l'accent vigoureux de la liberté et de l'égalité est le même, soit qu'il sorte de la bouche d'un habitant des Alpes ou des Vosges, des Pyrénées ou du Cantal, du Mont-Blanc ou du Mont-Terrible, soit qu'il devienne l'expression des hommes dans des contrées centrales, dans des contrées maritimes ou sur les frontières".
(ibid.).

Voilà un discours qui concilie tout : l'inégalité des accents de l'ancien régime est abolie ; mais ce faisant on suggère, sous l'apparente diversité, qu'il n'y a en fait qu'un seul accent ; grâce à ce jeu de mot : la liberté n'a qu'un accent, on va pouvoir prétendre, tout en maintenant la langue unie, indivisible et invariable, qu'il y a une révolution linguistique à faire :

"Il faut populariser la langue, il faut détruire cette aristocratie de langage qui semble établir une nation polie au milieu d'une nation barbare.

Nous avons révolutionné le gouvernement, les lois, les usages, les moeurs, les coutumes et la pensée même : révolutionnons-donc aussi la langue, qui est leur instrument journalier".

(ibid. p. 295).

Fort bien ; quel sera le contenu de cette révolution ? L'abandon d'afféteries (qui reviendront avec les Incoyables, sous une autre forme, tout aussi superficielle), le tutoiement, la suspension très provisoire de certains appellatifs : quelques miettes concédées au peuple (?). En fait, l'impuissance à modifier la langue se lit dans ce discours : comment pourrait-on changer vraiment une langue exemplaire, européenne, expression parfaite et reconnue de la raison libératrice ? Il n'y a qu'un pas de ce volontarisme inefficace à la réalité d'une attitude réactionnaire qui arrivera tout naturellement après Thermidor et sous le Directoire. Tout naturellement, parce que la pratique de la langue française a conservé, jusque sous la Convention, une dimension antipopulaire.

I.2. Indices anti-populaires et révolutions non faites.

Déjà ici se laisse entrevoir la difficulté de donner une réponse simple à une question apparemment banale : le peuple s'est-il laissé confisquer sa langue ? Ce qui précède le ferait croire. Il n'en est rien :

le peuple de France n'a pas une langue en 1789 ; il a des idiomes, et plusieurs siècles d'esprit classique et unificateur l'ont persuadé qu'aucun de ces idiomes ne mérite d'être appelé langue. Le combat est inégal, entre une langue stable, et des idiomes, voire des idiolectes, dont nous verrons que le caractère le plus important, à notre point de vue, est le sentiment d'infériorité. Si la Révolution, dans le domaine du langage, a été anti-populaire, c'est qu'elle ne pouvait pas faire autrement : quoique le peuple n'ait pas, en tant que tel, vraiment pris la parole, des hommes du peuple ont dû parler, et surtout rédiger des rapports, des adresses à la Convention, etc. Mais pour leurs contemporains, comme pour F. Brunot, ils l'ont fait dans un "français écorché", entendez dans une tentative malheureuse d'employer la langue comme il faut. Ce qui émerge dans les textes d'époque révolutionnaire, c'est le français inférieur d'une situation de diglossie⁽³⁾, et j'espère montrer à la fin de ce travail que c'est là qu'est le départ du vrai changement apporté par la période révolutionnaire à la langue des français.

Aussi, quand on regarde les textes de l'extérieur, voit-on surtout que, comme dit Brunot, ils "fourmillent d'exemples" de "français populaire", ce qui conduit ceux qui détiennent vraiment la parole et le pouvoir à la dénigrer plus facilement, à l'éparpiller, à en dissoudre les variantes dans l'appellation commode de français incorrect ou écorché. Et l'on voit se dessiner une étrange fraternité, pour ne pas dire une communauté de vues, entre l'abbé Féraud rédigeant en exil le Supplément à son Dictionnaire Critique, où il accumule les recours à la garantie de la langue la plus classique par des ajouts de citations, et Grégoire ou Garat qui proclament bien haut le renouvellement général et militent, respectivement avec enthousiasme et hypocrisie, pour la langue de la liberté, qui ne peut être que la langue depuis longtemps consacrée. La "polylectalité" naturelle, ou ce qui en affleure encore, est d'autant plus rigoureusement condamnée. Le bon F. Brunot se refuse à croire que les hommes de la Révolution aient poussé à la roue :

(3) Rappelons que les linguistes donnent le nom de diglossie à une situation dans laquelle un groupe linguistique est contraint de pratiquer deux langues dont l'une, qui lui est naturelle, est maintenue en situation d'infériorité, tandis que l'autre, à caractère officiel, lui est imposée comme un idiome supérieur.

"Lavallée a inventé à ce sujet une fable ridicule. Ce serait d'après lui de dessein prémédité que les Révolutionnaires auraient maintenu dans le peuple son langage grossier. La réfutation est inutile".

(H.L.F. X, p. 172).

Nul ne saura jamais les petits machiavélismes qui ont pu se développer derrière la tête de certains responsables de la période révolutionnaire. Plus d'un peut-être a été tenté par cette "fable ridicule". Ce qui est sûr, c'est que, machiavéliquement ou non, tous ont considéré que révolutionner la langue, c'était d'abord, au besoin contre la pratique du peuple, lui imposer cette langue.

Inutile d'insister sur l'échec à la fois conjoncturel (manque de temps, manque d'argent, infrastructures inexistantes) et profond (obstination totalitaire au nom de la liberté) de la politique linguistique de la Convention. J'ajouterai seulement à tout ce qui se dégage des patients tableaux brossés par F. Brunot l'idée que non seulement il ne s'est rien passé d'essentiel qui ait marqué durablement l'institution langagière, mais que le peu d'ajustement qu'on aurait pu attendre d'une politique de progrès ne s'est pas fait, parce qu'il ne pouvait rien se produire.

Prenons d'abord l'orthographe. Elle n'était pas encore tout à fait le monstre d'immobilisme qu'elle est aujourd'hui dans la conscience de chaque élève ou ancien élève de l'école primaire. On pouvait croire encore que respecter le patrimoine graphique de la langue française, c'était continuer à accepter, voire à favoriser, une adaptation croissante à son objet au moyen de réajustements successifs. On sait qu'aujourd'hui le seul fait d'évoquer la possibilité de poursuivre l'oeuvre de Richelet, des partisans de l'orthographe nouvelle vers 1700, de l'Académicien d'Olivet qui en 1740 a touché à la graphie de 5.000 mots sur 20.000, des derniers réformistes prudents qui, grâce à l'auréole de Voltaire, nous permettent d'écrire je faisais et non je faisois, ou qui ont opté pour écrire des enfants au lieu des enfans, ou encore du très puriste abbé Féraud qui imprimait en 1787-88 persone, il done, le seul fait donc d'évoquer cela provoque l'anathème de tous les bien-pensants. Eh bien, la période de la liberté et de la raison n'a pas permis, déjà, que l'on envisage seulement cette révolution-là : peut-être était-elle ambitieuse et irréaliste. Mais après tout elle n'était pas matériellement impossible,

et des savants isolés comme le P. Gilles Vaudelin avaient déjà publié en 1713 et 1715 des livres imprimés selon ce principe, et pour le peuple. Daunou lui-même fit une proposition en ce sens en 1793 dans son Essai sur l'Instruction Publique :

"Je réclame, comme un moyen de raison publique, le changement de l'orthographe nationale, et je ne crois pas cette proposition indigne d'être adressée à des législateurs qui compteront pour quelque chose le progrès, ou plutôt si je puis m'exprimer ainsi, la santé de l'esprit humain. Il n'est point question ici de quelques corrections partielles semblables à celles que l'on a tentées, et qui ne sont bien souvent que de nouvelles manières de contraindre la nature. Je demande la restauration de tout le système orthographique, et que, d'après l'analyse exacte des sons divers dont notre idiome se compose, l'on institue entre ces sons et les caractères de l'écriture une corrélation si précise et si constante, que les uns et les autres devenant égaux en nombre, jamais un même son ne soit désigné par deux différents caractères, ni un même caractère applicable à deux sons différents".

(cité par J.P. Caput. II, p. 113).

Ce n'était peut-être pas la meilleure voie. Mais elle n'a été ni discutée, ni tentée, ni même combattue par des propositions plus faciles à faire admettre. Un seul bilan : révolution non faite.

Autre tendance révélatrice : S. Branca, dans un article récent (HEL 1982/4/1), a très clairement expliqué que tout changement du système linguistique dans cette époque troublée est immanquablement affecté d'une dimension d' utopie : là se réfugie toute révolution réelle en matière de langue (je ne dis pas de langage. Ce sera à voir dans les chapitres suivants). Il y a des tentatives pour développer le vocabulaire, nous y reviendrons, mais coincées entre une tradition néologique qui ne fait que continuer et un horizon utopique hors d'atteinte : tel est le statut du Vocabulaire des Nouveaux Privatifs français de Pougens, 1794, an II [Et nous verrons le statut très particulier de la Néologie de Mercier infra]. Mais il y a toujours une dominante de rêve :

"Le français épuré dont rêve Destutt est une langue dont on aurait supprimé les "tours irréguliers" de façon à la ramener à un pur fonctionnement représentatif" (article cité p. 61),

et quand on lit que, selon Arbogast, "les langues sont des méthodes analytiques" et que "les raisonnements dépendent presque entièrement du

langage" (cité par HLF X, p. 616), on se dit que l'utopie rejoint la rationalité condillacienne, et que la pensée de l'époque révolutionnaire, en continuité avec l'avant 89, ne pouvait pas appliquer à la langue la moindre révolution institutionnelle. Les rapports de la pensée et du langage sont toujours vus sous le même angle. Après Leibniz et Condillac, on peut rêver de rationalité absolue. Dans les faits, peine perdue :

"La seule utopie, remarque S. Branca, qui ait peut-être vraiment fonctionné est celle du langage des sourds-muets que Sicard invente. C'est que le sourd est l'homme de la table rase, avec qui l'on va pouvoir construire une langue des signes parfaitement analogique".

(ibid. p. 65).

* * *
* *
*

Si les révolutionnaires avaient fait une révolution du système linguistique, cela se saurait. A ce titre, je n'ai évidemment apporté aucune révélation. Mais en essayant de mieux comprendre certaines des causes de cette non-révolution, j'espère avoir ouvert la voie aux deux développements que j'annonçais dans l'introduction : le premier sur la stabilité objective du système de la langue (ce seront les chapitres II et III sur l'immobilisme de fait des structures abstraites du système, la "langue" au sens étroit des néo-saussuriens) ; le second sur la réalité d'un changement qui n'est perceptible qu'à condition de réajuster le concept même de langue, dont ce petit chapitre a permis de voir qu'il a trop partie liée avec l'homme pour qu'on l'en détache efficacement (ce seront les chapitres IV et V qui proposent en fait une hypothèse sur l'archéologie du sentiment linguistique de l'homme d'aujourd'hui).

—
—

CHAPITRE II.

=====

CHAPITRE II : L'IMMOBILISME INQUIET.

=====

J'ai suggéré dans l'introduction que la pensée de Saussure avait pu être mal comprise et aboutir à l'exclusion définitive de la parole du champ de l'observation : le structuralisme des années 60 réduisait en effet la langue au système visible de ses éléments et risquait de l'ériger en objet réel et non plus en objet d'étude. Peu à peu l'idée chomskyenne de compétence, la réintroduction du sujet dans la langue, et toutes les études de discours ont modifié ces perspectives ; et finalement la vogue actuelle de la pragmatique a balayé tout cela.

Pourtant il faut toujours observer la grammaire, reconnaître les structures lexicosémantiques d'une langue, et se donner les moyens d'inventorier et d'analyser des éléments, sans se jeter à l'aveuglette sur tout à la fois. Il était nécessaire de le rappeler ici, car le malentendu peut naître d'une indifférence dédaigneuse à l'égard des mécanismes objectifs de la langue en fonctionnement sous la Révolution, avant ou après. Or, après l'examen externe de quelques données concernant l'institution, c'est par là qu'il faut commencer si l'on ne veut pas raisonner sur des bases faussées. Je consacrerai donc ce chapitre à la langue comme système ; car quelle que soit l'importance des données discursives qui varient avec chaque parole, quelque place qu'il faille accorder aux tendances du discours, constantes pragmatiques ou "maximes conversationnelles", l'analyse linguistique doit savoir distinguer les plans, et commencer par l'examen des faits avant de les dépasser. La théorie des "trois points de vue" de Cl. Hagège le rappelle dans l'Homme de paroles (pp. 207 sv.). La langue française est d'abord un ensemble structurel de mots, de catégories grammaticales et de règles, et en tant que telle, vue dans cette optique nécessaire et provisoire, elle n'a pas radicalement changé entre 1789 et 1800.

Ce constat, nécessaire et insuffisant, a été négligé par certains historiens de la langue : c'est le cas de F. Brunot pris par l'enthousiasme de son tome IX, c'est le cas de P. Lafargue qui a vu dans le lexique de "la langue française avant et après la révolution" ce qu'il a voulu voir.

A l'inverse d'autres ont réduit la langue à cet unique point de vue, et ont considéré que finalement, entre 1789 et 1800, à part quelques excroissances lexicales, il ne s'est rien passé (J'analyserai au chapitre suivant deux attitudes représentatives de cette tendance : celle d'Al. François et celle de M. Cohen).

Pour ne pas oublier que l'examen des faits (la "langue" stable) contient en lui-même l'annonce de son dépassement (dans les faits mêmes se lit la trace de ce qu'ils cachent), j'ai joint à "immobilisme" le mot "inquiet" : de ce qu'il exprime, on ne verra ici que fugitivement la source ; il prendra tout son sens dans les analyses des chapitres IV et V. Tant il est vrai qu'on ne peut pas dire tout à la fois.

II.1. Stabilité de la syntaxe.

F. Brunot au tome X a parlé de la "stabilité dans la tourmente". Si ce paradoxe l'a étonné, c'est parce qu'il a écrit le tome IX ; c'est aussi parce qu'il est un peu puriste à sa manière : heureusement que notre "belle" syntaxe est restée intacte au milieu de cette explosion, politiquement radieuse, mais syntaxiquement inquiétante, de liberté ! Je n'insisterai pas longuement sur l'immobilisation continuée de la syntaxe. C'est le dix-huitième siècle qui se poursuit, et la fixité est ici affichée comme un idéal. Après coup, Victor Hugo l'a bien dit. Le bonnet rouge convient aux mots et à leur "vieux dictionnaire", et s'il faut faire la guerre, c'est à la rhétorique. S'est-on jamais demandé pourquoi dans cette tempête-là le poète déclarait, et justifiait ainsi à posteriori, la "paix à la syntaxe" ? Il y a près de vingt ans je résumais ainsi l'intérêt d'un passage du tome X :

"Le Sottisier des pages 144 à 158 (HLF, X) est très intéressant comme document historique et sociolinguistique : il laisse intacte l'immobilité de la langue".

(La langue française au XVIIIe siècle, p. 249)

Aujourd'hui, je serais tenté de renchérir : ce sottisier fait plus que de laisser la langue intacte. Il est un hommage rendu à l'immobilisme, tout comme le Journal de Menetra nous permettra, infra, de vérifier la soumission des expressions populaires à un discours modèle qui n'appartient pas au peuple. Si les émergences de formes non-

conventionnelles peuvent être regroupées à titre d'exceptions, c'est qu'elles n'existent qu'à titre de variables non-systématiques, témoignant à la fois du caractère fragmentaire des formes populaires et, a contrario, de la stabilité du système central.

Les "mauvaises" graphies, ces mots mal identifiés, cette syntaxe qui parfois choque le sentiment du bien dire, font que l'on peut montrer du doigt l'auteur de ces documents, au besoin avec indulgence. "Erreurs, scrupules ou hardiesses", en matière de syntaxe, pour reprendre les termes de Brunot, ne sont là, semble-t-il, que pour mieux indiquer où est la vraie syntaxe, celle de la III^e République pour Brunot, la nôtre, celle d'avant 1789. Il n'y a pas eu de changement dans les structures syntaxiques de la langue.

Sans exception ?

Il y en a une, et elle n'est qu'apparente. Je m'y attarderai un peu, non pour son importance, mais parce que c'est la seule, et que sa marginalité devrait interdire aux commentateurs de dire à son propos : tenez, par exemple... Encore ne s'agit-il pas d'un fait susceptible de modifier les équilibres syntaxiques : c'est plutôt une convention de discours qui affecte "l'appareil formel de l'énonciation", pour reprendre le titre du célèbre article d'E. Benveniste : je veux parler du tutoiement, lié au remplacement provisoire des appellatifs de l'ancien régime. Oui, pendant quelques années, il a fallu dire, "Citoyen, tu..." et non plus "Monsieur, vous...".

Mais ce n'est pas un jeu de dire qu'ici l'exception confirme la règle. Non seulement la langue n'en est pas affectée dans son système ; mais le bouleversement en fait n'a pas eu lieu : la concurrence de vous et tu existait sous l'ancien régime, et les tragiques en ont tiré de beaux effets ; mais surtout le tutoiement dans certains cas a pu continuer à être perçu comme incongru pendant toute la période révolutionnaire.

J'en appelle ici à un témoin auquel j'aurai souvent recours au long de cette étude. Homme de lettres et homme d'affaires, finalement fort peu révolutionnaire certes, Beaumarchais nous livre tout de même un certain regard. Quand il raconte dans ses Mémoires sur les Fusils de Hollande la façon dont son fondé de pouvoir, Gudín, a été surpris par son interlocuteur, il transcrit quelque chose de cette impossibilité du

tutoiement à devenir d'un coup une nouvelle règle de la syntaxe de la conversation :

"Un peu surpris de l'air égaré de cet homme [c'est Gudin qui parle ici, sous la plume de Beaumarchais], pour m'assurer si c'était lui, j'ai débuté lui demandant si j'avais l'honneur de parler à M. Hassenfratz, qui, l'oeil hazard, le teint enflammé, le poing fermé, m'a dit d'une voix de tonnerre, et avec l'expression de la fureur : "Tu n'as point l'honneur..., je ne suis point monsieur..., je m'appelle Hassenfratz".

Interdit d'une telle réception, j'étais prêt à m'enfuir, mais considérant que le personnage n'était point imposant et voulant remplir ma mission, je lui ai répondu avec sang-froid : "Pardon, citoyen, si j'ai mal débuté avec toi, mais considère que les gens du commencement du siècle ne s'habituent pas en une seconde au grotesque langage de la fin. Au surplus, c'est donc ta manie de te faire tutoyer ? Pourrais-je te parler seul ?".

(Beaumarchais, Pléiade, p. 1094).

Dans une note (ibid. p. 1643), P. Larthomas rappelle les faits :

"Ce n'est que le 8 novembre 1793 que le tutoiement fut obligatoire dans les administrations ; mais il avait été proposé dès décembre 1790 par le Mercure National, au nom de l'égalité et de la fraternité. Quand la Commune de Paris imposa Citoyen et Citoyenne à la place de Monsieur et Madame (21 août 1792), le tutoiement se répandit très vite comme une marque de républicanisme".

Le phénomène n'est donc pas négligeable. Si nous en sourions aujourd'hui, d'autres que Gudin ont pu en éprouver de vrais désagréments. D'autres y ont certainement vu l'indice d'une libération fraternelle et égalitaire. Mais l'observateur à distance qu'est l'historien de la langue aujourd'hui constate surtout qu'il ne s'agissait là que d'un déplacement provisoire dans la "polylectalité" : la coexistence inconfortable du tu et du vous se change provisoirement en un règlement institutionnel imposé en 1793. C'est ici que nous retrouvons le caractère d'exception : aucun changement n'est survenu dans la langue, le législateur a seulement imposé une contrainte aux usages de la langue.

Le caractère isolé de cette mesure ressortira mieux si on l'oppose à l'observation de phénomènes allant en sens contraire. Soumis au tutoiement imposé, les hommes gardent une syntaxe fort éloignée de toute syntaxe populaire, et caractérisée par le maintien d'automatismes

classiques. Au lendemain du 10 août 1792, le ministre de l'Intérieur Roland semblerait devoir, ne serait ce que par prudence, adopter les traits extérieurs d'une syntaxe qui ne rappelle pas trop un langage conforme aux raffinements de l'élite. Il n'en est rien. Lui, ou son secrétaire, pratique la corrélation verbo adverbiale hier + passé simple qui atteste que la syntaxe cultivée d'avant 89 reste et restera longtemps dominante⁽¹⁾ :

"L'Assemblée nationale, Messieurs, me renvoie la lettre **que vous écrivîtes hier** à son président en lui envoyant le passeport du sieur de la Hogue (...)"

signé ROLAND, ministre de l'Intérieur.

(Copie de la lettre du Ministre de l'Intérieur
à la Municipalité du Havre).

(in. Beaumarchais, Pléiade pp. 1023-1024).

L'époque, donc, n'a pas changé la syntaxe.

C'est dans le même contexte que l'auteur du Mariage de Figaro, dont la syntaxe n'est pas précisément archaïsante en général, emploie, en plein début d'époque révolutionnaire (il s'agit des Mémoires sur les Fusils), ces syntagmes participiaux qui à nos yeux sont déjà des élégances désuètes chez Rousseau ("Quand le lac agité ne permettait pas la navigation") :

"Je me constitue prisonnier dans votre bureau, **jusqu'à la recherche finie**".

(Pléiade, p. 1027).

"Ah ! grand Dieu ! m'écriai-je **après ma lecture achevée**".

(ibid., p. 1078).

On peut donc traverser la Révolution en gardant une syntaxe qui répugne encore au "style substantif" et marque ainsi l'attachement inconscient aux formes qui évoquent plus le grand siècle que la modernité des philosophes. Et s'il s'agit du choix des appellatifs, on laisse, comme

(1) On sait qu'au moins dans la moitié nord de la France, le passé simple pouvait être totalement ignoré de la fraction même du peuple qui avait accès à l'instruction ; au tome VI de l'HLF, Al. François cite les propos d'un maître d'école, qui confirment que ses élèves n'avaient aucune connaissance (sans parler d'emploi !) de ce temps verbal.

pour le tutoiement, passer l'orage, en sachant que les "préjugés" éphémères d'une époque troublée n'affectent que superficiellement les usages du discours. Voici en quels termes Beaumarchais traite en effet ces formes de langage :

"Suzanne. - Au moins, Monseigneur, vous sentez...

Le Comte. - Eh ! laisse là ton Monseigneur ! N'ai-je pas ordonné, en passant dans ce pays-ci ?...

S. - Je trouve, Monseigneur, que cela nous amoindrit.

Le C. - C'est que tu t'entends mieux en vanité qu'en vraie fierté. Quand on veut vivre dans un pays, il n'en faut point heurter les préjugés".

(La Mère Coupable, Acte I, sc. 5, Folio pp 291-292).

Relativisme du point de vue (ce n'est que "vanité" et "préjugé"), persistance de la "syntaxe ancienne" du pronom complément ("il n'en faut point heurter"...): une occasion de plus de vérifier qu'il n'y a pas de bouleversement sur des points pourtant sensibles de la grammaire du XVIIIe siècle. Qu'on n'objecte pas ici qu'il ne s'agit que de Beaumarchais : Saint-Just emploie lui aussi la construction participiale :

"si la Grande Bretagne, **après Cromwell mort**, vit renaître les rois...". (O.R. p. 162).

et la prorogation du Journal de la Langue française de Domergue (il a commencé en 1784) montre la continuité du désir d'une syntaxe fixe, stable, conforme à l'usage. Je n'ai fait que résumer ici des faits trop connus. Il suffisait de rappeler pourquoi aucun hiatus n'est perceptible entre la syntaxe de Voltaire et celle de Paul-Louis Courier, entre celle de Rousseau et celle de Chateaubriand. C'est que dans l'intervalle, que l'on s'appelle Roland, Beaumarchais, ou Saint-Just, on continue à écrire des passés simples dans le contexte "hier", à antéposer les pronoms compléments, à préférer à l'occasion un tour participial, et à ne respecter de l'obligation du tutoiement que ce qui est nécessaire pour attendre la fin de la "tourmente". Quant à la véritable évolution de la syntaxe entre 1750 et 1850, concernant par exemple l'emploi des temps, la place du pronom complément, le jeu des prépositions, c'est une autre histoire, à laquelle l'épisode révolutionnaire n'a aucune part.

II.2. Stabilité du lexique.

Contrairement à ce qui se dit ou s'est dit un peu étourdiment parfois, contrairement à une sorte d'idée reçue qui avait pour elle bien des apparences, le problème du changement lexical peut se poser dans des termes analogues : les structures, là aussi, sont stables. Il semble pourtant que S. Mercier, F. Brunot, P. Lafargue, M. Frey, et tout près de nous J. Cellard, aient réuni des preuves abondantes de la modification considérable du lexique français pendant la période révolutionnaire. Mon point de vue sera donc, par force, un peu polémique ; mais je voudrais rappeler d'abord que dans ce chapitre je regarde la langue dans son aspect de système -beaucoup de malentendus viennent de là-, ensuite que l'apparence de la nouveauté, qui est un fait sociologique important n'est pas contradictoire avec l'inexistence linguistique du changement. Il n'y a que dans les délires de certains que le mot "roi" a disparu le 21 janvier 1793.

La stabilité, ou plutôt une lente évolution à travers des mouvements en ligne brisée (telle est la marche habituelle du changement lexical), est donc le caractère dominant de l'histoire du lexique français de 1789 à 1800. Non que le domaine des mots n'ait connu aucune perturbation : bien au contraire. Mais toute cette agitation, ces apparences de nouveauté, ces surgissements éphémères, cette modification radicale des faits, des choses, des institutions, n'ont pas finalement opéré la mutation en profondeur des grands équilibres lexicologiques que l'on pourrait appeler révolution. A s'en tenir à l'observation désincarnée de la langue comme système, Gunnar von Proschwitz, dont je reparlerai plus bas, a raison.

Comme le linguiste suédois, je m'en prendrai donc d'abord à F. Brunot, qui écrit au tout début du volume consacré à la Révolution :

"La Révolution, aux yeux des linguistes, qui ne considèrent que l'orthographe, les formes et la syntaxe, n'a à peu près rien changé à la langue, elle a en revanche renouvelé une grande partie du vocabulaire".

(HLF, IX, p. IX).

D'un point de vue de "linguiste", ce n'est pas exact. Il y a chez Brunot confusion entre nouveauté et changement ; on pourrait dire schématiquement :

1) que certaines nouveautés, en nombre limité, ne changent pas plus la langue dans la dernière décennie du 18e siècle que dans le précédent : il s'agit des mots qui disent des choses nouvelles (v. infra la montgolfière et le télégraphe) ;

2) que l'effervescence néologiste qui a envahi les discours révolutionnaires (pensons à Camille Desmoulins) a produit tellement de créations éphémères que là non plus n'est pas le changement ;

3) que l'adoption massive du vocabulaire des nouvelles institutions ne correspond ni à une nouveauté absolue (c'est la thèse, irréfutable, de G. von Proschwitz), ni à un nouveau lexique politique.

Ce qui a égaré Brunot, et d'autres, c'est que cette absence de changement linguistique radical et durable a coïncidé avec un immense sentiment de bouleversement. C'est ce sentiment-là qui nous intéresse. C'est lui que nous retrouverons dans les chapitres IV et V. En attendant il ne faut pas chercher le changement là où il n'est pas.

La tentation est grande de confondre les mots et les choses. Un exemple le fera comprendre. F. Brunot a reconnu que le lexique de l'agriculture s'est peu modifié. Mais à le lire, on pourrait croire tout de même qu'il y a au moins quelques mots nouveaux dans cette sorte d'histoire de la civilisation à propos des mots qui est souvent le tome IX. Quand je lis :

"Ce n'était pas quelques vagues progrès dans le "tourbage" qui allaient empêcher les trafiquants du Port au Bois de rançonner les clients",

je m'imaginerais volontiers que les guillemets de "tourbage" signalent un mot nouveau. Il n'en est rien : le mot est très ancien, et le "progrès" raconté par Brunot n'a rien à voir avec l'histoire du lexique. Dans ce cas, le bilan est d'ailleurs clair :

"Aussi serait-il possible -et cette proposition aux airs de paradoxe approcherait de la vérité- de soutenir, relevés lexicologiques en main, que la pratique agricole entre 1789 et 1800 a suivi son train comme si de rien n'était, sans troubles et sans secousses more majorum.(...)

Peut-être y-a-t-il (...) un peu plus de nouveauté dans les choses que dans la terminologie car les inventeurs continuent à être sobres de créations verbales".

(H.L.F. IX, p. 1116).

L'auteur avoue bien là que sa recherche sur le lexique est à la remorque de la recherche sur les choses, comme s'il fallait passer par les réalités pour atteindre le système lexical.

"Dans ces conditions on devine qu'il y a peu à glaner pour celui qui cherche à marquer le retentissement des événements sur la langue".

(ibid. p. 1117).

C'est donc la stabilité des choses qui garantit pour lui la stabilité du lexique :

"En somme, quand on considère en historien de la langue la vie agricole à cette époque, on constate que les accroissements du matériel verbal sont fort modestes, et ses variations presque nulles".

(ibid. p. 1137).

Enfin, le bénéfice du doute va toujours chez lui dans le sens de la thèse du changement : l'hésitation sur "smogleurs" sert d'argument en faveur de l'extension du sens d'interlope, dont Brunot ne dit pas ce qu'elle doit à l'Histoire des deux Indes de l'abbé Raynal :

"Le nom de "smogleurs" que portent souvent les navires contrebandiers fraudeurs est-il du temps ? Je n'oserais l'affirmer. Mais **visiblement** "interlope" a étendu sa signification".

(ibid. pp. 1169-1170).

Au-delà de ces querelles byzantines se pose la question de savoir de quoi l'on parle. La faiblesse de Brunot est d'avoir parlé en tant que linguiste, alors que son point de vue mélange les angles de vision : son lecteur a du mal à savoir s'il s'agit de changements lexicaux dans le système, ou dans le discours, ou dans des discours. Très typique est sa façon de traiter l'appel au peuple :

"Le droit de veto devait, dans la pensée de beaucoup, aller jusqu'au droit de dissolution, et d'"**appel au peuple**"; le "veto suspensif" ou plutôt l'"**appel au peuple**"... corrige Sieyès. Cette expression, **qui n'avait fait qu'apparaître au XVIIIe siècle, se répandit** à cette occasion".

(HLF, IX, p. 748).

L'évolution du lexique français n'est pas parallèle à la révolution des faits et des institutions. Il y a un rapport, certes, mais complexe, et Brunot lui-même avoue à deux reprises que ce n'est pas forcément dans les mots qu'on peut localiser le changement :

"Ces espoirs de voir la Révolution rayonner sur le monde, de provoquer l'émancipation de l'Europe, me paraissent n'avoir donné lieu qu'à des phrases et à des expressions, non à des mots".

(ibid. p. 978).

Contrairement à Al. François dans le tome VI de l'H.L.F., ou à P. Dumonceaux dans Langue et Sensibilité au XVIIIe siècle, F. Brunot, obsédé par l'idée du changement, n'a pas su décrire avec recul la société mouvante qu'il avait sous les yeux. Au lieu de partir des mots, de leurs sens, de leurs effets de sens, il juxtapose une histoire de la révolution et des institutions et un tableau du lexique qu'il donne comme nouveau, parfois explicitement, parfois implicitement, à moins qu'il ne reconnaisse, mais sous forme de réticence vite balayée, que le vrai changement est ailleurs :

"Je n'ignore pas qu'on trouve dans la multitude des brochures qui ont paru pendant les dernières années de l'Ancien Régime un grand nombre des termes que j'ai cités. Mais l'important, suivant moi, c'est de signaler ceux qui deviennent d'usage général, au moment où ils s'imposent".

(HLF, IX, 2 p. XII).

C'est probablement parce qu'il n'avait pas tiré de cet aveu toutes les conséquences sur une articulation nécessaire de l'étude de la langue, du discours, et des hommes qui parlent et écrivent, que F. Brunot a pu être critiqué par G. von Proschwitz, qui n'a aucun mal à prouver, dans un article célèbre, que l'enrichissement du vocabulaire politique et institutionnel de la France s'est fait progressivement, et dès l'ancien régime. Habitué à travailler en profondeur sur le vocabulaire d'auteurs qu'il connaît parfaitement, qu'il s'agisse de Beaumarchais ou de Gustave III, le linguiste suédois a défendu avec succès sa thèse de la "continuité", en faisant remonter non seulement des datations, mais des usages courants de mots comme opposition ou motion, ou d'expressions, déjà sous la plume de Voltaire, telles que prendre en considération. De même, là où Brunot voit dans "responsabilité" un des mots "que la Révolution avait ajoutés à la langue" (HLF, IX, p. 1053), G. von Proschwitz, dans un autre article⁽²⁾, prouve bien le contraire.

(2) Pour la référence des articles de G. von Proschwitz sur "(...)Scission et continuité" et sur "Responsabilité", se reporter à la bibliographie. Ce débat n'est pas périmé. Il doit être dépassé.

Il faut le reconnaître, l'évolution du lexique est lente, progressive, préparée, et ces deux derniers exemples, empruntés à Brunot ! attestent l'absence de la révolution lexicologique :

" "Illégal", "illégalement", "illégalité" ne figuraient pas dans l'A. [le Dictionnaire de l'Académie] de 1740. En 1762, illégal était entré seul. Sous la Révolution tous trois sont d'usage courant".

(HLF, IX, p. 642).

"C'est ce mélange des volontaires et des troupes de ligne qu'on a désigné par le mot d'"amalgame". Le nom, comme le verbe, a été condamné en termes vagues par Casanova. En réalité, quoique resté longtemps propre à la métallurgie, il avait déjà pris, chez Voltaire et chez Benardin de Saint-Pierre, des sens figurés".

(ibid. p. 939).

Glissements, évolution, comme à chaque génération. Révolution ? non.

J. Cellard vient de publier, j'y reviens, un livre alerte, pertinent et passionnant, et qui apporte au curieux d'histoire, de sociologie, de politologie, ou au moraliste, un remarquable tableau de la Révolution. Mais j'oserais suggérer que son sous-titre est un peu inexact : plutôt que "ces mots que nous devons à la Révolution", j'y vois "ces mots qui nous racontent la Révolution". Le tableau lexicologique, à tendance encyclopédiste, constitue en effet un excellent inventaire de mots-emblèmes, mais ne saurait être considéré comme un catalogue des acquis de cette période. Sans parler du fait que la perspective est souvent onomasiologique, et que, par exemple, des mots comme classe ou monstre sont pris comme des thèmes à partir desquels se développe l'analyse lexicale et historique, la datation des mots est souvent antérieure à la Révolution (v. p. 115 citoyen, v. l'article club), et certains de leurs effets de sens également (v. nation que nous retrouverons, infra, dans cette acception chez le Beaumarchais d'avant 1789). Enfin combien de mots disparus, ou tombés en désuétude et qui sont plus des témoins que des acquis ! Cette excellente mythologie alphabétique de la Révolution est juste, fine et documentée de bout en bout. Il ne faudrait pas qu'elle nous laisse croire que le lexique français a été, à partir de 1789, le théâtre d'une modification radicale de sa structure et de son équilibre.

Et je retrouve ce léger désaccord, ou au moins la crainte d'un malentendu, à la lecture d'un article de Mme Schlieben-Lange⁽³⁾. Il est toujours ennuyeux de ne pas être de l'avis des gens dont on admire la compétence. J'oserai cependant me demander s'il n'y a pas eu ici confusion entre turbulence et changement. Le changement linguistique est bien la substitution d'un fragment de système (opposition phonologique, mot, construction) à un autre, et il n'est tel que s'il prend place dans un nouveau système, dans un nouvel équilibre dont seule la durée fournit la preuve. Le néologisme éphémère et peu remarqué d'un écrivain n'est pas un changement linguistique. Or voici comment Mme Schlieben-Lange évoque un aspect important du changement lexicologique "pendant la période révolutionnaire" :

"...l'expérience du changement rapide des significations hante les contemporains. C'est un sujet omniprésent, pas seulement dans les textes concernant directement des problèmes linguistiques, mais aussi dans les discours politiques, les journaux, etc. Le problème du changement a un côté complémentaire : les significations anciennes persistent et font concurrence aux significations nouvelles. Le conflit des significations est l'aspect synchronique du changement. A part ce conflit dû aux persistances d'usages périmés, il y a aussi conflit entre plusieurs significations nouvelles" (p. 174).

Je me demande si l'"expérience du changement rapide des significations" n'est pas plutôt l'expression d'une peur devant le changement des référents, qu'ils soient peuple, nation, ou terreur. L'idée de la guillotine peut hanter plus douloureusement l'imagination d'un citoyen que la possibilité, conceptualisée par le mot terreur, d'être un jour en proie à un régime qui règne par la crainte, sans que la signification ait beaucoup changé. D'autre part s'il est vrai que "le conflit des significations est l'aspect synchronique du changement", c'est à condition que ce conflit entraîne un état différent du précédent. Sinon il n'y a eu que turbulence, les choses reviennent comme avant, et il n'y a pas eu de changement. Une fois encore, j'ai l'impression que notre auteur mêle ce

(3) B. Schlieben-Lange, "Le traitement lexicographique du changement et du conflit des significations linguistiques pendant la révolution française", in A.D.F. Rien ne dit que le "conflit des significations" aille toujours de pair avec le "changement".

que je voudrais distinguer : la "signification instable" qui serait génératrice d'un changement linguistique, et le sentiment d'instabilité : si le second est indéniable, il ne s'ensuit pas qu'il entraîne automatiquement le premier. L'auteur de dictionnaire qu'elle étudie, à savoir Rodoni, illustre la manie révolutionnaire de débaptiser et de rebaptiser (p. 179). Qu'en reste-t-il ?

S'il est vrai par exemple que le mot lanterner connaît une brutale et radicale extension de sens, qui correspond à un ébranlement, parlerons-nous pour autant de changement dans le lexique ? Je ne suis pas de ceux qui disent : lanterner, pour dire pendre à la lanterne est apparu, a disparu, et rien ne s'est passé. Mais ce qui est arrivé, c'est tout autre chose qu'une modification de l'équilibre lexical, et dès maintenant l'analyse nous permet de dire qu'à l'immobilisme se joint l'inquiétude.

Qu'était-ce en effet que lanterner avant 1789 ? Ouvrons le Dictionnaire de l'Académie de 1762 et lisons l'article intégral :

LANTERNER.

"Etre irrésolu en affaires, perdre du temps en des choses de rien. (Il ne fait que lanterner, n'avance rien. Il s'est amusé à lanterner). Il est du style familier.

Il est aussi actif, & signifie, Importuner, fatiguer par des discours impertinens & hors de propos. (Je ne sais ce qu'il me vient lanterner tous les jours. Qu'est-ce qu'il me vient lanterner ?).

On dit aussi proverbialement & populairement dans le même sens lanterner les oreilles. (Il me lanterne les oreilles tous les jours)."

Notez bien, s'il vous plaît, ce "proverbialement et populairement". Car si j'ouvre maintenant la 5e édition de l'Académie, celle de l'an VII (1798), je constate que le "nouveau sens" est relégué dans le Supplément :

"LANTERNER, Faire subir le supplice de la lanterne".

Je ne m'étonne pas que ce sens particulier ne figure pas dans le corps du Dictionnaire, mis au point, pour l'essentiel, avant 1789. Mais l'article lui-même a été largement modifié : le premier paragraphe est complété par :

"On dit familièrement, Vous me lanternez depuis longtemps pour dire, Depuis long-temps vous me remettez de jour en jour, en m'amusant par de vaines paroles".

Une légère addition sans importance complète le deuxième paragraphe, et le troisième, celui qui contenait "proverbialement & populairement" et "lanterner les oreilles" a été supprimé. Par qui et pourquoi ? La manoeuvre est claire : le sens brûlant, qui évoque les mauvais souvenirs, est relégué dans le Supplément (En 1798, il faut encore se dire révolutionnaire), mais dans le corps de l'article ne restent que l'anodin et le familier. Ne parlons plus ni d'emploi populaire de ce mot, ni de "lanterner les oreilles" ! Inutile de dire que dans la 6^e édition (1835), toute trace du supplice de la lanterne, du populaire, et des oreilles, a disparu. S'il n'y avait la parenthèse du Supplément de 1798, l'histoire du Dictionnaire de l'Académie pourrait faire croire à un mauvais rêve. Entre 1762 et 1835, comment le lexique a-t-il changé ? Lanterner est, comme devant, un mot familier, l'ébranlement révolutionnaire n'y a rien changé. Ou peut-être si, un certain silence nous laisse prévoir un autre type de changement, non dans le système lexical, mais dans l'idée que s'en font les hommes : inquiétude enfouie.

Mais n'anticipons pas. Je me suis astreint à parler de structures du lexique : un mot comme lanterner n'a subi ni provoqué aucun déplacement. J'en tiens donc pour la thèse de l'immobilisme, inquiet. Sans doute mon lecteur aura-t-il accepté que pour lanterner le vrai changement ne soit pas où on le croit ; mais est-ce soutenable pour un vocabulaire socio-politique, dont la profusion est évidente et liée à l'histoire, et qui fait l'objet de tant de savants travaux ?

Là encore je voudrais montrer que la langue en tant que telle n'a pas connu de révolution, que le système que l'on peut déduire des usages ne révèle dans l'ensemble, par rapport à la période pré-révolutionnaire, que des modifications partielles et superficielles.

II.3. Réalités et illusions du changement lexical : l'exemple des "usages socio-politiques".

Trois volumes de monographies remarquables s'intitulent "Dictionnaire des usages socio-politiques". Il y aurait de la folie à prétendre après cela que rien n'a changé au vocabulaire socio-politique

pendant la Révolution.⁽⁴⁾ Dissipons le malentendu. Je ne m'inscris nullement en faux contre ces études (et bien d'autres que je citerai en leur temps). J'essaie, dans le champ optique de ma ~~petite~~ lorgnette, d'être précis sur un problème limité certes, mais que je considère comme celui de l'évolution de la langue vue à l'aune du changement linguistique. Je n'exprime donc pas tant ici un avis critique qu'une vision parallèle à ces travaux dont la qualité descriptive n'est pas en cause. Je résumerai la singularité de ma position sous la forme de ces questions-réponses :

1. Y-a-t-il eu un vocabulaire politique spécifique pendant la Révolution ? Réponse : OUI, et il faut lire tous les travaux qui lui sont consacrés.

2. En considérant la période révolutionnaire par rapport à l'histoire de la langue, peut-on dire que le lexique français a été révolutionné, en sorte que la langue française en son système lexical ne soit plus, en 1800 ou 1815, ce qu'elle était avant 1789 ?

Réponse : NON dans le bilan des faits positifs, sans exception.

OUI dans la conscience sociale et individuelle de chacun (cf. les chapitres IV et V).

M. Dorigny, dans son article, a bien raison de dire que :

"des travaux aujourd'hui nombreux des chercheurs, linguistes et historiens, ont bien mis en valeur les différents aspects de cette "lutte autour des mots" au cours de la Révolution".

(DUSP. 3, p. 151).

Mais dans mon optique, il ne s'agit pas là d'une vraie "mutation lexicale". Sans doute les contemporains en ont-ils eu le sentiment, ou l'illusion. Mais à regarder de près la plupart des mots étudiés par M. Dorigny, on constate qu'un bon nombre, ayant vite disparu, n'ont pas eu le temps de déséquilibrer et rééquilibrer le système : tels fourniturier, monarchien, dédéfier, huaille, communismal, harangueurs etc. D'autres, dont la connotation peut émouvoir un homme du XXe siècle, n'ont rien

(4) La rédaction de ce chapitre était achevée quand le dernier livre de J. Guilhaumou a été publié. Il est tout à fait dans la ligne de ces descriptions d'usages socio-politiques. (La langue politique et la révolution française, Paris, Méridiens Klincksieck 1989).

de nouveau, même connotativement, à compter de 1789, qu'il s'agisse de résistance, boutiquer, ou populace : une fois de plus ce sont les référents qui ont été plus "chauds" que d'habitude. Enfin certains mots que l'on croit devenus "civiques" seulement à partir de 1789 l'étaient longtemps auparavant ; j'ai dit que je le montrerais pour le mot nation. Cela n'enlève rien à l'intérêt du tableau ; mais sans avoir la prétention de prolonger la réflexion de G. von Proschwitz, je suggère que des spécialistes s'attellent de nouveau à faire, mot par mot, la part des choses, en inscrivant dans le long terme de l'histoire de la langue les enseignements tirés des tableaux des DUSP et de bien d'autres descriptions.

Car les usages changent plus que le système des mots, et le sentiment de l'usage plus que l'usage lui-même. C'est ce qui ressort de l'examen des dictionnaires polémiques qui se multiplient à partir de 1790. A. Geffroy dit très justement à leur sujet :

"La polémique est, je crois, le premier degré, le niveau spontané de la lexicographie socio-politique".
(DUSP. 3, p. 18).

L'analyse des "marques " qui caractérisent ces ouvrages montre en effet que la crise est plus importante que le changement : les discours se multiplient, le sentiment linguistique s'exacerbe, et l'on croit que ce sont les mots qui ont changé. La langue française n'est guère touchée durablement. C'est la langue des français qui est profondément ébranlée.

Analysant ce qu'elle appelle "les mots de parti pris : citoyen, aristocrate, et insurrection" (DUSP. 3), S. Branca confirme, grâce à l'examen des dictionnaires, que les mots ainsi ont changé, et n'ont pas changé. Tirillés entre leur adhérence inébranlable et inébranlée aux structures immobiles, et le rôle qu'on veut leur faire jouer, ils créent dans la langue, sans affecter son système, une situation de conflit :

"Les entrées ARISTOCRATE et INSURRECTION permettront de situer plus précisément le lieu où se produisent des conflits sur la valeur des mots".
(DUSP. 3, p. 59).

Il n'est pas encore temps de traiter cet aspect du problème (v. les chapitres IV et V). Mais c'en est assez pour corroborer l'idée que la langue en son lexique est finalement immobile malgré les turbulences, mais durablement troublée.

Ceci n'est qu'un essai ; le travail reste à faire, de réutiliser dans le détail les tableaux des vocabulaires socio-politiques. Je suggère en attendant qu'on relise seulement les études faites en se posant la question : pourquoi à la fois tant de bouleversements, et une si forte inertie du système ?

Pour l'instant, il est plus urgent de scruter quelques emplois de mots particulièrement sensibles, pour vérifier l'idée de la stabilité de structure.

II.4. Du mot nation et de quelques autres.

II.4.1. Un référent qui se dessine après l'extension du signe.

Pour nous, le mot nation est en quelque sorte obligatoirement connoté de révolution. Cette vision remonte loin, et M. Dorigny peut l'appuyer sur une citation de Mercier dans le Nouveau Paris :

"NATION : "Ce n'était autrefois qu'un simple terme de géographie, ou de phrasier qui voulait enfler son style. Vous ne trouvez point sous la plume des écrivains du siècle de Louis XIV les mots l'intérêt de la nation ; le service de la nation ; le trésor de la nation ; parce qu'il n'existait point de nation : la France n'était qu'un vaste parc de moutons, que celui qui s'en était rendu le maître faisait tondre car tel était son bon plaisir". "

(cité in DUSP 3, p. 169).

Il n'en faut pas plus pour créer une légende. Car Mercier se trompe ; ou plutôt, comme bien d'autres après lui, notamment P. Lafargue, il récrit l'histoire : 1789 a succédé immédiatement au règne de Louis XIV. Or la vraie révolution dans l'acception du mot nation s'est faite justement entre 1715 et 1789. Si on ne le voit pas bien, c'est que les dictionnaires seront très lents à enregistrer la force politique du mot. G. Buzon et Ch. Girardin ont bien constaté un retard :

"bien que rédigés à l'époque de la grande lutte politique qui voit émerger le concept de nation dans un sens moderne, les dictionnaires de la période révolutionnaire n'apportent aucun élément nouveau par rapport à la tradition lexicographique".

(ADF, p. 187).

Mais ils l'ont mal évalué : le retard n'est pas de 1790 à 1959, mais bien plus grand encore, et la manipulation par le silence, comparable à celle que j'ai étudiée pour le mot LIBERTIN⁽⁵⁾, est assez courante en lexicographie pour qu'on ne s'en étonne pas trop. Et toute judicieuse qu'est la réflexion d'A. Geffroy sur l'emploi discursif du mot, elle décèle une nouveauté qui n'en est pas vraiment une :

"Ainsi F. Brunot dit (HLF VI, p. 138) que, dans les années 1760, "la nation cherche encore son caractère", et qu'en 1789 "il semble qu'en prenant une voix, celle de nos députés réunis en Assemblée nationale, elle s'était incarnée" (HLF IX, 2, p. 636). L'embrasseur nous, chez Brunot comme chez Chantreau, me semble le relais enregistreur indispensable à la légitimation de cette fondation mythique. Il illustre l'impossibilité pour un locuteur, linguiste ou non, de rester en dehors de l'énonciation politique".

(ADF, p. 200).

Ce n'est pas faux, à condition de remonter quelques années plus haut. La récurrence du terme, dès les années 1760, créait déjà l'acception politique largement ressentie et embrayée, de nation, et, avant de retrouver mon témoin privilégié, Beaumarchais, je citerai ces quelques lignes du Journal de d'Argenson, qui laissent à penser que le pouvoir explosif du mot a pu contribuer au déclenchement de certains mouvements de pensée révolutionnaires, le signe précédant ici la chose. On n'oubliera pas que le même d'Argenson voyait la menace d'une "révolution" dans le fait que l'Etat "s'écroulait par ses fondements". Le mot nation n'apparaît-il pas ici comme un de ceux qui ont fait la Révolution ?

"Les opinions nationales prévalent et peuvent mener loin, écrit d'Argenson le 26 juin 1754 dans son Journal. L'on observe que jamais l'on n'avait répété les noms de nation et d'Etat comme aujourd'hui ; ces deux mots ne se prononçaient jamais sous Louis XIV, et l'on n'en avait pas seulement l'idée. L'on n'a jamais été aussi instruit qu'aujourd'hui des droits de la nation et de la liberté. Moi-même, qui ai toujours médité et puisé des matériaux dans l'étude de ces matières, j'avais ma conviction et ma conscience tout autrement tournées qu'aujourd'hui : cela nous vient du Parlement des Anglais".

(cité par A. Lantoine : Les Lettres Philosophiques de Voltaire, p. 135).

(5) J.P. Seguin, article du Français Moderne ; voir la bibliographie. Je ne suis pas loin de penser qu'il y a une continuité sourde entre les étouffements de la société d'ordre louis-quatorzienne et l'autoritarisme jacobin, en matière de stabilisation artificielle du lexique.

N'attribuons pas trop vite à 1790 ce qui existe dès 1754. La place et le pouvoir du mot nation appartiennent à un système déjà constitué en 1789. Ce que nous pressentons là de changement, il faut une fois de plus le chercher ailleurs.

Et Beaumarchais le confirme.

II.4.2. Nation, citoyen, etc. dans les Mémoires contre Goëzman.

En 1773, l'auteur du Barbier de Séville, le créateur de ce Figaro qui paraîtra à tant de commentateurs comme un précurseur du ton de la liberté révolutionnaire, se débat contre un juge et rédige ce chef d'oeuvre que nos contemporains ne liraient plus guère si la Pléiade récemment ne l'avait remis en lumière dans la très belle édition de P. Larthomas. Ce n'est pas seulement un chef d'oeuvre d'argumentation, d'enthousiasme, de rythme et de plaisir pour l'esprit, c'est aussi un discours qui, par bien des points, a des accents de la future Révolution. P. Larthomas l'a souligné, dans une note qui est pour nous de la plus haute importance :

" "Les juges et le public", "le Parlement et le public", ces expressions reviennent sans cesse, remplacées parfois par "le Parlement et la nation", Beaumarchais tenant beaucoup à son titre de citoyen".
(Pléiade, p. 1514).

A regarder de près les emplois de nation dans ces Mémoires, on voit le mot s'insérer dans des contextes qui lui donnent comme une existence personnifiée (à la face de, devant...), et comportent un fort engagement personnel visible dans le jeu des pronoms (je, vous), qui sonne comme un appel à cette nouvelle entité qui rassemble tous les français que Beaumarchais prend à témoin. A lire les phrases suivantes, ne les croirait-on pas prélevées dans un discours des années 89 ?

"Tous les faits graves dont je vous charge devant le Parlement et la Nation" (p. 765).

"La dénonciation que le comte de la Blache et M. Goëzman en font **contre vous** à la **nation**" (p. 815).

"Ces généreuses Princesses (...) ne s'offenseront pas qu'un homme qui les a toujours servies avec zèle et désintéressement, qui n'a jamais démerité d'auprès d'elles, repousse, par le plus modeste exposé de la vérité, l'affreuse et nouvelle injure qui lui est faite en leur nom, **à la face de toute la nation**" (p. 817).

"Vous m'avez dénoncé **devant la nation** comme un faussaire et un imposteur" (p. 826).

La rencontre de certains mots (dénoncer, zèle, vérité, à la face de) avec le mot nation, et l'"embrayage" de ce mot sur le contexte de la réalité politique du moment ne sont donc pas nés avec la Révolution.

Car les mots ne fonctionnent pas isolément, et c'est dans leurs contextes que l'on perçoit ce qu'ils apportent de nouveau. On peut donc penser qu'en matière de lexique, il n'y a pas tant de générations spontanées provoquées par 1789 qu'on le croit, quand on lit cet étonnant passage du Goëzman qui, non content d'annoncer la constitution civile du clergé, met en lumière des emplois de citoyen et d'Etre suprême :

"Pour rendre le baptême aussi utile à l'homme qu'il est indispensable au chrétien, la politique a joint à l'acte religieux le plus nécessaire au salut de tous, l'acte civil le plus important à l'existence de chacun ; le point de législation qui a confié au dépôt public le nom, l'âge et l'état des **citoyens**, est si utile et si grand qu'il eût sans doute mérité d'appartenir au christianisme ; mais il faut être vrai, nous en devons la reconnaissance au plus sage des païens, au grand Marc Aurèle qui le premier ordonna que le nom, l'âge et l'état des **citoyens**, attestés par des témoins auxquels répondent nos parrains et marraines, fussent inscrits à l'heure de la naissance sur un registre public ; qui fit déposer ce livre de vie dans le temple de Saturne, et qui en confia la garde aux prêtres du père de tous les dieux, du dieu du temps et de la durée, du dieu enfin dont l'idée se rapproche le plus de la majesté **que nous reconnaissons à l'Etre Suprême**" (p. 858).

C'est que pour Beaumarchais dans cette affaire il ne s'agit pas de l'apparition sporadique et comme hasardée de tel mot qui, quinze à vingt ans plus tard, fera fortune : il emploie déjà le vocabulaire politique que l'on croit être celui de la révolution. Les études de G. von Proschwitz en apportent de nombreuses preuves, et mes citations des Mémoires contre Goëzman ne sont là que pour mettre mon lecteur dans le bain lexical pré-révolutionnaire qui marque l'année 1773. La notion de citoyen est très précise, politiquement et juridiquement :

"Mais aujourd'hui M. Goëzman n'est point mon juge. Il se rend, dit-on, partie contre moi : sur cette affaire, il rentre dans la classe des **citoyens**" (p. 690).

La rencontre des mots Nation et Citoyen n'est pas moins remarquable que dans un discours à la Législative :

"Si c'est un malheur d'être engagé dans un procès dont le plus grand bien possible est qu'il n'en résulte aucun mal, au moins est-ce un avantage de justifier ses actions devant un Tribunal, jaloux de l'estime de la **nation** qui a les yeux ouverts sur son jugement ; devant des magistrats trop généreux pour prendre parti contre un **citoyen**, parce que son adversaire est leur confrère" (p. 675).

Lors même que Beaumarchais s'amuse à renvoyer à son guide-chant le malheureux Marin qui servira de modèle à Bazile, on le voit accumuler le patriotique, le Parlement et la nation, l'intérêt public et particulier, attestant le caractère courant de ce vocabulaire politique qui n'est pas, en tant que tel, une invention de la Révolution.

"La police, aussi exacte que **patriotique** en cette grave occasion, n'aura certes point de secrets pour la Cour, elle ouvrira ses registres ; et c'est à la faveur des renseignements qu'on y puisera, que **le Parlement et la nation** seront en état de prononcer si **l'intérêt public et particulier** ne sont pas combinés ici le plus heureusement du monde pour démasquer le précepteur Marin, et pour renvoyer le dit précepteur à l'orgue de La Ciotat, d'où il est descendu si mal à propos" (p. 893).

Enfin l'embrayage de la nation va jusqu'au bout dans le discours de Beaumarchais : grâce à elle, il se range parmi les citoyens qui en font partie, pour mieux soutenir les droits de l'égalité. Sans doute celle-ci n'est encore que juridique, mais rien ne changera dans le système lexical qui organise cette déclaration enflammée : datée de 1773, qui ne la considérerait comme caractéristique, par son vocabulaire, de l'après 1789 ?

"La **nation** n'est pas juge en cette affaire, mais elle s'y rend partie **dans ma personne**, et ma cause est celle de tous les **citoyens**.

Je prends avec autant de justice que de plaisir le nom de **citoyen** partout où je parle de moi dans cette affaire : ce nom est doux à ma bouche et flatteur à mon oreille. Hommes simples dans la société, sujets heureux d'un excellent monarque, **chacun de nous, Français** a l'honneur d'être **citoyen** dans les tribunaux ; c'est là seulement où nous pouvons soutenir **les droits de l'égalité**. Ils y sont même tellement respectés que le souvenir ne croit pas au-dessous de lui d'y soumettre les siens contre nous, et de s'y laisser condamner à notre avantage sur tous les points qui lui seraient justement contestés (...)" (p. 887).

Il ne manque même pas aux contextes certaine emphase, voire des métaphores que nous avons du mal à prendre au sérieux, et qui "vieillissent" bien des discours des plus rigides Montagnards.

"La nation, à la vérité, n'est pas assise sur les bancs de ceux qui prononceront, **mais son oeil majestueux plane sur l'assemblée (...)**" (p. 870).

Qui prétendra que NATION est une création socio-politique de la Révolution ?

Voilà qui était déjà bien connu, et je n'ai rien découvert. J'ai voulu, par ces citations un peu longues, rendre sensible ce qui était réellement le lexique politique vers 1770. J'ai choisi Beaumarchais. Je citerai plus loin Helvétius. Mais combien de textes, trop peu lus, montreraient la même chose !

II.5. Terreur et Révolution.

L'exemple de NATION est assez clair et aurait dû nous suffire. Il m'a semblé difficile, même dans les limites d'une esquisse, de ne pas indiquer au passage dans quelle voie on peut appliquer le même raisonnement à d'autres mots. Cela me permettra d'insister sur le fait qu'il n'y a pas de synchronisme automatique entre révolution politique et changement lexicologique. Ce dernier peut précéder la première, nous l'avons vu. Il peut aussi ne pas lui survivre. C'est le cas du mot Terreur.

L'étude d'A. Geffroy sur ce mot ne permet pas de douter de l'ampleur du phénomène et de la concomitance de l'événement et de sa désignation. Le simple fait que la Terreur ait été "à l'ordre du jour" prouve que cette fois le soubresaut politique coïncide avec son éponyme. Mais en tant que désignant d'un épisode, le mot est vite figé et scindé. Dans son usage courant, il redevient ce qu'il a été avant 93. Il ne reste qu'un témoin historique : il y a la Terreur comme il y a les Croisades. Mais terreur en 1815 ou en 1989 est toujours terreur comme devant. Les "terroristes" dénoncés par le régime de Vichy n'ont jamais été mis en rapport avec la Terreur du temps de Robespierre. Et cette nouvelle et provisoire connotation s'est effondrée comme d'elle-même quand l'opinion a pris conscience des réalités de la résistance.

Il n'y a aucune raison de considérer que le référent passager et historiquement situé de lanterner et Terreur est le lieu d'un changement linguistique.

Je pousserai le paradoxe jusqu'à maintenir l'idée d'immobilisme pour le mot Révolution lui-même, en prenant la précaution de rappeler que je limite mon point de vue au système linguistique. La structure du lexique français d'avant 1789 comporte déjà le mot Révolution dans son sens : s'il s'applique si bien et si vite à cet ensemble inouï de faits, c'est qu'il est déjà là. De ce qu'il précède l'événement, faut-il conclure qu'il l'a créé ? Ce serait pousser trop loin le paradoxe tocquevillien. Mais le principe en est éclairant. De même que pour Tocqueville tout ce qui résultera de la révolution se lit dans l'évolution désastreuse de l'ancien régime (centralisation, irresponsabilité, suppression de la démocratie locale, pompe à finance étatique), de même dans le système lexical se sont mis en place des réseaux de notions nouvelles (v. von Proschwitz), se sont développés des effets de sens dénotatifs et connotatifs (v. nation dans le Goëzman), et en particulier un mot-idée qui n'attend qu'un signal historique pour devenir le mot-phare qui a ébloui F. Brunot.

Dans un récent article de la revue MOTS (n° 16 de mars 1988), R. Reichardt et H.S. Lüsebrink en ont fait la lumineuse démonstration. Ils ont tout décrit avec tant de précision qu'un bref résumé de leur propos suffira à terminer l'esquisse de cette réflexion sur les mots. On ne peut nier, en regardant des dictionnaires, celui de Snetlage ou celui de l'Académie (1798), que "De l'Ancien Régime au Directoire, cette notion connaît donc singularisation, politisation, et valorisation" (p. 37), et que "l'ancienne notion descriptive, transformée en terme de combat, devient une arme dans la logomachie des camps politiques opposés" (p. 38).

Mais par ce constat on a déjà déplacé le problème du "linguistique" au "pragmatique", et si l'on recherche la base sémantique de la mythification du mot devenu "cher au Peuple français" (p. 41), on trouve des "mutations datant souvent d'avant 1789" (ibid.) ; le système lexical est déjà en place, par exemple, dans l'Histoire des Deux Indes :

"Raynal met par là en place des structures d'énonciation qui préfigurent des schèmes de pensée et d'action révolutionnaires et sur lesquelles se focalise l'intérêt de ses lecteurs" (p. 47).

Non seulement il n'y a pas de génération spontanée, mais le travail qui fait naître la Révolution comme mythe attaché à l'année 1789 a été prophétisé par d'Argenson, par Mably, et a trouvé son aliment référentiel dans les événements d'Amérique :

"Mais de toutes ces révolutions, ce fut sans aucun doute la guerre d'indépendance des Provinces Unies d'Amérique qui, après 1688, contribua le plus au développement du concept. Justifiée dès le 12 mai 1775 par la Gazette de France qui la considère comme une "insurrection" légitime, mais en même temps rejetée comme "panache de révolte" [Linguet], l'"heureuse révolution" [Mémoires Secrets Bachaumont-Pidansart] de l'Amérique septentrionale se trouve généralement légitimée par référence au droit naturel et son caractère profondément démocratique et humain" (p. 50).

La conclusion des auteurs est double : pas de nouveauté d'ordre linguistique, sémantique ou lexical ; mais quelque chose se passe : "césure, ancrage", disent-ils. "Inquiétude" ai-je suggéré dans le titre de ce chapitre. Laissons-leur d'abord la parole :

"Au vu des témoignages "pré-révolutionnaires" que nous venons d'analyser, rien d'étonnant à ce que le bouleversement de 1789 mettant fin à l'Ancien Régime français ait été immédiatement baptisé Révolution par les contemporains. La notion de "Révolution" constamment valorisée et politisée au cours du 18e siècle (...) constitua en 1789 un terme si généralement appliqué aux crises politiques graves qu'elle s'imposa presque d'elle-même pour conceptualiser les événements en cours et comprendre leur signification historique. Ici comme dans d'autres domaines, 1789 a donc moins innové que les manuels d'histoire ne le laissent supposer.

Mais si, dans l'histoire sémantique du terme, 1789 apparaît aussi comme un aboutissement, cette date constitue également une césure profonde. Il fallait, en effet, la Révolution française et l'ardeur de ses luttes pour ancrer le concept politique de révolution dans l'imaginaire social, en lui donnant la force d'un symbole collectif" (pp 64-65).

L'absence d'un changement linguistique objectif, repérable par l'analyse des faits du lexique, est aussi indiscutable que l'existence d'un changement profond : qu'aurait pensé La Harpe si on lui avait dit qu'il ne s'est rien passé dans la langue en 1789 ? Je parie pour l'attaque d'apoplexie. Et ce n'est pas dans la sérénité que le mot Révolution, sans changer de sens, s'applique à un référent dramatique et bouleversant.

La relative immobilité (ou évolution lente et préalable) des structures ne nous dit qu'une chose jusqu'à présent : c'est que nous n'avons pas su encore localiser ce changement.

Avant de tenter ce dépassement dialectique, quelques problèmes restent à régler. Parmi les questions inévitables en matière de système, il y a le néologisme. La période révolutionnaire en fourmille, on le sait. Le système en a-t-il été changé pour autant ?

II.6. Statut du néologisme.

L'existence même des catalogues de néologismes révolutionnaires, de F. Brunot à Max Frey, le titre et la date de la Néologie de Mercier, l'idée diffuse d'une extravagante libération de la création lexicale, autant de faits qui accréditent la thèse de la mutation large et profonde du lexique français. Mais quand on a fait la part de ce qui était acquis avant 1789, et celle plus grande encore de ce qui n'a pas survécu à la décennie 1789-1799, il faut bien, une fois de plus, rendre aux faits leur juste proportion. Ce n'est pas encore là qu'il faut trouver la réalité du changement.

A titre d'exemple, et parce qu'il nous met sur la voie de la solution que je développerai à partir du chapitre IV, examinons la façon dont l'Histoire de la langue française traite cette vaste question.

On est frappé d'abord de la fréquence des appréciations normatives de F. Brunot, qui juge, qui évalue, qui exclut. La distinction et le Bon Usage président toujours chez lui à l'examen des faits. Au hasard des études qu'il développe, les composés méritent un coup d'oeil : l'excès néologiste dans leur emploi est rapproché des excès de la fin du XIXe siècle ; comme s'il ne devait rester de ces "créations" que leur condamnation, et une méfiance accrue envers bon nombre de nouveautés ! Le vrai changement serait-il dans l'ancrage d'une réaction de rejet, favorisée par la prolifération réelle, mais le plus souvent éphémère, du néologisme ?

"Il faut ajouter qu'une foule de composés avec extra, ultra, archi, ont pris naissance. Nous avons parlé de la valeur des deux premiers dans les classifications politiques.

Donnons comme types des mots en archi : "archifourberie".
On rencontre même des noms superficiels faits avec per,
à la latine : "perscélératesse" d'hommes infâmes.
La politique, qui a sa réclame, commençait le désordre
qu'il était réservé à la langue du commerce d'achever
au XIXe siècle, à l'âge des "chocolats extrasuperfins". "
(HLF X, p. 55).

Le néologisme révolutionnaire, création ou extension de sens,
obéit donc aux règles d'un filtrage fondé sur des règles préétablies, et
aussi post-établies si je puis me permettre ce néologisme. Il est en tous
cas un enjeu de bon usage avant d'exister comme tel.

Pour certains mots, Brunot paraît s'en tenir sagement à une
perspective descriptive, mais il est vrai que l'extension de sens existait
avant 89 :

"Conséquent devait nécessairement s'employer tôt ou tard
au lieu de l'expression de conséquence ; l'adjectif est à
de conséquence, ce que important est à d'importance.
Conséquent avec ce sens est déjà commun au XVIIIe siècle.

A l'époque révolutionnaire, les exemples fourmillent".
(HLF X, p. 130).

Mais dans le même volume, à la page 243, l'auteur condamne
explicitement cet emploi, au milieu d'autres "fautes", qui font encore la
joie des puristes d'aujourd'hui, et qui montrent bien que la poussée
néologisante du discours non surveillé transcende la petite décennie 1789-
1799, qui n'offre, comme toute période sociolinguistique de "préciosité",
qu'une prolifération discursive éphémère. En effet, à côté de l'emploi
fautif de "conséquent", l'H.L.F. relève l'extension abusive de soi-disant,
d'excessivement, d'alternative (Robespierre, comme d'autres avant et
après lui, faisait la "faute"), les emplois extensifs et condamnables de
fixer (p. 131 ; mais c'était déjà un mot de la "nouvelle préciosité" du
temps de Maïvaux), de se motiver (au sens de : "se fonder sur un mo-
tif")... Quand on fait le bilan, on se dit que l'explosion néologiste n'a
pas pu changer la langue : le réflexe normatif qui sanctionne les faits
un siècle plus tard montre qu'en profondeur cette abondance des change-
ments superficiels a ancré le refus du changement.

Si la poussée néologiste de la Révolution contenait en germe
son autocensure, elle a, plus largement encore et plus banalement, porté
en elle, comme toute crise jargonnante, la promesse de son annulation.

On sait le caractère éphémère des dérivés de circonstance : aujourd'hui encore on ne pourra parler de chiraquiser ou de rocardiser un courant de pensée qu'autant que les hommes politiques intéressés seront sur le devant de la scène. Mais outre les brissotins et autres dérolandiser, les déprêtriser, septembriser, patrouillotisme, fanaticoroyalisme, et mille autres ont disparu, ni plus ni moins que bon nombre de vocables composés ou dérivés qui commençaient à proliférer bien avant 1789 :

"Tout d'abord il convient d'éliminer un assez grand nombre de mots cités comme nouveaux, qui existaient plus ou moins obscurément, avant 1789. Tels sont "insusceptible" (...), "dépersuader", "inconvenable", "disconvenant", "disconvenable" (...)".

Nous en rencontrerons d'autres. Et le malentendu vient de là. On a tiré argument de l'ampleur des énumérations de Max Frey, croyant y trouver ce que la Révolution avait durablement modifié dans le lexique. Ce n'est qu'une erreur, et dès les premières lignes de son ouvrage l'auteur était pourtant clair sur ce point :

"pour donner une impression vivante et une idée d'ensemble de l'oeuvre néologique de la Révolution, il ne suffit pas de s'occuper exclusivement de ce qui en est resté dans la langue, mais il faut aussi tenir compte de ces nombreuses formations pittoresques, hybrides et épisodiques qui n'avaient leur raison d'être qu'à cette époque".

(Max Frey, p. 2).

On ne peut qu'admirer cette sorte de Dictionnaire par grands thèmes de ce que la langue de la Révolution a créé, fait surgir, accumulé, le tout ponctué de datations, situations, explications. Mais jusqu'où cela a-t-il changé la langue, et en quoi ? Max Frey est très prudent sur :

"ce qui est resté dans la langue moderne de tous ces néologismes plus ou moins usités à la fin du XVIIIe siècle. A ce propos, on ne doit ni exagérer, ni méconnaître l'oeuvre de la Révolution". (p. 274)

J'en viens à me demander, avec une insistance croissante, si le changement linguistique le plus profond et le plus certain n'est pas l'enracinement de l'inquiétude dans un jeu de forces qui a neutralisé l'évolution visible de la langue objet. Max Frey n'en fournit un indice parmi d'autres :

"Mais un fait nous frappe le plus, c'est que le latin et le grec redeviennent une source inépuisable, d'où jaillissent les néologismes.(...) On en a abusé si bien que nous nous demandons si ces termes archisavants étaient vraiment admis et compris par le peuple ou s'ils ne représentent que l'apanage d'une élite intellectuelle, fêrue d'antiquité" (p. 272).

En définitive, peu de changement durable, et peu de sérénité.

Pour mieux démontrer ce qu'il y a d'illusion rétrospective dans ce que nous appelons le néologisme révolutionnaire, revenons à notre témoin privilégié. Dans l'affaire des Fusils, en 1793, Beaumarchais emploie les mots impolitique et impatriote (Pléiade p. 987). P. Larthomas rappelle opportunément que ce sont des mots d'époque (de fait on les a trouvés chez Danton, chez Desmoulins, chez Robespierre). Il est visible ensuite que ces mots ont disparu, et que ce qui a changé n'est donc pas l'état durable de la langue. Enfin et surtout, ces emplois témoignent beaucoup plus d'une propension du discours à préférer la création néologique immédiate à la périphrase, tendance caractéristique de la seconde moitié du 18e siècle : ainsi dans l'affaire Goëzman, cette fois, en 1773, Beaumarchais emploie-t-il le mot confortatif (p. 719) ou nous présente un Goëzman qui "soutient que son suffrage était ingagnable" (p. 813). P. Larthomas nous apprend que ce dernier mot "semble propre à Beaumarchais".

La crise néologique, tantôt ouverte (avec Desfontaines par exemple), tantôt latente au XVIIIe siècle, a été particulièrement forte après 1789. Dans une large mesure, elle n'a été qu'une crise.

Même des mots-phares, que nos images d'Epinal lient au spectacle de la Révolution, n'ont pas été créés par elle. Nous avons vu plus haut Beaumarchais parler de l'Etre Suprême. Il n'est pas le seul. Et ce n'est même pas un mot tellement "philosophique" ou "prérévolutionnaire". M. Péronnet, dans son article de D.H. S., le rappelle :

"Du 8 au 17 août se place la discussion sur la Déclaration des droits. De nouveau les évêques participent largement aux débats. Dès le début on discute pour savoir s'il faut placer la déclaration sous les auspices de l'"Etre Suprême". Aucun évêque n'est choqué par une expression que la postérité a tendance à mettre au compte de J.J. Rousseau ou d'un hypothétique "langage des lumières", mais que les évêques manient quotidiennement comme synonymes de Dieu".

(D.H.S. n° 20, p. 127).

Certains mots semblent porteurs de l'idée, pour ne pas dire de l'idéologie révolutionnaire : le mot régénérateur a été employé en effet sous la Révolution, quoique Frey et Gudin n'en parlent pas. On pourrait croire le mot inconnu avant 1789 ; il n'est relevé ni par Académie 1762, ni par Féraud, ni par Trévoux 1771 [il apparaît sans explication dans HLF VI, p. 1304]. Or le mot et l'idée datent, au moins, de l'avènement de Louis XVI. On sait que Diderot en 1774 était prêt à voir en lui un nouvel Henri IV. A. de Baecque explique comment l'emploi du mot dans les Cahiers de Doléances est en fait un aboutissement :

"Le premier symbole régénérateur reste très souvent lié à l'univers royal. Louis XVI accueilli dès 1774 comme le "régénérateur du royaume" profite pleinement des espoirs mis en l'"homme nouveau" (...). C'est à son signal que se déclenche la rupture, c'est lui qui recueillera le "tribut précieux" de la régénération, comme l'écrit Condorcet dès la fin de 1788. Le triomphe éclate davantage encore, pour ne prendre qu'un exemple, dans les Cahiers de Doléances, pleins de respect et d'admiration pour le monarque "libérateur" et "régénérateur". "

(A. de Baecque, DHS n° 20, p. 203).

Pour conclure ce bilan de la relative stabilité lexicale, au principe de laquelle se trouve l'inquiétude d'un changement qui en fin de compte n'a pas lieu formellement, on peut regarder, sur une plus large échelle chronologique l'évolution de certains vocabulaires. J'ai déjà effleuré celui de l'agriculture. L'ouvrage de W. Sewell fait bien apparaître sous un certain angle la Révolution comme une parenthèse, puisqu'il souligne les "continuités", qui ont existé "entre l'ancien régime et le XIXe siècle", et qui "traversent la Révolution" (p. 11), et ce "discours des ouvriers révolutionnaires de 1848" qui est "émaillé d'une terminologie apparemment archaïque datant du système des guildes et des corporations de l'Ancien Régime" (p. 7).

* * *
* *
*

Ma vision d'une langue stable n'est pas sereine, on le sent. Extérieurement, les changements sont faibles, ou nuls, ou contraints et surtout éphémères. Le bilan d'après la Révolution ne nous montre pas un

système linguistique révolutionné. Et il est vrai qu'on ne bouleverse pas une langue en quelques années. Mais se peut-il qu'une si forte révolution politique reste sans effet sur la langue ? Ou au moins sans effet durable ?

L'immobilité de la syntaxe comporte en elle un principe d'inquiétude : ces "spécimens de français écorché", n'est-ce donc rien qui soit dans la langue ? Les explosions néologiques, le plus souvent éphémères, laissent-elles intacte toute la langue française, même si les structures lexicales n'en sont pas affectées ?

J'ai cru longtemps qu'on pouvait "s'en tirer" en opposant à la stabilité de la langue l'effervescence du discours. En un sens, c'est tellement vrai que c'en est banal. Mais il me faut un chapitre encore pour montrer que l'opposition langue-discours a été le lieu de confusions graves chez certains historiens de la langue, et surtout qu'elle n'explique rien, si on la prend telle quelle, dans la problématique du changement linguistique.

—
—

CHAPITRE III.

=====

CHAPITRE III : LANGUE ET DISCOURS.

=====

L'opposition classique de la langue et du discours, face aux contradictions que nous apportons, est un principe d'explication insuffisant, mais nécessaire. Brunot n'en a pas tenu compte : on pourrait croire que le tome IX défend et illustre le discours de l'époque révolutionnaire, tandis que le tome X décrit la langue stable. Ce n'est pas si clair. D'autres sont allés plus loin dans la confusion. C'est le cas de Paul Lafargue dont l'étude est trop intéressante et trop bien située au coeur de notre sujet pour que je ne l'examine pas de près.

D'autres encore en ont profité pour dire qu'après tout, de 1789 à 1800, la langue des français n'a pas changé : il faudra bien que je dise pourquoi cela ne fait pas mon compte.

Mais il faudra aussi que j'explique pourquoi l'affirmation selon laquelle "le discours seul a changé" sous la Révolution est fautive ou dépourvue de sens.

III.1. Les méfaits de la confusion de la langue et du discours : la position intenable de Paul Lafargue.

On pourrait parler de mythification, d'aveuglement, et passer. Que faire de l'essai rédigé, il y a près d'un siècle, par un socialiste qui a plaqué sur une vision gauchie des faits l'image qu'il se faisait de l'apport de la Révolution à la langue française ? On pourrait dire à propos de "la langue française avant et après la Révolution" ce que disait Fontenelle de la Dent d'or : il ne manque qu'une chose à la situation des faits évoquée par P. Lafargue, c'est qu'elle soit vraie. Mais si l'erreur est toujours une vérité partielle, elle est en l'occurrence très proche de nous et intéresse directement notre réflexion : aujourd'hui encore, lorsque nous parlons de la Révolution et de la langue française, nous ne savons pas bien quel objet nous désignons sous l'étiquette langue française, et nous pensons aux énoncés de nos contemporains et aux

nôtres, sans hésiter à les réduire à leur lexique et à leur prêter l'image des rapports de la langue à la société qui nous convient le mieux. En lisant les erreurs de P. Lafargue, peut-être éviterons-nous les nôtres.

L.J. Calvet a eu le grand mérite de rendre de nouveau accessible ce document significatif, en le publiant dans Marxisme et linguistique comme "l'amorce d'une lexicographie politique qui nous intéresse directement aujourd'hui" (p. 9). Il n'est pas indifférent qu'en 1894 toute une étude ait été fondée sur le postulat sociolinguistique de la variation de la langue en fonction de l'état de la société, qu'elle ait comporté "une analyse documentée de l'idéologie de la langue avant la révolution" (nous verrons qu'en fait il s'agit du siècle de Louis XIV), et "une étude lexicographique du vocabulaire (essentiellement politique) né de la révolution" (p. 26). Mais la part d'erreur contenue dans le traitement de l'une et l'autre analyse explique le caractère mythique et inopérant de conclusions qui posent de prétendues "langues" (en fait des discours), qui ne sont que des êtres de raison, comme on disait au XVIIIe siècle. L.J. Calvet est bien avisé de dire que deux conclusions de Lafargue "ouvrent des horizons", mais il aurait pu ajouter "à condition qu'on en discute le caractère approximatif pour arriver à une vision plus juste". Si Lafargue a écrit (cité par L.J. Calvet p. 27) :

"La révolution s'est bornée en définitive à détrôner la langue aristocratique et à ramener à la surface une langue parlée par des bourgeois",

il cède à la facilité des étiquettes (pratiquement qu'est-ce que la "langue aristocratique" ? est-ce celle de Voltaire, de Diderot, de Madame de Pompadour, de Laclos, des Mémoires Secrets de Bachaumont, de Raynal, des rédacteurs du Trevoux, de l'Encyclopédie ? Car c'est bien elle qui "dominait" avant 1789. A-t-elle été détrônée ?). Quand il affirme :

"La langue classique tombera avec la monarchie féodale ; la langue romantique, née à la tribune des assemblées parlementaires, durera ce que durera le gouvernement parlementaire",

il confond la langue comme système et les discours comme porteurs d'une idéologie, en établissant a priori sa double équivalence : "langue classique" = Ancien Régime, et "langue romantique" = langue nouvelle due à la Révolution ; et il résoud ainsi le problème avant de le poser.

L'erreur peut sembler un peu forte. Elle s'explique très bien si l'on se rappelle que la pratique langagière a été l'objet de folles polémiques entre 1790 et 1830. Du bord opposé, Lafargue reprend la problématique de La Harpe qui voit dans "la langue révolutionnaire" un monstre d'incorrection, ou celle de M.J. Chénier qui n'a vu dans Chateaubriand que l'irruption dans la littérature d'une bizarrerie exotique et ridicule : sur ces mythes négatifs, il était trop tentant de reconstruire le mythe positif d'une bonne langue révolutionnaire, qui n'existe pas plus que la mauvaise. Combien de fois ne construisons-nous pas un objet de pure imagination par réaction contre un objet que nous détestons et qui est tout aussi imaginaire ! C'est ainsi que la falsification historique devient grossière, et que dans la première partie de son explication ("la langue et son milieu"), Lafargue montre la Révolution linguistique comme la réponse immédiate et sans transition à la "langue" de la Cour de Louis XIV et de l'hôtel de Rambouillet :

"Après la Révolution qui détruisait l'Ancien Régime, il était aussi impossible de ne pas innover dans la littérature du règne de Louis XIV que de continuer à en parler la langue" (p. 82).

D'un discours à l'autre, d'ailleurs fort éloignés et arbitrairement choisis, le dix-huitième siècle n'a pas existé ; et la "langue" se réduit à sa littérature et à son lexique.

Positions tellement intenable, que P. Lafargue ne s'y tient pas. Il a bien vu au dix-huitième siècle une "rénovation linguistique" progressive, et reconnu que les puristes du début du XIXe siècle ont protesté contre des nouveautés qui remontaient à la "ci-devant Académie" donc en deçà de la Révolution. Et ce que Lafargue dépeint, sans le savoir -et c'est pourquoi il nous intéresse encore- ce n'est pas la langue comme système, ce n'est pas non plus la moyenne des discours d'une époque, c'est déjà, mais il n'en dégage pas le concept, le sentiment linguistique incorporé à l'appropriation personnelle de la langue française. C'est seulement si l'on pense que ce que note Lafargue n'est pas un ensemble de faits, mais le filtrage de ces faits par la conscience des uns ou des autres, qu'on peut souscrire à ces analyses :

"Les puristes se désespéraient : des légions de mots barbares, bas et vils, assiégeaient la langue polie de bonne compagnie (...). La langue, ainsi que l'Etat, la société, la propriété et les moeurs, avaient été révolutionnés. Les historiens de la langue font à peine allusion à cette rénovation linguistique qui préoccupait si fort les lettrés dans les premières années du siècle" (p. 86).

Le silence des historiens de la langue, j'y reviendrai très bientôt, s'est donné pour justification le fait que cette "rénovation" n'atteint pas vraiment - nous l'avons vérifié dans le chapitre précédent - le système linguistique. Mais ils ne se sont pas demandé s'il n'y a pas, ailleurs que dans le système des formes, un autre changement.

Il aurait fallu dire à La Harpe, à Morellet : oui quelque chose s'est transformé dans la langue, mais ce n'est ni sa syntaxe ni son lexique ; vous entendez des discours différents, ou que vous jugez différents. C'est que quelque chose a changé dans les rapports de l'homme au langage. Les erreurs de Lafargue ont le grand intérêt de nous montrer cette nouvelle voie.

Lui-même ne l'a pas bien compris, parce qu'il lui fallait, idéologiquement, attribuer ce changement (mal vu, caricaturé, mal situé, mais réel) au peuple, et montrer que le peuple avait gagné. Je crains d'être obligé, dans le dernier chapitre, de montrer qu'il a en fait perdu... En attendant, notre auteur se débat dans des contradictions intéressantes. D'abord c'est l'idée, mythique, de la langue de la Révolution comme explosion d'une langue populaire :

"Les philosophes (...) ne pouvaient donc adopter un autre langage que celui de la noblesse : ils étaient même obligés d'en exagérer le purisme (...). Posséder une langue précise et claire, frappant l'adversaire comme une épée, était une préoccupation constante depuis Descartes" (p. 108).

Je ne sais si c'est là le "langage de la noblesse". Mais il est certain que ce caractère a traversé la Révolution, et que ce "langage"-là est celui d'avant, pendant et après la Révolution.

"Mais, en dehors des Encyclopédistes, poursuit Lafargue, un lourd travail se faisait dans la langue ; ses effets commençaient à être perceptibles bien des années avant la Révolution ; nous allons la voir éclater ouvertement et renouveler, comme par enchantement, la langue, dans l'espace de quelques années, de 1789 à 1794".

Cette magie-là, les esprits chagrins la verraient dans la seule imagination de Lafargue. Elle a été, d'une certaine façon, dans l'imaginaire des révolutionnaires et de leurs adversaires ; ce qui en existe est lisible dans certains discours et elle exprime une contradiction entre le mythe de la soudaineté, de l'explosion, de la révolution linguistique, et la reconnaissance de la progressivité, des déplacements presque insensibles, et d'une évolution si lente qu'elle a laissé le système tel quel "de 1789 à 1794". Car on voit au fil du texte de Lafargue se nuancer cette opposition ; de l'éclatement ouvert, on passe à la "marche accélérée" :

"La langue, au XVIIIe siècle, se transformait : elle perdait sa politesse aristocratique pour prendre les allures démocratiques de la bourgeoisie (Ce n'est pas si simple, J.P.S.): des littératures bravant la colère académique (?) commençaient à emprunter librement les mots et les locutions au langage de la boutique et de la rue. Cette évolution se serait effectuée graduellement, si la Révolution n'était venue lui imprimer une marche accélérée et l'entraîner au-delà du but que lui assignaient les nécessités de la situation" (p. 109).

Le détail de l'histoire n'est pas à jour ; le lieu n'est pas d'en discuter. Mais le fait d'envisager la langue tantôt comme système, tantôt comme ensemble typologique du discours, produit de nouvelles contradictions :

"Dès le début de la Révolution, la langue du XVIIIe siècle fut mise de côté, et sans transition l'on tomba dans le style démagogique (...). L'aristocratie avait senti la nécessité de gagner le peuple et de s'en servir, comme d'un bélier, pour abattre la bourgeoisie : et afin de la conquérir, elle abandonna sans façon le parler de la cour pour le langage des dames de la Halle" (p. 114).

Outre que Lafargue s'en tient aux "foutre" et "bougre" du P. Duchesne, où il voit une "révolution littéraire", il recrée, en confondant le système, les discours, et leurs protagonistes, ce qu'il appelle une "nouvelle langue", qui n'est nouvelle ni dans son lexique, ni dans sa syntaxe, ni dans les formes de discours : au plus peut-on y voir, telle qu'il l'évoque, une passagère enflure rhétorique :

"La langue de ces journaux et pamphlets, passionnée et violente, venait de naître : les mots forgés pour la circonstance mordaient ; les phrases enflées d'une rhétorique nouvelle s'abattaient sur l'adversaire comme des coups de masse" (p. 116).

Gageons que Lafargue avait en tête la Préface de la Néologie de S. Mercier, qu'il cite un peu plus loin. La rhétorique n'était pas nouvelle, et les effets des orateurs révolutionnaires sont restés calculés, et voulus corrects, contrairement à cette affirmation :

"Les événements politiques dans lesquels ils furent jetés étaient si imprévus et si précipités que, obligés d'écrire et de parler sous l'impression du moment, ils n'avaient ni le désir ni le loisir de se conformer aux règles académiques, de choisir leurs expressions, et même d'obéir aux lois les plus élémentaires de la grammaire" (p. 124).

P. Lafargue n'est pas plus lucide, quand il parle de la "réaction". Elle a existé, certes, et violente, et nous en subissons encore le contre coup, mais s'agissait-il vraiment d'"effacer dans la langue, ainsi que dans la philosophie, la religion, les moeurs, toute trace de la Révolution", quand

"le Mercure, où écrivaient Fontanes, Chateaubriand et les hommes du parti catholique, se gendarmait contre l'emploi des mots nouveauté, enrichisseur, étroitesse, hommes verveux, plume libérale, "un barbarisme monstrueux" (1er vendémiaire au X)" (p. 120) ?

Au bout de ces contradictions, de ces inexactitudes, de ces intuitions très profondes mais non dégagées sur la place de l'homme dans la langue, rien d'étonnant à voir se dessiner une image d'Epinal qui nie tout simplement les contradictions précédentes ; si elle ne s'est pas plus répandue, c'est peut-être seulement parce que le système politique français a été plus souvent dominé par la droite que par la gauche ; on imagine bien ce texte dans un manuel scolaire :

"Parlant et écrivant sans souci de la tradition, ils sortirent du cercle étroit qui emprisonnait la langue polie ; sans s'en douter et sans le vouloir, ils détruisirent en un rien de temps l'oeuvre de l'hôtel de Rambouillet et du siècle de Louis XIV. Ils se servirent sans nulle gêne des mots et locutions familières dont un usage quotidien leur avait appris la force et l'utilité, sans se douter qu'ils avaient été mis au ban de la cour et des salons : ils importèrent des provincialismes de leur lieu d'origine ; ils employèrent les termes de leurs métiers et négoce, forgèrent les mots qui leur manquaient et changèrent le sens de ceux qui ne leur convenaient plus. La Révolution fut vraiment créatrice dans la langue (...) et Mercier avait raison de dire que "l'idiome de la Convention fut aussi neuf que la position de la France". (p. 125)

Si cela était, on s'en serait aperçu ; ce n'est pas un idiome qui a changé. Il y a des bouleversements apparents et forts dans certains discours. C'est tout autre chose. Je n'insisterai pas sur les réflexions de Lafargue concernant la littérature. (Cette fois Chateaubriand est dans le bon camp). Je ne retiendrai que le tiraillement d'un auteur séduisant et agréable à lire, entre ce qu'il aurait voulu que fût la langue révolutionnaire, et une réalité qu'il devine différente, mais qu'il ne sait exprimer qu'avec les stéréotypes linguistico-littéraires d'une certaine tradition :

"La langue qui surgit de 1789 à 1794 n'était pas nouvelle: en feuilletant les oeuvres des vieux auteurs et des livres des écrivains que l'on traitait de libertins et de poètes crottés, on retrouverait les mots récemment introduits, à l'exception d'un petit nombre forgés pour la circonstance; on rencontrerait chez beaucoup de ces lettrés le même abus du style figuré et la même emphase qui de nos jours continuent à orner les écrits des romanciers s'intitulant anti-romantiques. La Révolution s'est bornée en définitive à détrôner la langue aristocratique et à ramener à la surface une langue parlée par des bourgeois et qui avait été déjà utilisée dans des oeuvres littéraires. Ce revirement commençait à se dessiner avant 89, la Révolution le précipita bruyamment" (pp 142-143).

C'est mieux que rien. Lafargue, à travers ses erreurs nous confirme que quelque chose a bougé. Mais il n'est plus question de la langue du peuple. Et la Révolution linguistique reste introuvable. Bourgeoise et bruyante, ne serait-elle alors que l'explosion momentanée de certains types de discours ? On pourrait bien, en réfutant Lafargue, et en l'utilisant contre lui-même, se satisfaire de cette solution facile. Pour combattre cette nouvelle erreur, il faut l'examiner.

III.2. La langue sans le discours : il ne s'est rien passé.

Notre chapitre II tentait d'accréditer l'idée d'une relative stagnation, liée à un je ne sais quoi de malaise qui sera élucidé un peu plus loin. Supprimez ce je ne sais quoi en rejetant dans les marges de l'insaisissable "parole" saussurienne tout le non-systématique, et vous aboutissez à la conclusion qu'il n'y a pas eu de révolution française dans l'histoire de la langue. C'est ce qui se lit entre les lignes de l'Histoire de la langue française cultivée d'Alexis François.

Si dans cet ouvrage qui reste une de nos meilleures histoires de la langue par son érudition et ses synthèses, la révolution est ainsi engloutie, serait-ce parce qu'elle a ce quelquechose de "barbare et de sauvage" qui convient mal à la distinction d'un idiome "cultivé" ? Ce serait faire injure à l'auteur que de voir là l'explication de cette extraordinaire absence : elle tient beaucoup plus à son positivisme scrupuleux. Pour lui, vue sous un certain angle, la langue n'a pas changé de Rousseau à Chateaubriand, ou de Delille à Lamartine. Aussi le livre dont je parle ne comporte pas de chapitre, ni de sous-chapitre, ni de paragraphe consacré à la période révolutionnaire. Il y a le XVIIIe siècle, puis le XIXe et le XXe. Auteur également de la 2ème partie du tome VI de l'Histoire de la langue française (peut-être les deux meilleurs volumes de l'ensemble), Al. François ne se réfère qu'à lui pour le XVIIIe siècle, et ne cite le tome IX (celui de F. Brunot sur la Révolution) qu'à propos du XIXe siècle.

Ce silence ne mériterait pas de plus longs commentaires (à s'en tenir aux faits objectifs et durables, il n'y a pas de bilan à faire), si l'on ne lisait en filigrane une certaine hâte à effacer la spécificité révolutionnaire : nous trouverons de cet effacement, dans ce passage d'un commentaire sur les Observations sur la langue française de Bordes (1760), quelques indices :

"Son rêve (celui de Bordes) a continué à hanter les cerveaux novateurs **avant, pendant, après la Révolution**. Restif de la Bretonne, emporté par un humanitarisme fumeux, mais inventif, a maintes fois essayé de lui donner une forme qui n'apparaîtra, très atténuée, que dans la Néologie de S. Mercier. Ce curieux ouvrage, collection de mots rares empruntés à toutes les sources, n'a paru qu'en 1801 ; mais son élaboration remonte à **plusieurs années en arrière** (Domergue, Journal de la Langue française, 19 mars 1791). A ce moment florissait une véritable école de néologues groupés autour **du principal grammairien de la Révolution, Urbain Domergue**. La Société des amateurs de la langue française, qui **se substitue**, de son propre chef, en 1791, à l'**Académie défunte**, est pourvue d'un "comité de néologie", avec un programme étendu comprenant la cueillette de vieux mots du XVIe siècle, l'extension des familles verbales et l'emprunt aux langues étrangères. Les programmes abondent à cette époque. S'ils ne laissent pas toujours des traces aussi sensibles que la Néologie de Mercier, ils entretiennent au moins un esprit favorable à l'accroissement du vocabulaire dans tous les domaines. On en trouve le reflet jusque dans la

cinquième édition du Dictionnaire de l'Académie **préparé par d'Alembert et Marmontel**. L'inspiration néologique, **favorisée par les circonstances**, tient autant que possible en échec le purisme aux abois. En 1787, l'abbé Féraud calcule que deux mille mots nouveaux ont été introduits depuis vingt ans dans la langue".

(Histoire de la Langue française cultivée, t. II, pp 45-46).

- avant, pendant, après la Révolution : les trois adverbes neutralisent la spécificité de l'événement : pendant n'est ni plus ni moins qu'avant ou après. Affaire de "discours" ou de "parole", non de langue...
- plusieurs années en arrière, favorisée par les circonstances : tout se passe comme si l'on ne nommait la terrible période que par des circonlocutions ; comme, après 68, nous parlions des "événements". Inutile de parler du discours révolutionnaire.
- Domergue, principal grammairien : n'est-il pas tentant de tout ramener à un seul homme, qui est un homme d'avant, et de pendant ? Il y a, au fond, continuité, sans qu'on ait besoin de le redire.
- La Société substituée à l'Académie : simple changement d'étiquette, avec la bousculade politique vulgairement appelée : ôte-toi de là, Morellet, que je m'y mette, Domergue...
- la 5ème, préparée par d'Alembert et Marmontel. Personne ne peut avoir la certitude que le corps même du Dictionnaire soit exclusivement l'oeuvre des Académiciens, donc antérieure à 1789. J'ai cru voir dans le texte des signes du contraire. Un seul exemple ; à l'article NATIONAL, l'édition de 1762 donne comme premier exemple Concile national, celle de 1798 donne Assemblée nationale, avant Concile national.

Qu'il y ait dans l'Histoire de Langue française cultivée un "impensé", un "non-dit", le signe d'une gêne, ou, si l'on trouve mes remarques un peu forcées, un silence pur et simple, la révolution reste effacée (et l'on pourrait faire les mêmes analyses à propos des "filia-tions", extensions et créations analogiques évoquées pp 55-56). La thèse sous-jacente est claire : une évolution très forte était en cours au XVIIIe siècle, qui tendait à rapprocher la société cultivée du peuple (je dirais plutôt : de l'idée qu'elle s'en faisait...). C'est l'esprit de Tocqueville : la révolution, à peu près faite avant la Révolution, provoque

la Révolution. Il n'y a donc rien à dire de l'étape linguistique, qui ne concerne que les paroles. Au demeurant, ce que l'on peut dire du discours révolutionnaire en général, et personne ne contredira François, c'est qu'il est de facture néoclassique, volontiers abstrait, et en continuité avec la thématique et le langage des Philosophes : vue sous cet angle sélectif, la langue française des alentours de l'époque révolutionnaire est bien celle que décrit notre auteur :

"Enfin [au XVIIIe siècle] la société évolue et, pour une bonne part, se rapproche du peuple (...). A la fin de l'ancien régime, Mercier, le révolutionnaire, parle de l'analogie entre le langage du peuple et celui de la bonne société. C'est le même, affirme-t-il, "puant la marée ou le musc" (Tableau de Paris) (...).

Marmontel, dans son Discours sur l'usage en 1785, en témoigne et proteste contre l'excès du purisme. Mais lui-même avoue que "partout et dans tous les temps, il y a des façons de parler qu'il faut laisser au peuple". Ensuite de quoi, la barrière ne sera qu'à peine soulevée par ce secrétaire perpétuel dans la 5e édition du Dictionnaire de l'Académie, préparée avant la Révolution : astuce, benêt, bonace, cagot, coûteux, débarbouille, etc. Et ce n'est pas la Révolution même, sauf, traditionnellement, dans la plus basse sorte de pramphlet, comme ceux du Père Duchêne, qui l'exprimera avec le moins de noblesse et de pureté dans ses discours et manifestes. Encore moins est-ce d'elle qu'il faut attendre la proclamation de l'égalité des mots dans le vocabulaire. Le langage révolutionnaire est singulièrement abstrait, et c'est par là seulement qu'il se ressent de la philosophie" (pp 52-53).

Al. François peut développer une vision toute négative de la politique linguistique de la Révolution (cf. notre chapitre I). Dans la politique, comme dans le jeu des formes de la langue, il ne s'est rien passé, que le pire :

"La question avait été posée devant la Constituante par Talleyrand (en réalité par Portalis), qui devait être soutenu par l'abbé Grégoire. Malheureusement ces initiateurs, tous condillaciens, songeaient moins à enseigner la langue qu'à la réformer, Grégoire allant jusqu'à dire "révolutionner". La réforme aurait porté sur toutes les parties de la langue, syntaxe, prosodie, vocabulaire. Aussitôt, à l'entour des assemblées, la gent grammairienne frémit, crut son heure venue, se mit au travail. En fin de compte, la langue ne fut pas réformée, mais sur un rapport de Grégoire, on supprima les patois encore très vivants, c'est-à-dire qu'on leur déclara une guerre à mort" (p. 165).

Dans une optique positiviste d'examen des faits et de bilan méthodique, on ne voit pas trop ce qu'il y a à critiquer dans un tel tableau, à condition d'éliminer l'observation du discours et de penser que la langue n'est qu'un système de formes doublé d'une dimension institutionnelle. L'inquiétude alors n'est qu'en creux chez Al. François, ou même elle n'est pas du tout. Le traumatisme des hommes qui ont vécu la Révolution et ses suites tout en utilisant leur langue dans une société bouleversée semble n'avoir eu aucun effet linguistique.

C'est à peu près ce qui ressort également de l'examen des positions d'un autre historien de la langue, plus proche du peuple par ses engagements politiques, acquis d'avance à l'idée de progrès à la faveur de luttes de classes, je veux parler de Marcel Cohen et de son Histoire d'une Langue, le français.

On sait que ce linguiste refusait la "dichotomie" saussurienne de la langue et de la parole, refus salutaire s'il s'agit de nier l'existence autonome réelle de l'un sans l'autre, refus dangereux si tout phénomène de langage est vu sous angle unique. C'est ici que l'on voit le problème de la Révolution et de la langue s'enraciner dans un débat théorique sur l'objet, langue dont on ne peut pas faire l'économie. Pour M. Cohen, le langage est un domaine à la fois global et possible à cerner ; on peut donc décréter :

"en tous cas il ne se fait pas de révolution brusque dans le langage comme dans une structure politique" (p. 37).

Si le langage est social, il comporte une partie systématique qui n'est pas automatiquement dépendante de la vie sociale (notez que l'auteur parle ici à propos de l'ancien français, très loin de notre époque) :

"Dans une très large mesure, la prononciation et la grammaire d'une langue forment un système impénétrable ; elles sont apprises en corps, d'un coup, par les enfants de chaque génération et ne subissent que des changements insensibles et inconscients ; la législation ni la mode n'y peuvent changer que des détails infimes. Fait social par excellence, cette partie du langage ne subit pourtant pas directement et immédiatement le contrecoup des événements sociaux, qui ne s'y fait sentir qu'à la longue et d'une manière qu'il est très difficile d'apprécier justement (p. 124).

Ces principes ne peuvent cependant s'appliquer sans nuance à la période révolutionnaire :

"Toutes ces conditions [politiques et sociales] ont eu leur reflet dans la vie de la langue française pendant cette période" (p. 234).

Mais il ne s'agit que d'un reflet, limité, indécis, et différé : l'ébranlement révolutionnaire et l'évolution de la langue française restent pour M. Cohen deux phénomènes distincts, et nous revoilà dans l'optique de l'immobilisme ou de l'évolution lente :

"La période révolutionnaire montre bien que l'agitation des événements ne précipite pas l'évolution des formes grammaticales. Les transformations au cours de cette période de vingt-cinq ans n'ont pas été plus rapides que dans le même intervalle de temps à tel moment moins marquant de l'histoire" (ibid.).

L'immobilisme est-il, comme chez Al. François, sans "reste" et sans regret ? A propos du langage populaire de Paris, notre historien précise qu'il n'y a eu "aucune tentative pour le substituer, en l'écrivant tel que les ignorants le parlaient, à la norme établie" (p. 235). Pourquoi ? M. Cohen, homme proche du peuple, et qui parle en son nom, pense que cela n'aurait pas été bon : pour lui, petit-fils de la Révolution, est attachée, ne varietur, au concept de la langue française, l'idée d'esthétique, de distinction et de convenance. Pas question pour le peuple de suivre les "ignorants". Et s'il y a quelque chose à reprendre dans le Père Duchesne, c'est, par opposition au bon (le "correct"), le mauvais (l'"ordurier") :

"dans le style de ces productions, les formes et la syntaxe sont du français correct ; la caractéristique essentielle est le vocabulaire **ordurier**" (p. 235).

La langue en fait n'a pas changé, et tant mieux. Ce "tant mieux" aurait-il été proclamé par J.L. Menetra avant 1789 ? Je n'en suis pas sûr. Nous en reparlerons. Le tutoiement lui-même en tous cas, et son caractère éphémère, ne semblent pas être regrettés par Cohen :

"Pour la grammaire, mentionnons pourtant le tutoiement révolutionnaire, qui a été imposé à un moment et qui, s'il avait duré, aurait pu être enregistré comme un changement d'origine populaire, incorporé à la langue de manière délibérée ; mais il n'a pas persisté" (ibid.).

Aux antipodes de P. Lafargue, une réflexion d'inspiration marxiste elle aussi, semble oublier les discours et leurs auteurs, et corroborer la thèse immobiliste.

Le "remords" de M. Cohen existe cependant, mais trouve son apaisement dans l'idée que tout de même quelque chose a changé : le vocabulaire. Seulement outre que cela ne "colle" pas très bien avec les principes rappelés plus haut, l'examen des exemples va nous ramener à la logique de notre chapitre II. "Grands changements dans le vocabulaire" : tel est le titre du § 3.

"Le vocabulaire n'est pas comme la grammaire : il est sensible directement aux nouveautés sociales. Le vocabulaire a subi, dans la période qui commence en 1789, un grand remue-ménage" (p. 235).

Je rappellerai ce que j'ai dit à propos de "lanterner" : le "remue-ménage" n'est pas le "changement", et surtout pas un changement des structures socio-politiques du lexique qui irait dans le sens "révolutionnaire". M. Cohen affirme lui-même qu'"il ne s'agit pas du tout d'une invasion de mots peuple" (p. 236). Enfin le système est inchangé :

"Il n'y a pas à signaler de nouvelles sortes de mots pour le français du temps : celles qui "fournissent" sont les mêmes que dans la période précédente, mais à un rythme accéléré, en proportion des besoins" (ibid.).

Sous le titre des "grands changements", c'est en fait vers la thèse de la continuité que nous conduit l'auteur. Sur 19 mots (p. 236 IV) cités comme signes de "diverses activités intellectuelles" caractérisant la période révolutionnaire, on constate que :

- 6 d'entre eux ne sont pas restés dans la langue : républicaniser, journaliser, aérostation, vélocifère, ou désignent un phénomène daté : sans-culotte, sans-culottide (au reste journaliser date de 1693, et aérostation de 1784) ;

- 5 étaient acquis avant 1789 : pactiser (1762, Rousseau), département (1765, mais l'institution était restée à l'état de projet), montgolfière, aérostat, ballon (ces trois derniers datent de 1783-1784) ;

- 4 sont tardifs : idéologue (vers 1800), légiférer (1799), vélocipède (1804), kaléidoscope (1818).

Restent préfet (1793) et consul (1799), mots anciens qui désignent en son temps une fonction nouvelle (et peu "révolutionnaire" !), conscription (daté de 1789 mais figurant avec un sens proche dans l'Encyclopédie Méthodique) et télégraphe (1792).

Quelle que soit la marge d'incertitude des datations (elles peuvent toujours être remontées à l'occasion d'une lecture), ce tableau ne laisse pas de doute sur la fragilité des conclusions sur le "changement" du lexique. Au fond, M. Cohen n'est pas mécontent de trouver entre le siècle des Philosophes et la Révolution une continuité qui l'intéresse :

"Les continuateurs de la littérature d'idées et de curiosités réformatrices du 18e siècle n'ont pas manqué sous la Révolution ; surtout Sébastien Mercier (Le Tableau de Paris, publié avec des suites, de 1781 à 1790) a été lu à cette époque et mérite de l'être encore" (p. 238).

La marginalité du langage populaire est une bonne chose :

"Aucune invasion de ce qui serait un langage populaire. Comme on l'a formulé heureusement, l'unification s'est faite **par le haut**, c'est-à-dire qu'un plus grand nombre de personnes ont appris à s'exprimer dans le français **normal**" (ibid.).

Où sont alors le changement et le progrès ? Saussurien sans le vouloir, notre auteur distingue dans la langue un objet interne et un objet externe, cette deuxième vision n'ayant aucune précision :

"Aussi bien la vraie conséquence immédiate de la Révolution n'a pas été une modification interne du français, mais le rôle national nouveau de la langue" (ibid.).

Vaguement, ce sont donc les "discours" qui ont changé. La langue est intacte.

◇

◇ ◇

Allons-nous dire, pour prolonger le propos de ces deux historiens de la langue, que la parole seule varie dans ses conditions de production, laissant la langue intacte ? Tout semblerait nous pousser à cette solution confortable : langue immobile, discours mutant. Mais il est à craindre qu'une telle formule comporte une contradiction insoluble. Cette idée selon laquelle des discours porteraient le changement sans affecter la langue n'est en fait ni raisonnable ni juste dans les faits.

III.3. Des discours nouveaux sans langue nouvelle ?

On pourrait pourtant penser , à voir la multiplication des analyses du discours engendrées par le travail lexicologique très important et très sérieux de ces dernières années, que c'est là la solution. Mais je crois qu'un grand nombre de ces études, qui apportent beaucoup à la sociologie et à l'histoire par la description des mots, laissent sans réponse la question de la mutation linguistique.

L'évolution des discours n'intéresse l'histoire de la langue que si les variables observées, portées par un groupe de prestige, deviennent les points forts d'un nouveau système, et affectent régulièrement la communication au point de créer un nouveau et durable modèle. C'est ce que W. Labov a magistralement décrit en étudiant la modification phonétique d'une diphtongue dans la petite île de Martha's Vineyard. Une prononciation marginale est devenue le centre d'un nouveau système dès que le groupe limité qui la pratiquait a été vu par les autres habitants de l'île comme porteur d'une marque distinctive de l'identité ilienne en réaction contre les prononciations continentales. Si la variable de discours ne fait que passer, elle ne vaut pas plus pour l'histoire et la langue qu'une infinité de variables inconnues et disparues aussitôt que hasardées.

L'article de J. Guilhaumou et D. Maldidier dans Langages le montre bien. L'emploi récurrent de certains mots a pu donner l'impression à ceux qui le pratiquaient qu'ils vivaient par là une "révolution linguistique" : ce n'était qu'une impression, liée à la croyance naïve en une prétendue transparence retrouvée du langage :

"L'expression "du pain et du fer" constitue dans la conscience politique des révolutionnaires un exemple privilégié du bon usage de la langue politique, un cas exceptionnel d'adéquation construite entre les mots et les choses" (Langages n° 81, p. 54).

Reflet de l'état de la société et des consciences, illustration de l'illusion référentielle, ce fait de discours n'est pas facteur de changement ; il est un effet provisoire de la révolution des institutions, des

données de fait, des états d'esprit⁽¹⁾. Pas plus qu'aujourd'hui l'"ouverture", hier "la force tranquille", avant-hier "la nouvelle société", ces cristallisations de discours en slogans, quelque récurrents qu'ils soient, n'apportent une mutation de langue ou de langage à l'époque révolutionnaire.

De même lorsqu'on s'intéresse au discours jacobin, on ne peut qu'admirer l'étendue des travaux qui lui sont consacrés. Dans le bilan remarquable qui en est fait par J. Guilhaumou et D. Lüsebrink (MOTS n° 2), les auteurs passent en revue, entre autres, les significations textuelles et les fonctions politico-sociales de l'oeuvre de Mably, des analyses pragmatiques de discours politiques, des études de stratégies argumentaires, de productions discursives de l'événement, de théâtre révolutionnaire, etc. Il est vrai qu'"on voit là se dessiner la figure complexe du fonctionnement et des soubassements sociopsychologiques du discours politique moderne, en particulier du discours jacobin" (p. 192).

Mais ce qui me semble moins convaincant, c'est l'utilisation que font les auteurs de la notion de "pragmatique" pour transformer en changement linguistique ce qu'ils n'ont d'abord présenté que comme une variable thématique. Ils ont raison de réagir certes contre l'illusion de la transparence du langage :

"Contre la vision référentielle de l'usage des mots qui prédomine chez les historiens, la perspective pragmatique désigne, elle aussi, le point incontournable de toute approche langagière des textes : la matérialité signifiante. Nous pensons, en particulier, à la distinction fondamentale entre les discours à visée directement référentielle et les discours efficaces par leur seule énonciation. Dans l'espace du savoir politique jacobin, les uns énoncent ce qui doit être dit (certains discours de Robespierre à la Convention en sont l'exemple le plus frappant), les autres constituent ce qui peut être dit (ainsi en est-il de la presse pamphlétaire, plus particulièrement du "Père Duchesne" d'Hébert)" (p. 196).

(1) Je rappelle ici que je ne songe nullement à contester les analyses de discours que je cite, si ce n'est pour quelques détails de formulation. En fait il y a deux attitudes parallèles : celle de l'observateur qui rend compte de la régularité des faits de discours dans un moment historique donné ; celle du linguiste qui cherche les étapes réelles du changement linguistique. Ma préoccupation est qu'on ne les confonde pas.

Mais l'expression, un peu magique, de "matérialité signifiante", n'éclaire rien, et son rapport obscur avec les effets pragmatiques du discours laisse apercevoir je ne sais quoi de nouveau et d'inouï, comme si le langage avait attendu la Révolution pour avoir une dimension pragmatique. Ce n'est pas ce que disent les auteurs, mais à leur suite on pourrait succomber à la tentation de conclure à une langue qui serait nouvelle dans ses discours, alors qu'elle est stable dans son système. Pour reprendre le titre de notre premier chapitre, toute l'inquiétude serait dans le discours, qui par là deviendrait le lieu exclusif de la mutation.

Il est vrai, d'autre part, que l'on peut voir dans l'époque révolutionnaire le lieu d'une "rupture énonciative", comme le disent J. Guilhaumou et D. Maldidier (article dans MOTS n° 16). Les Cahiers de Doléances avaient à dire quelque chose qui n'avait pas été dit, cet "acte de demande" étudié par D. Słotka de façon magistrale, il y a longtemps déjà (Langue Française n° 9 pp 58-73). Mais de là à écrire qu'ainsi "se trouvent mis en place les fondements de la **langue** des droits" (MOTS, 16, p. 134), il y a un pas que je ne trouve pas juste de franchir. Mais dans tous ces cas, le changement linguistique ne saurait être localisé dans un contenu récurrent et nouveau qui est d'ordre schématique.

Je souscris volontiers à l'analyse de discours de type harrisien⁽²⁾, qui conduit les auteurs à écrire :

"On aboutit ainsi à synthétiser sous la forme de deux phrases motrices l'ensemble des énoncés qui organisent dans le discours révolutionnaire de 1791, la question de la langue :

la corruption de la langue existe
nous/on/quelque chose/la révolution doit régénérer la langue"
(p. 141).

(2) Fondée sur l'analyse de "classes d'équivalence", c'est-à-dire de listes d'éléments figurant à des places analogues dans un texte, la technique de lecture empruntée à l'américain Harris a permis aux études de discours des historiens français, notamment Régine Robin, son équipe et ses successeurs, de mettre en lumière des constantes jusqu'alors mal vues.

Il est vrai que sur la langue en particulier se multiplient des discours nouveaux, des aspirations nouvelles, et une sorte de mythologie bien résumée dans ces quelques lignes :

"A l'origine il y avait l'idiome des Francs et les Gaulois, "primitif, pur et simple comme la nature". La féodalité, en renversant "les choses et les idées", a corrompu la langue. Elle a institué des appellations et des usages "serviles" : ainsi, par exemple, du vouvoiement dans les rapports sociaux, ou du titre de monsieur, madame dans les échanges quotidiens" (p. 141).

Mais cette vision, sommaire et mythique, n'ajoute rien à la critique du vouvoiement qui figure dans la 1ère Lettre Philosophique sur les Quakers par exemple. Le thème est donc traditionnel ; de plus le mythe s'est gonflé de la celtomanie croissante ; il n'y a rien de bien neuf. Pour une recherche sur le changement de la langue, il ne reste que l'idée d'une conscience linguistique naïve et volontariste :

"Après les multiples débuts sur l'abus des mots, les patriotes prennent conscience du décalage entre les idées et les mots. Cette conscience linguistique veut placer la langue à la hauteur de la liberté par une réinscription du langage de la nature dans la langue révolutionnaire" (p. 141).

Si dans l'évolution de la langue on ne voit aucune trace de cette "réinscription", c'est sans doute que celle-ci n'était qu'un mot d'ordre abstrait de patriotes qui n'avaient pas très bien compris ce qu'est la langue ni ce qu'est le langage. Face à ce vide de pensée, les idéologues avaient la partie belle.

Il faut donc dissiper une double illusion : celle d'un lien obligatoire entre des thèmes nouveaux et un changement linguistique ; celle aussi de la nouveauté des formes de discours de l'époque révolutionnaire. Les "idées nouvelles" sont parfois de vieilles thématiques. Mais même dans le cas contraire, elles ne provoquent jamais des modifications directes dans la langue. Le ressort du changement linguistique est donc d'autant plus à chercher ailleurs que, de part et d'autre de 1789, on a souvent l'impression de lire les mêmes types de discours : ce que j'appellerai les discours interchangeables.

III.4. Discours interchangeables.

Voyez comme Beaumarchais enjambe allègrement la frontière de 1789. Prenez dans son théâtre deux discours sur la liberté. Citons d'abord les quelques phrases que Léon y consacre à la fin du 1er Acte de la Mère Coupable en 1792 (je reviendrai sur cette scène que je citerai plus largement au chapitre IV).

"Mon père, on me mena dans une assemblée estimable (...) On m'invita d'y lire un essai que j'ai fait sur l'abus des voeux monastiques et le droit de s'en relever (...) Mon père, on en distinguera mieux un ignorant d'un homme instruit, et l'homme libre de l'esclave". (Folio, p. 303).

"Discours d'enthousiaste !" répliquera le Comte. Mais en quoi ce discours, alors que Léon est sincère et que Beaumarchais ne cherche nullement à le ridiculiser, serait-il "révolutionnaire" ? Bien situé en 1792, il le serait autant, comme discours, chez un Encyclopédiste, chez Diderot, chez Raynal...

Nous connaissons mieux le célèbre réquisitoire de Figaro contre la censure (1784) :

"On me dit que, pendant ma retraite économique, il s'est établi dans Madrid un système de liberté sur la vente des productions, qui s'étend même à celle de la presse, et que pourvu que je ne parle en mes écrits ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit, ni de l'Opéra, ni des autres spectacles, ni de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs. Pour profiter de cette liberté..." (Mariage de Figaro, V, 3, Folio p. 232).

Léon dit sagement les mots de son époque et le reflet des thèmes de 1781 ; Figaro critique avec brio une absence de liberté qui évoque Mirabeau, Danton, ou d'autres. On chercherait vainement dans le discours de Léon une spécificité de discours révolutionnaire ; on peut mettre Figaro à la tribune de la Constituante, et Léon dans un passage modéré de La Religieuse. Sans doute les deux passages n'ont que peu de points communs propices à la comparaison. Mais leur caractère interchangeable montre qu'il n'y a pas ici pour le discours de Beaumarchais un avant et un après 89.

Autre exemple : voici un court passage où l'accumulation des termes républicain, citoyen, l'emphase qui semble dessiner quelque chose

comme la patrie en danger, l'expression "du Nord au midi" qui évoque le Chant du Départ, semblent autant de signes d'un discours daté de 1792 ou 93 :

"Rappelons-nous le moment où le cri de la guerre avait réveillé toutes les nations de l'Europe, où son tonnerre se faisait entendre du nord au midi de la France ; supposons qu'en ce moment un républicain, encore tout échauffé de l'esprit de citoyen, arrive à Paris (...)"

Ce passage est tiré du livre de l'Esprit, d'Helvétius, publié trente ans avant la Révolution (Ed. 1759 t. I p. 210). En quoi certains accents de Danton, du point de vue de l'histoire de la langue, sont-ils marqués d'un changement linguistique ? Où est la frontière ?

Par contraste, lisons l'évocation de ce tableau à la Greuze :

"L'artisan dans sa vieillesse est consolé par sa nombreuse famille ; ses enfans reconnaissans des services qu'il leur a rendu dans leur jeune âge, s'empressent à leur tour de le soulager dans ses infirmités ; il verse des larmes de joie en voyant des petits marmots dont il est deux fois grand-père, sautille autour de lui ; l'un grimpe sur ses genoux, l'autre le tenant au col, et le petit nourrisson abandonnant le téton de sa bonne mère, tendra ses petits bras, et criera pour aller aussi embrasser le grand-papa..."

L'auteur n'est autre qu'Hébert, rédacteur du terrible Père Duchesne (n° 318, p. 3, cité par H.L.F. X, pp 33-34), l'enragé prototype de l'excès révolutionnaire du langage...

Arrêtons-nous ici un instant. Il n'y a là que de courts passages, saisis au vol d'une lecture. Mais ce qu'ils disent n'est pas ambigu : on peut écrire "de la même façon" après et avant 1789. Et à condition de trouver des thèmes comparables, ces discours nous paraissent semblables. Mais c'est là qu'apparaît la faiblesse d'analyses trop positives. A ne regarder que des indices externes, Helvétius parle le langage de 1792, Hébert celui de Madame Deshoulières.

Mais si la vision de la langue intègre le concept de style, si l'on pense que des formes isolées de langage (mots, syntagmes, phrases, paragraphes, pages) ne disent pas tout de ce qu'elles sont, parce qu'elles appartiennent à un texte et à un énonciateur, alors ces textes semblables ne nous apparaîtront plus que comme des textes homonymes.

L'hémistiche "O temps suspends ton vol !" se trouve dans les poésies de Thomas avant d'être le début du plus célèbre poème de

Lamartine : objectivement c'est le même ; il n'a ni la même signification, ni le même pouvoir selon qu'il s'intègre chez l'un ou l'autre point. Homonyme, il peut appartenir à deux styles différents. Alors nos textes peuvent bien apparaître après 89, comme des textes d'ancien régime, ou avant 89, comme des textes de tribune révolutionnaire : ils portent en eux un élément de changement. D'abord, bien sûr, ils confirment que dans la langue quelque chose n'a pas ou peu changé : lexique, syntaxe, configurations discursives même. Les historiens de la langue s'y sont trompés, les uns concluant à l'inexistence d'une mutation révolutionnaire, les autres s'efforçant de faire apparaître une "révolution" là où elle n'existe pas. Mais cet immobilisme, je l'ai dit inquiet. Et si nous ne trouvons pas où est le principe de cette inquiétude dans la stabilité, nous serons renvoyés à la vision de Tocqueville, qui, quant à la langue, n'hésite pas. Pour lui, seul l'ancien régime a engendré de nouveaux types de discours dans une symétrie absolue de l'après-révolution et de l'avant-révolution : voyez l'exemple du langage administratif :

"Il n'y a pas jusqu'à la langue administrative des deux époques qui ne se ressemble d'une manière frappante. Des deux parts le style est également décoloré, coulant, vague et mou, la physionomie particulière de chaque écrivain s'y efface et va se perdant dans une médiocrité commune. Qui lit un préfet lit un intendant.

Seulement, vers la fin du siècle, quand le langage particulier de Diderot et de Rousseau a eu le temps de se répandre et de se délayer dans la langue vulgaire, la fausse sensibilité qui remplit les livres de ces écrivains gagne les administrateurs et pénètre même jusqu'aux gens de finances. Le style administratif, dont le tissu est ordinairement fort sec, devient alors onctueux, et presque tendre. Un subdélégué se plaint à l'intendant de Paris "qu'il éprouve souvent dans l'exercice de ses fonctions une douleur très poignante à une âme sensible". "L'ancien régime et la révolution, p. 135).

Passons sur l'aptitude de Tocqueville à apprécier la sensibilité à l'oeuvre chez Rousseau et Diderot. Justement parce qu'il n'a pas compris ce qu'est un style, il peut établir une équivalence entre des formes d'expression que rien, hors texte, ne distingue. Il touche plus juste, s'agissant du vocabulaire politique, et ses analyses montrent que le changement linguistique ne peut apparaître, si l'on se tient à l'optique qui a été celle du chapitre II :

"La langue de la politique elle-même prit alors quelque-chose de celle que parlaient les auteurs : elle se remplit d'expressions générales, de termes abstraits, de mots ambitieux, de tournures littéraires. Ce style, aidé par les passions politiques qui l'employaient, pénétra dans toutes les classes et descendit avec une singulière facilité jusqu'aux dernières. Bien avant la Révolution, les édits du roi Louis XVI parlent souvent de la loi naturelle et des droits de l'homme. Je trouve des paysans qui, dans leurs requêtes, appellent leurs voisins des concitoyens ; l'intendant, un respectable magistrat ; le curé de la paroisse, le ministre des autels, et le bon Dieu l'Etre Suprême, et auxquels il ne manque guère, pour devenir d'assez méchants écrivains, que de savoir l'orthographe" (p. 240).

Langage méprisant d'aristocrate mis à part, Tocqueville révèle ici où peut conduire la vision positive des faits : dans les discours mêmes il ne peut y avoir de changement révolutionnaire ; car les idées, les discours et la langue sont déjà là, dès l'ancien régime, dans telle réponse de paysans à une enquête.

On peut par conséquent, même d'un point de vue linguistique, effacer la révolution :

" Les impôts indirects sont odieux, disent-ils, il n'y a point de ménage dans lequel le commis des fermes ne vienne fouiller ; rien n'est sacré ni pour ses yeux ni pour ses mains. Les droits d'enregistrement sont écrasants. Le receveur des tailles est un tyran dont la cupidité se sert de tous les moyens pour vexer les pauvres gens. Les huissiers ne valent pas mieux que lui ; il n'y a pas d'honnête cultivateur qui soit à l'abri de leur férocité. Les collecteurs sont obligés de ruiner leurs voisins pour ne pas s'exposer eux-mêmes à la voracité de ces despotes".

La Révolution n'annonce pas seulement son approche dans cette enquête ; elle y est présente, elle y parle déjà sa langue et y montre en plein sa face" (p. 190).

Je ne discute pas ici le fond de l'argumentation. Ce qui est confirmé c'est l'existence, avant 89, de discours d'après 89... discours interchangeables. Mais avec ses généralisations à l'emporte-pièce, Tocqueville a le mérite de nous rappeler qu'au-delà des formes semblables, il y a ceux qui parlent, intendants, préfets ou paysans. Pour lui, cela importe peu.

Pour moi, c'est bien là qu'est le point de résistance aux verdicts d'immobilisme. Dans une langue, il y a un système et des formes discursives, mais il y a aussi celui qui la parle, l'écrit, la lit, l'entend.

Et celui-là, c'est à la fois un individu, et le membre d'un groupe. Beaumarchais ne représente pas l'idiome à lui seul, pas plus que le paysan qui subit son enquête. Mais il n'y a pas de langue française sans Beaumarchais et sans paysan. La langue française n'existe pas si elle cesse d'être la langue des français.

Si celle-ci, dans les apparences, n'est pas "révolutionnée", si les formes du discours se sont si peu modifiées, c'est que la hiérarchie du prestige social chez les français n'a pas vraiment évolué. Au point de jonction du discours et de la langue où l'on se demande si telle variante de tel groupe social va devenir la variante de prestige susceptible de faire changer la langue (v. Labov), on est forcé de reconnaître que s'il y a un discours vraiment populaire, il est émietté, inefficace, et ne "mord" pas sur les structures linguistiques. En attendant d'en tirer les conséquences dans les chapitres IV et V, constatons que la norme, avant, pendant et après 89, a été la meilleure garantie de cette interchangeabilité des discours, car cette norme a nié la possibilité de toute coupure la remettant en cause.

Les jugements rétrospectifs d'un sympathisant de la Révolution comme F. Brunot sont très éclairants. Tout ce que de nouveaux discours drainaient d'éléments menaçants pour l'équilibre syntaxique et discursif de la bonne langue, pouvait et devait s'effacer. Brunot est bien l'héritier de la Révolution. Mais il en a hérité le respect inquiet du français pur et correct, et le refus (ou l'applaudissement au refus) de toute évolution qui n'était pas "bonne". Son point de vue est celui de la "distinction", de l'élévation par le haut de M. Cohen, du "bon goût" selon Al. François. L'évolution des discours est en fait l'histoire d'une voie étroite tracée entre des obstacles, et une suite de poussées évolutives heureusement avortées : l'autorité du grammairien l'emporte ici sur l'ouverture d'esprit de l'observateur :

"Toutefois, il faut bien le dire, on est loin de pouvoir justifier tous les emplois normaux des prépositions par des besoins véritables ou conformes à un instinct. Des analogies **aveugles** mettent certaines prépositions à la mode, et elles gagnent de proche en proche, grâce, moins à leur valeur qu'à l'effacement progressif de cette valeur. Tel est le cas de après. Il était usuel de dire attendre après, une foule d'autres verbes prennent des compléments construits de la même manière" (H.L.F. X, p. 351).

Les discours ont un peu débordé, il y a eu du relâchement (heureusement sans suite...) ; ce n'est pas dit sans mépris :

"Féraud admettait il ne lui a resté que l'espérance, "parce que le verbe est là impersonnel et que l'espérance est régime direct" ! Encore, après avoir observé que plusieurs le condamnent, se reprend-il : "Car, à le bien envisager, dit-il, l'espérance n'est pas à l'accusatif, mais au nominatif... Ainsi le prétexte d'employer l'auxiliaire avoir... n'a point de foulement".

A l'époque de la Révolution, **on se moque bien de ces subtilités, qu'on ignore du reste** : J'ai resté à la porte est une forme de langage dont on retrouverait des milliers d'exemples et dans les manuscrits et même dans les imprimés" (H.L.F. X, p. 323).

Ainsi entre les bons discours, interchangeables et homonymes, et les "accidents" de discours qui -heureusement, disent-ils- n'ont fait que passer, on voit bien que ce ne sont pas les formes du discours qui cristallisent les mutations de la langue française. Le "français écorché" lui-même s'inscrit dans la tradition :

"Mais c'est ici le lieu de se rappeler ce que nous avons dit de la connaissance de l'orthographe au XVIIIe siècle. Rien n'est dégradé, c'est l'état ancien qui continue" (H.L.F. X, p. 148).

Quant aux "survivances", elles ne sont ni populaires, ni révolutionnaires ; comme à toute époque, à côté de rares nouveautés, et dans un ensemble stable, subsistent de vieilles formes discursives, sous forme de locutions convenues :

"Mais il s'en faut bien que tout ce qui entrerait dans ce "jargon de tribune", -j'ajouterai : et de barre- ait disparu sans laisser de trace. On raille parfois ces vieilleries, elles survivent néanmoins" (H.L.F. X, p. 85).

Et Brunot de citer dévier de la ligne, donner suite à, s'endormir sur un volcan, exploiter un filon, infecté d'un virus, inoculer un venin, neutraliser les efforts, paralyser la nation, etc. Dans tout ce désordre, bien loin de trouver un renouvellement de la langue dans ses locutions, expressions, stéréotypes de discours, Brunot nous ramènerait donc à l'idée, juste sous un certain angle, que du point de vue linguistique la Révolution ne serait à tout prendre qu'une crise de préciosité un peu forte :

"Un dictionnaire (...) ne serait pas moins intéressant que le Dictionnaire des Précieuses. Jamais les raffinements d'une coterie nés d'une mode ne vaudront pour l'étude des productions variées de l'esprit humain l'inventaire des inventions verbales dont s'est grisé tout un peuple" (ibid. pp 58-59).

Toutes les formes du discours persistent, y compris celles du peuple ; mais celles-ci jusque dans le détail restent toujours aussi marquées et marginales, comme cette hésitation entre les prononciations er et ar :

"La vieille question est toujours posée : er ou ar ? L'e pour a, qui, devant r, s'était introduit très anciennement, tend toujours à gagner certains mots : en "errière".

Le contraire est bien plus fréquent : "argot" pour ergot. La Mère Duchesne dit "tu [elle s'oublie] as évu ma "varginité". C'est la tradition du style poissard". (H.L.F. X, pp 94-95).

Si le point de l'esprit d'où l'on peut apercevoir que quelque chose a été révolutionné dans la langue échappe aux commentateurs les plus précis des formes particulières d'un discours qui n'est marqué que de continuité, de tradition, voire de marginalité déjà connue et transitoire, c'est que, malgré leur souci de l'anecdote, ils n'ont pas pris en compte les aspects concrets de l'homme dans la langue, et nous laissent face à des discours interchangeable.

Un critique d'aujourd'hui, examinant l'éloquence révolutionnaire, m'a aidé à cerner ce que je crois être le vrai changement et qui implique une vision moins étroite de la langue : celle-ci n'est pas indépendante du sentiment qu'en ont ceux qui la parlent. A partir d'une réflexion sur l'oralité et l'illocutoire, Peter France, dans un article sur l'éloquence révolutionnaire⁽³⁾, aide à concevoir une nouvelle orientation de la réflexion.

III.5. A la recherche du vrai changement.

Je voudrais donner d'abord la parole à Saint-Just ; certes son analyse radicale et partielle est en bien des points discutable ; mais dans

(3) V. bibliographie. Je remercie A. Pierrot qui m'a signalé cet article.

ce discours du 8 thermidor, il rappelle au moins que l'exercice de la langue n'est pas abstrait : le "bien dire" est lié à l'état des esprits, et la langue doit quelque chose à la conscience linguistique que l'événement infuse en chacun de nous :

"Avez-vous vu des orateurs sous le sceptre des rois ? Non. Le silence règne autour des trônes ; ce n'est que chez les peuples libres qu'on a souffert le droit de persuader ses semblables. N'est-ce point une arène ouverte à tous les citoyens ? Que tout le monde se dispute la gloire de se perfectionner dans l'art de bien dire, et vous verrez rouler un torrent de lumières qui sera le garant de notre liberté, pourvu que l'orgueil soit banni de notre République" ("Défense de Robespierre", in O.R., p. 185).

On ne peut plus avoir tout à fait la même langue, quand les circonstances vous conduisent à apostropher, sous le signe de la vie et de la mort, un adversaire politique absent :

"Danton, tu répondras à la justice inévitable, inflexible".
(31 mars 1794. 11 germinal an II. O.R., p. 167).

S'il y a dans cette phrase un style, il n'est certes pas repérable dans un changement du lexique, de la syntaxe ou de la rhétorique ; il n'est pas dû non plus à je ne sais quel modelage du langage sur le réel. Il témoigne d'une nouvelle relation du sujet à la langue, qui, gagnant tous les esprits, va peu à peu, et jusqu'à nos jours, modifier notre rapport intime et conflictuel avec elle.

Les orateurs révolutionnaires, vus par P. France, nous en donnent un premier symptôme : une nouvelle place est donnée à l'oralité:

"Entre 1789 et 1794 surtout, les Français assistèrent à un déferlement de paroles, une suite de batailles verbales dont l'enjeu pouvait être la survie de l'orateur ou de son parti. Ils virent également des tentatives d'instaurer un nouveau langage capable de faire l'unité de la nouvelle nation. Pendant ces quelques années la persuasion orale jouit à nouveau de son ancien prestige" (article cité p. 143).

On a des idées bien fausses sur les rapports de l'oral et de l'écrit, vus à travers la littérature et l'histoire de la langue. On a beaucoup travaillé sur la langue parlée au XXe siècle et sur les situations actuelles de communication orale. Mais l'on n'a guère jusqu'ici essayé de retrouver les traces de ce que pouvait être le rapport de l'oral et de

l'écrit dans le passé, sauf dans les recherches sur le signifiant, phonique et graphique, et dans les travaux sur le théâtre (je pense au Langage Dramatique de P. Larthomas). Sans doute, pour les époques passées, sommes-nous condamnés à la reconstitution. Mais P. France nous en rappelle assez pour nous laisser entrevoir qu'après un mouvement de réduction de la préséance de l'oral vers l'indépendance de l'écrit (en gros de Vaugelas à Féraud), les français ont vécu une crise de leur rapport à la langue dans l'inversion brutale de la tendance. A condition d'exploiter cette idée, on peut alors poser l'hypothèse de Mme Béatrice Didier, rapportée dans cet article, que "notre prose romantique est née dans la bouche des orateurs de la Révolution" (p. 145). Dans la bouche, oui ; la langue est pour un temps redevenue quelque chose de la bouche, et sans que le système abstrait s'en trouve visiblement modifié, la langue française est redevenue l'idiome que parlent certains. Dès ce moment, lorsque Taine écrit que l'orateur Robespierre est "le suprême avorton et le fruit sec de l'esprit classique", en émettant un jugement littéraire qui ne regarde que lui, il l'ampute de son vrai rapport à la langue ; non pas que ses discours n'aient pas été écrits, mais ils ont été conçus dans un épisode de l'histoire de la langue qui bouleversait en chacun la conscience réflexive de son idiome. P. France a bien raison de dire que "si nous voulons étudier la persuasion orale, les textes qui subsistent ne donnent qu'une faible idée de la parole vivante" (p. 146). J'irai beaucoup plus loin : le caractère écrit de ces textes, pour nous, si nous n'y prenons garde, nous fait croire que la langue française a été vécue, pratiquée et ressentie comme avant. Et nous sommes tout prêts à le croire, parce que l'oralité officielle a misé sur la continuité, la "tenue", la correction :

"Comme le dit Grégoire, "le langage des républicains doit être signalé par une franchise également éloignée de l'abjection et de la rudesse". L'allusion à la rudesse rappelle l'exigence d'une certaine tenue oratoire, qu'on rencontre à maintes reprises chez les orateurs de la Convention. Oui au tutoiement, non à la grossièreté. En affichant ce choix, Grégoire et ses alliés s'opposent à une révolution linguistique d'une autre espèce, celle d'un Hébert ("il faut jurer avec ceux qui jurent, foutre"). Dans le domaine du langage, comme dans d'autres domaines, et malgré ce que dira La Harpe, les enragés perdront la partie. En modifiant les termes de Brunot, on peut dire que la langue française sort indemne de la tourmente" (p. 152).

Mais qu'il y a-t-il qui reste et qui marque, sous cet effort volontariste de normalisation ? Qui est indemne ? Le système, oui. Les hommes, non. La place prise par l'oralité a réveillé et développé toutes sortes de conflits profonds qui affectent le rapport de l'homme à la langue.

J'ai conscience de solliciter un peu et d'exploiter la thèse de P. France : c'est qu'elle offre une excellente base de départ à mes élucubrations. J'approche de la partie la plus personnelle de cette étude, celle où je tenterai de mettre au jour le malaise linguistique profond que nous a légué la Révolution. Et le premier temps de la description de P. France, consacré aux formes du langage oral, m'y prépare. Signe de malaise, ce spécimen de "langue de bois" qui est la Lettre des administrateurs locaux du district de Bar !

"Législateurs, c'est avec tous les sentiments de la plus vive douleur, que les soussignés ont appris que l'intrigue et la cabale, sous le masque du patriotisme et de la justice, ont osé souiller même le sanctuaire de la liberté, jusqu'au point de suspendre l'opinion de nos représentants, jusqu'à les porter à des mesures qui, au lieu de soutenir la cause de la raison et de la liberté, à peine relevée dans nos contrées fanatiques, serviront plutôt à la saper jusque dans ses fondements" (cité p. 155).

Mais le commentateur rappelle judicieusement que l'oralité (réelle dans la proclamation, sous-jacente dans les écrits d'une période où tout est parole et senti comme tel) et la présence réelle des menaces, inscrivent dans des formes que rien d'objectif ne distingue de la pure convention, une force illocutoire liée à la situation, qui fait que la même langue en apparence n'est plus la même dans la réalité de sa communication. Et cela, c'est déjà du changement. Suivons P. France qui cite un rapport des Commissaires de la Convention à Orléans :

"Nous avons trouvé un patriotisme pur et énergique qui caractérise partout les véritables sans-culottes, mais jusqu'alors leurs élans vers la liberté avaient été comprimés dans cette ville par les ci-devant nobles qui n'y avaient rien perdu de leur insolence, par les prêtres réfractaires qui agitaient les torches du fanatisme et par l'ascendant des riches, qui, oubliant leurs vrais intérêts, s'isolent des citoyens dont ils calomnient sans cesse les intentions pour avoir des prétextes de les opprimer",

et qui le commente ainsi :

"Il serait trop facile, me semble-t-il, de voir dans ces textes écrits dans un moment critique un simple automatisme de langage. Pour ceux qui écrivent ainsi que pour ceux qui écoutent, il importe sans doute de créer ou de renforcer une solidarité nationale -ou de parti- contre des menaces très réelles" (p. 156).

On oublie trop que le texte, en cette période d'intenses échanges oraux, est de plus en plus tributaire de la force illocutoire qu'il vise à mettre en oeuvre, et que cette utilisation des ressources de la langue crée une virtualité de rapport à la langue comme à quelque chose qui devrait être l'instrument d'efficacité par excellence.

"Aussi bien la dénonciation de Robespierre que la réponse de Vergniaud auraient pu figurer dans un manuel de rhétorique à côté des harangues et des sermons de l'Ancien Régime. Cependant ils ne bâtissent pas leurs discours tout à fait de la même façon. Contre Vergniaud, qui essaie de mettre le public en garde contre ses discours "artificieusement préparés", Robespierre vise à donner l'impression qu'il parle sans préparation" (p. 162).

Il y a là le désir, plus ou moins conscient, de faire entendre une voix personnelle, liée au climat d'oralité, renforcée par les conditions illocutoires⁽⁴⁾, pressantes de l'exercice de la parole. Tout cela qui est nouveau, intense, et vivement ressenti, s'exprime dans un système qui ne change pas dans ses formes, et les textes peuvent bien se ressembler jusqu'à l'homonymie : le rapport d'Helvétius à la langue n'est pas le même que celui de Danton. Il est vrai que Robespierre calcule ses effets :

"On voit tout de suite comment Robespierre utilise en même temps le lexique de la Révolution (faction, fanatique, républicain, accaparement, etc.) et les ressources de l'élocutio traditionnelle, aussi bien les tropes (dignes fruits, etc.) que les figures de construction (p. e. les expressions ternaires et surtout l'anaphore). Il est évident que nous avons affaire à un discours composé avec soin" (p. 165).

(4) La notion d'illocutoire nous rappelle que plus que jamais dans la vie politique révolutionnaire l'expression langagière est toujours un acte.

Mais ce faisant, il fait entendre un style, c'est-à-dire une situation particulière du sujet dans le système inchangé qu'il utilise. Toute époque, certes, connaît une multitude de styles différents. Mais ceux de l'époque révolutionnaire sont liés à des actes de type nouveau, sans que les lois de la langue aient subi de changement correspondant. De là leur paradoxale nouveauté dans des formes figées ; de là aussi sans doute leur variété :

"il faut insister sur la variété de cette éloquence. Il y a peut-être un langage révolutionnaire (...), mais il y a plusieurs styles révolutionnaires. Dans n'importe quelle assemblée politique de cette époque, il y a une certaine monotonie (les mêmes idées, les mêmes expressions), mais on entend plusieurs manières de parler" (p. 171).

On entend... Le sujet des discours révolutionnaires, et les sujets parlants que nous sommes, tributaires du grand branle-bas de 1789-1794 en matière de langage, ne sont plus les sujets d'avant 1789. Vus sous cet angle, les facteurs de changement enfin apparaissent :

"Les orateurs de la Révolution doivent faire face à une assemblée où les vieilles règles du jeu ne sont pas respectées, où il est parfois difficile de se faire écouter, où les cris et les menaces ponctuent les belles périodes oratoires" (p. 172).

Ce n'est là qu'anecdote, dira-t-on. Je ne le crois pas. L'homme vit intensément son rapport à la langue, et la façon dont il le produit est marquée par les circonstances. Deux cents ans après, nous avons peut-être encore quelque chose des réflexes de ces révolutionnaires qui devaient se forcer à parler la langue correcte et stable dans une autre sphère où la passion et les menaces tendaient à libérer un langage qui avait choisi de ne pas se libérer.

C'est cette distance entre les formes fixes et la spontanéité nécessaire et refoulée qu'a essayé de caractériser Jean Genet quand il disait, à propos de Saint-Just :

"Le rythme, la syntaxe, la grammaire, tout appartient au XVIIIe siècle. Mais cette syntaxe paraît déformée, en tous cas transformée par l'audace des positions prises" (cité par P. France, p. 172).

En l'occurrence la syntaxe de Saint-Just doit beaucoup sans doute à la syntaxe de l'Esprit des Lois, que Montesquieu presque aveugle,

ne l'oublions pas, composait "oralement" et dont il dictait le texte. Mais à travers cette influence visible qui n'explique que la surface du discours, l'intuition de Genet rencontre une voix singulière et un sujet de discours que l'on ne saurait assimiler sans erreur à une expression d'ancien régime.

La parole est toujours un acte, mais la qualité de cet acte, ses conditions de production, la conscience de celui qui le pose en utilisant les formes de sa langue, transparaissent dans la façon dont il se réalise. Telle est bien l'intuition de P. France :

"Ce qui est nouveau ici (...) c'est le spectacle d'hommes qui utilisent une éloquence traditionnelle et un vocabulaire politique qui a sans doute ses racines chez les anciens, les penseurs de la Renaissance, les révolutionnaires anglais et les philosophes, pour saisir le pouvoir, pour tenter de décider l'avenir de la nation. La parole devient acte, et la lecture des discours révolutionnaires devient autrement passionnante que celle des plus beaux discours d'ancien régime" (p. 172).

Mais tout cela ne serait que pure spéculation, si cette nouveauté-là ne se rendait visible par des marques ou des traces. Sinon après avoir combattu ceux qui ont cru voir le changement dans les mots, ceux qui l'ont vu -maigrement- dans la syntaxe du tu ou du vous, ceux qui l'ont vu, à tort, dans une modification des formes de discours, je devrais me donner tort de le voir, avec P. France et bien d'autres, dans un "rapport du sujet à la langue" que je décréterais différent.

Les deux chapitres qui suivent n'ont d'autre but que de décrire et d'explicitier ces traces.

CHAPITRE IV.

=====

CHAPITRE IV : L'INSECURITE LINGUISTIQUE ET METALINGUISTIQUE.

=====

(Les traces de refoulement dans la langue dominante).

Je crois que les hommes qui ont écrit et parlé la langue française ont connu et nous ont légué une extrême insécurité linguistique, et que c'est là le changement apporté à la langue des français par la Révolution. Telle est la marque évoquée à la fin du chapitre précédent, et dont je vais essayer de décrire des traces.

Je prends l'expression insécurité linguistique au sens où l'entend W. Labov. Ses enquêtes l'ont conduit à constater, particulièrement accentué dans certains groupes sociaux, un écart objectif, mesurable, et souvent inconscient, entre la langue parlée par le sujet et la norme qu'il reconnaît, revendique et considère comme seule valable. Chacun de nous peut en faire sur lui-même l'observation : j'ai adopté la norme scolaire qui oppose j'irai [/e/fermé] et j'irais [/ɛ/ouvert] ; et si l'on m'enregistre, je produis un grand nombre de j'irai [zirɛ] en contradiction avec ma propre norme. Je revendique l'indicatif après tout...que et après que, et mon discours, capté à mon insu, fourmille de tout grand qu'il soit et après qu'il ait vu. Je m'insurge contre l'extension de sens du mot alternative, et l'on me surprend à dire il n'y a pas d'autre alternative. Etc.

L'expression insécurité linguistique pourrait être trompeuse et faire croire que le malaise est conscient. En fait il le devient rarement, sauf chez le linguiste. Et le phénomène n'a d'intérêt que pour autant que le sujet qui y est soumis ne s'en rend pas compte.

A partir de là, ma thèse est simple : la situation révolutionnaire ayant provoqué, ou au moins considérablement multiplié, les rencontres entre des sous-systèmes linguistiques contradictoires (populaire et bourgeois, distingué et familier, postclassique et "progressiste"), ayant d'autre part placé la plupart des locuteurs français dans une situation contradictoire (la voix du peuple, qui ne s'exprime directement que de façon limitée, est relayée par des porte-parole qui parlent la langue

d'une élite), il se développe à partir de 1789 une gigantesque et multiforme insécurité qui bouleverse profondément les rapports de l'individu à la langue.

C'est là que notre problème touche à la méthode de l'histoire de la langue, et à la définition même du concept de langue. Saussure a été "dépassé" par tellement de linguistes qui l'ont caricaturé, que je tiens à rappeler que rien dans mon esprit n'abolit la distinction de la langue et de la parole en tant qu'étape méthodologique, et que je ne me satisfais pas d'une théorie qui les confondrait de nouveau. Je crois seulement que la description de l'objet langue a tout à gagner à élargir le champ de ce qui peut être soumis à l'analyse synchronique et systématique, c'est-à-dire à intégrer l'appareil formel de l'énonciation (Benveniste et Jakobson l'ont fait), les constantes du discours (dans une nouvelle rhétorique), le calcul du sens (récemment, R. Martin), mais aussi l'étude encore mal théorisée du rapport de l'individu social (Labov) ou de sa voix personnelle (domaine stylistique) au système objectif des formes. Si l'on accepte donc de considérer que l'histoire de la langue englobe, avec la description des systèmes standards du lexique, de la syntaxe et des formes du discours, la nature exacte des rapports des individus à la langue, je dirai, à propos de l'épisode révolutionnaire, ceci : inchangée dans ses structures formelles dominantes, la langue française a été profondément bouleversée, chacun de ceux qui utilisent le système ayant manifesté dans son emploi les symptômes d'une insécurité, normalement attachée à tout fonctionnement linguistique, mais portée à partir de 1789 à un paroxysme qui peu à peu s'est transformé en crise latente perpétuelle, que nous vivons encore peut-être aujourd'hui. C'est en ce sens qu'a été bouleversée la langue des français.

Par exemple, le rejet périodique, viscéral, et malheureusement définitif de toute variation de la graphie et la constitution de l'orthographe en monolithe sacré est typiquement post-révolutionnaire, et fait partie de ces maux que nous devons, indirectement, à la Révolution. Là encore, ce n'est pas 1789 ou 1793 qui a créé un nouvel état de choses ; mais l'esprit de la Révolution a rendu irréversible ce qui n'était qu'une tendance croissante à l'immobilisation. Dans les temps modernes la graphie a évolué, des textes hérissés du XVe siècle aux habitudes plus sobres et déjà simplifiées du courant du XVIIe siècle ; à la fin du règne

de Louis XIV les partisans de l'orthographe nouvelle pouvaient simplifier des consonnes doubles, régulariser des emplois d'accents, hésiter sur les graphies és/ez. L'abbé d'Olivet a pu réviser la graphie de 5.000 des 20.000 mots du Dictionnaire de l'Académie de 1740. A la fin du siècle, le très peu révolutionnaire Féraud faisait imprimer dans le Dictionnaire Critique : afirmatif, je jette ou je jète. De 1789 à nos jours on ne connaîtra que la régularisation de phénomènes acquis, tels que Anglais pour Anglois (mais Voltaire et Féraud le pratiquaient déjà). Aucun changement important touchant la langue courante ne sera ensuite accepté, et les conseils de tolérance sur des vétilles irrationnelles seront systématiquement ridiculisés. L'insécurité linguistique endémique, devenue plus aiguë dans le choc de la Révolution, s'est donné là une priorité rassurante : guerre à tout ce qu'on voudra, mais paix et révérence à l'Orthographe. Celle-ci pourtant était dans un état provisoire, en cours de réforme progressive et prête à l'adaptation artisanale. Ce n'est pas tant la fixité de l'orthographe que nous devons aux conséquences de la Révolution, que sa transformation en une idole dont la contemplation permet d'oublier les vrais problèmes posés par l'utilisation de la langue française.

La cristallisation sur le franglais -quelque nécessaire que soit la vigilance face au danger réel d'une colonisation anglo-américaine favorisée par l'adoption irréfléchie de modes de penser d'Outre-Atlantique- en est un autre signe. L'attitude principalement défensive est ici la marque d'un rapport à la langue fait de crainte et de rétropection : la crispation sur le rejet fait oublier qu'aurait pu se développer une évolution par élargissement réel de la base sociale du langage (quelque chose comme une adoption mesurée de certaines tendances du "français avancé" dont H. Frei a fait la "grammaire"), éliminant sans doute plus naturellement les corps étrangers indésirables. Cet espoir a disparu : en faisant de l'élimination seule un idéal, on recommence à préférer la langue de Malherbe à celle de Montaigne ; et le rapport de chacun à la langue est devenu un rapport "malheureux".

Notre passé nous y prédisposait, et la continuité profonde, sous des formes parfois contradictoires, des purismes de Malherbe, Vaugelas, Bouhours, Voltaire allaient dans ce sens. Mais la discussion restait possible, et la langue du peuple n'était maintenue hors du sanc-

taire des bien-parlants que parce que la société était d'ancien régime, monarchique, hiérarchique, classique. Le paradoxe de la Révolution est qu'elle a accentué cette exclusion. Après tout l'humiliation du peuple et de ses parlures était avant 1789 dans la nature des choses, et la marginalisation des tendances populaires cadrait avec le système politique. Le refus de tout ce qui pourrait constituer une langue du peuple dans une Révolution conduite au nom du peuple, et ce sous le prétexte d'élever ce même peuple au-dessus et en dehors de lui-même, est une blessure plus profonde, et qui n'a jamais cicatrisé.

La Révolution a apporté l'image d'une langue nouvelle et le refus de toute langue nouvelle. Il me semble que c'est dans cette direction que devrait orienter ses recherches une nouvelle histoire de la langue française après 1789. Les quelques symptômes que je vais présenter dans cet essai ne constituent qu'une vague esquisse de ce à partir de quoi pourraient se bâtir des programmes de recherche.

IV.1. Des causes du malaise aux divers types d'insécurité.

Comment cela s'est-il passé ? Vu de l'extérieur, les structures du système ont frémi, bouilli et sont retombées dans leur état primitif. La retombée se voit d'autant mieux qu'elle accompagne la réaction politique de Thermidor, du Directoire et de l'Empire. Mais ce n'est pas la réaction politique qui a "fait" la retombée linguistique.

Dans une vue schématique, on pourrait dire que la situation contradictoire évoquée en ce début de chapitre a affecté les français de deux façons différentes. Pour les uns, appartenant par leur milieu, leur éducation, et les circonstances de leur prise de parole, à une élite formée au beau langage, la présence d'autres tendances de la langue a été sentie comme une menace contre l'unité, l'efficacité, l'effet d'entraînement nécessaire à la langue de la liberté : la superposition de deux langages, l'un bien constitué, l'autre fait de bribes et de morceaux, les conduisait naturellement à effacer la langue marginale, qu'ils voyaient pauvre et inefficace en fait parce qu'elle était diverse. Ce qui existe d'une vraie langue du peuple est donc ignoré ou sous-estimé, ou encore marginalisé, condamné, étouffé. Pour les autres, le prestige du discours

des premiers les met en situation de diglossie : d'eux-mêmes ils se jugent inférieurs, incapables de s'élever à la langue des meilleurs, ou font tous leurs efforts pour se hisser jusqu'à elle. Bien entendu tout ce la n'est pas conscient, on ne l'est que partiellement.

Il y a des traits qui pourraient appartenir à une langue populaire (v. infra chapitre V) ; il n'y a pas de langue populaire constituée en 1789. Hébert devra, comme les auteurs des Actes des Apôtres, emprunter à la tradition poissarde (langage composite recréé artificiellement pour "encanailler" l'élite) pour donner un vernis pseudo populaire à des textes qui respectent la syntaxe et le lexique dominants.

Tous sont donc partagés entre le désir politique de révolutionner la langue et l'impossibilité de vivre sereinement une coexistence qui n'est pas équilibrée : une langue d'élite, postclassique et distinguée d'un côté ; de l'autre des tendances variées et sporadiquement saisissables à travers de multiples essais de parole et des spécimens de "français écorché". Ce conflit qui s'inscrit dans la conscience de chacun ne donnera lieu qu'à des explosions tardives, déplacées de leur objet réel, et linguistiquement sans effet : revendications littéraires du langage romantique, dictionnaire à bonnet rouge du père Hugo, professions de foi symbolistes, surréalistes, lettristes ; colères puristes ou anti-puristes aussi inefficaces les unes que les autres ; généralisation agaçante des manifestations d'hypercorrection.

Je ne m'attarderai pas ici sur les parlers locaux. La lutte impitoyable menée contre eux (v. chapitre I) révèle au grand jour ce qui s'est passé aussi de façon plus cachée pour les variantes sociolectales. Le bas-breton ou le patois bourguignon doivent être extirpés ; mais aussi, plus profondément, tout ce qui n'est pas conforme à la langue unique dont U. Domergue est pour un temps le grand prêtre (v. infra chapitre V).

Le malaise à caractère diglossique s'exprime par des marques d'insécurité stylistique (ce sera encore le cas Beaumarchais), d'insécurité métalinguistique (chez des tricheurs comme Garat, des fanatiques comme M.J. Chénier, ou des idéalistes comme S. Mercier), et d'insécurité linguistique discursive (quelques exemples dans Mirabeau, Barnave, Robespierre ou Danton).

IV.2. L'insécurité stylistique comme symptôme. Le cas Beaumarchais.

Le gros problème posé par l'angle de vue que j'adopte, c'est que la mesure à prendre des phénomènes n'est pas quantitative. Avant de comparer des fréquences, il faut savoir ce que l'on cherche ; et j'en suis à cette première étape. Je ne me demanderai donc pas combien de fois Beaumarchais, après 1789, est en contradiction stylistique avec lui-même ; j'essaierai seulement de montrer que le phénomène existe, et traduit le vrai changement survenu à la langue des français. Plus tard pourront venir des études plus systématiques.

La question doit en effet être placée sur le plan stylistique. Le style, certes, ne se définit pas en opposition à la langue, puisqu'il en fait partie. Mais il est cette appropriation particulière de la langue qui dans l'ensemble de l'oeuvre "donne la sensation du fermé" selon la célèbre formule de la Préface du Cornet à dés de Max Jacob, et qui, au détour de la lecture linguistique du détail textuel se révèle par une disposition remarquable des éléments du système. Car, nous le savons, le système que traverse l'écriture de Beaumarchais n'a pas changé depuis 1789. Pour le vocabulaire, la démonstration n'est plus à faire depuis la magistrale étude de G. von Proschwitz. Et l'on a vu plus haut, à propos de l'emploi du mot nation et de son contexte, que les formes mêmes du discours en 1773 (affaire Goëzman) évoquent autant la phraséologie "révolutionnaire" que ce qu'on lit à propos des Fusils de Hollande. Je pourrais ajouter que si l'on cherche des accents précurseurs, sans parler de Figaro, c'est dans le Mémoire contre Goëzman qu'on trouve cette défense romantique de la femme, qui fait penser à Don César faisant la leçon à Salluste au 1er acte de Ruy Blas :

"mais lorsque les décrets lancés ont suspendu l'état et coupé la fortune des citoyens, lorsque les cachots sont remplis, et que des malheureux y gémissent ; qu'on ait le honteux courage d'exposer une femme..." (Mémoires contre G., 1773. Pléiade, p. 718).

Dans ce fragment de discours pré-révolutionnaire, nul signe stylistique de contradiction et de malaise. En 1773, c'est normal. Mais il y a plus. Une lecture superficielle, ou trop objective, a pu nous faire penser que Beaumarchais avait traversé la Révolution sans être ébranlé

dans sa façon d'écrire. Il nous manque une grande thèse sur le style de Beaumarchais ; mais, en son absence, on aurait bien l'impression qu'il y a chez lui continuité stylistique. On rapprochera la Mère Coupable d'Eugénie, les Fusils de Hollande de Goëzman ; et l'on peut même se demander s'il n'est pas de ceux qui ont contribué, en canalisant les "excès" révolutionnaires, à maintenir, voire à faire revenir en deça de ses pouvoirs expressifs, un langage qui continuait à s'appuyer sur le mythe de la clarté, de la raison et de la transparence :

"Je vous préviens d'une autre chose. Depuis quatre ans je vois avec chagrin faire un si grand abus de phrases déclamatoires, les substituer partout, dans les plus grandes causes, aux preuves nettes, à la saine logique, qui éclairent seules les juges et satisfont les bons esprits que je renonce exprès à tous les ornements du style, à toute espèce de parure, qui ne servent qu'à éblouir, et trop souvent à nous tromper. Simple, clair et précis, voilà ce que je désire être".

(Mémoire sur les Fusils de Hollande, Pléiade, pp 945-946).

Tranquillité persistante et fidélité à l'image de la langue que donnait dix ans plus tôt Rivarol.

Mais dans cette même oeuvre où se lisent sans surprise des accents révolutionnaires liés à un langage conventionnel et à une emphase alors naturelle et courante, il y a un signe visible d'insécurité : dans cette prose qui se veut oratoire, convaincante, somme toute une "belle prose", les vers blancs abondent, dont Vaugelas déjà recommandait l'élimination ; et peut s'y mêler même un emploi archaïque de la négation (De "pas" mis avec "rien" il fait la récidive !) :

"Eux et moi nous allons passer sous les yeux de la Convention Nationale, et même de la France entière. / Et **ce n'est pas** le temps de **rien** dissimuler /. Qui trahit son pays doit payer de sa tête / une action aussi déloyale... (Pléiade, p. 963).

Il y a là une discordance, et le témoignage d'une tension accrue entre l'ancien et le moderne, la prose et le vers, le naturel - qui fait surgir l'alexandrin - et la prétention à la grande prose - qui classiquement devait l'éviter.

Dans le passage suivant, P. Larthomas a bien noté les alexandrins et les octosyllabes : j'ajouterai qu'ils marquent d'autant mieux l'instabilité stylistique qu'ils introduisent un modèle conventionnel "fraudu-

leusement" emprunté à la tragédie dans un texte qui aspire à être nouveau, oratoire et politique par le recours concentré aux mots citoyen et nation dans la même phrase ; ce que le lecteur pressé d'aujourd'hui peut ne lire que comme un passage exagérément emphatique (ce qui n'est pas faux), peut en même temps révéler au lecteur attentif ce signe de désarroi linguistique inconscient qu'est le mélange des "citoyens", des faux alexandrins, et de l'octosyllabe envahissant :

"Mais ceci n'était rien / auprès de tout ce qui suivit/. Malgré l'horreur que j'en ressens,/ j'ai commencé, il faut finir/. Vous allez voir, ô **citoyens** !/ par les époques qui vont suivre /, jusqu'où, dans ce temps de désordre /, la scélératesse en crédit / a osé porter son audace / pour tâcher de faire périr / un **citoyen** irréprochable /, et **parvenir enfin à voler la nation** sans qu'on pût s'en apercevoir,/ comme on le fait de tous côtés/. Mais malheur à qui m'a forcé / d'entrer dans ces affreux détails /! Ils ont tous espéré me faire égorger par le peuple trompé ; **cinq fois l'affreux poignard a menacé ma vie. S'ils le font aujourd'hui, c'est un crime perdu. LEUR INFAMIE EST IMPRIMEE.**" (Pléiade, p. 1002).

J'ai indiqué en caractères gras dans le texte les alexandrins et le mot citoyen, et mis entre barres obliques les octosyllabes. Les capitales sont de Beaumarchais : autre dysfonctionnement par excès).

Il est bien entendu que ce n'est pas le désarroi psychologique qui nous intéresse ici, mais le fait que l'écriture, sous la poussée contradictoire du classicisme et de la nouveauté, fait apparaître un nouveau style qui porte en lui la marque de cette contradiction.

On ne s'est peut-être pas interrogé non plus assez précisément sur les causes de l'infériorité, à nos yeux manifeste, de la Mère Coupable. On peut évoquer l'âge, la fatigue, le retour au genre sérieux, l'influence renouvelée de l'esthétique de Diderot, et peut-être des pièces de Sedaine. On peut dire aussi que Figaro a vieilli, que le remords finalement affadit la Comtesse, que Chérubin en fantôme n'est plus de nature à séduire. Mais Beaumarchais n'était-il donc pas capable, avec ces nouveaux ingrédients-là, de faire un troisième chef d'oeuvre ? Et si c'était sa gêne par rapport à la langue qui expliquait l'échec ?

Car dans un premier temps, la lecture de la Mère Coupable ne livre rien qui soit attribuable, profondément, au contexte révolutionnaire. Sans doute y parle-t-on de divorce, et Figaro évoque le caractère

plus ou moins "constitutionnel" de tel procédé de fourberie (comme nous disons : ce n'est pas très catholique), mais l'intégration de ces mots n'a pas modifié le discours habituel des personnages. L'éloquence et les rythmes, étudiés par P. Larthomas, doivent plus à l'esthétique du drame bourgeois qu'à l'éloquence révolutionnaire.

Mais relisons dans son entier le dialogue entre Léon et le Comte, qui constitue le centre de la dernière scène du 1er acte :

"-Léon- Mon père, on me mena dans une assemblée estimable...

-Le Comte- Où vous fîtes une lecture ?

L.- On m'invita d'y lire un essai que j'ai fait sur l'abus des voeux monastiques et le droit de s'en relever.

Le C.- Les voeux des chevaliers en sont ?

Bégearss- Qui fut, dit-on, très applaudi ?

L.- Monsieur, on a montré quelque indulgence pour mon âge.

Le C.- Donc, au lieu de vous préparer à partir pour vos caravanes, à bien mériter de votre ordre, vous faites des ennemis ? Vous allez composant, écrivant sur le ton du jour ?... Bientôt on ne distinguera plus un gentilhomme d'un savant !

L.- Mon père, on en distinguera mieux un ignorant d'un homme instruit, et l'homme libre de l'esclave.

Le C.- Discours d'enthousiaste ! On voit où vous voulez en venir !"

(Folio, pp 303-304).

Ici le "discours" révolutionnaire (entendez les thèmes et les idées) est affiché, et confronté au discours d'ancien régime représenté par le Comte. Mais la parole révolutionnaire est inefficace parce qu'elle est auto-censurée : le Comte a l'autorité du système linguistique, en apparence. S'il est d'ancien régime, c'est, autant que par ses idées, par les formes de son discours : "vous allez composant" ; emploi systématiquement réglé du passé simple sur la datation de la veille ("Où fûtes-vous", "Où vous fîtes") ; sans parler de la querelle finale (après notre passage) sur les appellatifs ("Mon père" est une "locution triviale" à laisser "à l'artisan des villes"). Comment l'interpréter ? On pourrait l'expliquer par les distances prises par Beaumarchais à l'égard d'une langue d'ancien régime dont il force ici le trait ; ou par l'expression d'un regret de voir disparaître un langage (comme nous l'avons vu pour Suzanne et l'appellatif "Monseigneur"). On peut aussi penser qu'entre les deux Beaumarchais ne sait plus très bien où il en est, et perd ainsi de son aptitude à faire parler des personnages.

Car si nous regardons maintenant les propos de Léon, il commence au passé simple ("On me mena"), mais continue au passé composé en répliquant à Bégearss. Il lui a fallu, avant de prendre son style, passer par le langage du Comte, avant de se faire taxer, à cause de ses idées, d'enthousiaste. Contraint, donc maladroit, Léon serait-il la caricature d'un discours novateur ? Il n'en est rien : le personnage sympathique de Léon suffit à garantir qu'il n'y a pas de satire du discours révolutionnaire ; il n'y a pas non plus de valorisation de ce discours ; et finalement le style est mal adapté à l'époque et à la circonstance. En effet, par ses contradictions discursives (dire les idées nouvelles dans la soumission au langage ancien), Léon n'a plus qu'un langage banalisé, dont la pâleur traduit l'hésitation et l'affaiblissement stylistique de Beaumarchais qui le fait parler : le mot estimable ruine l'effet politique du mot assemblée ; l'abus des voeux monastiques illustre l'inflation du style substantif (qui ne date nullement de la Révolution mais peut faire perdre à Beaumarchais ses effets habituels de rapidité) ; le jeu des articles (un ignorant.../l'homme libre...) souligne mollement l'inconfort devant les slogans (doivent-ils être "particularisants" ou "généralisants" ?) ; enfin si les mots "vont bien" dans le contexte révolutionnaire, sans en être particulièrement révélateurs, aucun d'eux n'ose aller dans le sens de l'enthousiasme de Léon (quoi qu'en dise le Comte), ni dans le sens d'une satire. 1792, flottement, style incertain, texte raté pour cause de malaise profond.

En sens inverse de l'homme du peuple -mais finalement le résultat est le même- Beaumarchais hésite sur le chemin qui conduit d'un langage à l'autre. Le peuple, nous le verrons, ne sait pas non plus quel langage parler : la bonne langue, il l'écorche ou ne la respecte qu'avec effort ; celle qui lui est spontanée est méprisée. S'il y a quelque chose de changé chez Beaumarchais, c'est donc bien son rapport personnel à la langue. Il n'en est pas conscient ; un lecteur attentif peut, je crois, le mesurer : c'est la définition labovienne de l'insécurité.

IV.3. L'insécurité métalinguistique.

On me pardonnera, j'espère, le raccourci un peu barbare de cet intertitre. Je veux exprimer par là qu'au-delà même de la pratique

du langage, les prises de position sur la langue expriment les mêmes contradictions et le même malaise lié à un sentiment de discordance. En prenant trois témoins de l'après-révolution, qui ont vécu, ô combien ! la période révolutionnaire, on devrait obtenir une sorte de grossissement, comme à la loupe, du phénomène dont j'ai tenté de donner une idée par mes brèves analyses de Beaumarchais. La foule des témoins possibles est immense, et mériterait une large étude sous cet angle. J'ai choisi trois personnalités célèbres et voyantes : J. Garat, M.J. Chénier, S. Mercier.

IV.3.1. L'insécurité métalinguistique ou la mauvaise conscience : Garat et M.J. Chénier.

Deux aspects de cette discordance peuvent se rencontrer : elle peut être vécue avec l'effronterie et le cynisme de J. Garat ; ou de façon plus détournée grâce au biais du jugement littéraire dans le cas de Chénier. Dans les deux cas, la coexistence de l'idée de révolution et de l'idée de non-révolution est édifiante : le malaise de la langue est non seulement éprouvé par ceux qui parlent et écrivent, mais encore raconté entre les lignes de ceux qui disent la langue et le langage.

Les distorsions et contradictions qui forment la 5e Edition du Dictionnaire de l'Académie (1798) constituent le tableau clinique d'un bilan linguistique fait en état de malaise. Le corps du Dictionnaire étant pour une bonne part élaboré avant 1789, et le Supplément mettant nettement à part une certaine image, nette en soi, de la Révolution, tous mes feux vont se concentrer sur l'auteur du Discours Préliminaire : J. Garat.

On me dira qu'il s'agit d'un politicien qui a su traverser la tourmente, louvoyer entre les factions, être à temps ministre de l'intérieur, et que ses contradictions sont celles de l'éternel opportunisme politique. Soit. Disons alors que la société dans laquelle il vivait a bien fait les choses : c'est lui qui a rédigé ce Discours-Préface ; il n'a été confié ni bien sûr aux principaux responsables de l'élaboration du texte, ni à Morellet, ni à Domergue. C'est en Garat que la société du Directoire a trouvé son porte-parole en matière de langue française. Or dans ce domaine ses jugements sont aussi contradictoires qu'ont été changeantes ses idées politiques. Il est contre l'ancien régime et ses symboles, mais

la ci-devant Académie a préfiguré le fonctionnement de la démocratie. Il est dans la tradition de la langue "révolutionnée", mais il juge excellent de publier le travail des académiciens de l'ancien régime. Tout cela peut se justifier en invoquant la caution philosophique des Idéologues : sa philosophie du langage étant condillacienne, les mots nous sont "nécessaires pour penser" (Discours, p. VII), et du coup la frontière avec l'ancien régime se dissout dans cette permanente adéquation, qui est simplement "vraie".

Sous ce couvert scientifique, on peut à la fois rompre spectaculairement avec la tradition : il n'y a pas de beau langage mais "un bon langage, composé des vrais rapports des mots et des idées" (ibid.), rattraper au passage l'idéologie rivarolienne, et affirmer qu'il faut enseigner au peuple, qui bien sûr les ignore, ces "vrais rapports". Une belle idée de façade permet d'escamoter la parole du peuple : c'est l'idée de progrès :

"Une langue (...) est dans une mobilité continuelle. (...) quelquefois elle se perfectionne également par les mots qu'elle adopte, et par les mots qu'elle rejette (...) C'est cette troisième direction qu'il faut donner aux changemens d'une langue, pour que tous ses changemens soient ou des progrès, ou des perfectionnemens ; et cette direction constante, elle ne peut la recevoir que d'un Dictionnaire, fait suivant les vues et selon le plan dont nous avons parlé" (p. IV).

Mais cette idée de progrès, très théorique, est immédiatement liée à la justification d'un choix totalement conservateur. Selon quel modèle faut-il diriger et perfectionner ? On dira que c'est la langue de la liberté et de la Révolution mais le contenu réel est bien l'ensemble des corrections faites entre 1762 et 1789 (si ce n'est avec quelques corrections rétrogrades, v. mon article de 1978 dans La Licorne), et au nom de la métaphysique condillacienne et de l'efficacité, on plaidera pour l'édition (avec Supplément) du Dictionnaire de 1762 "amélioré" (il suffit de faire croire que l'amélioration allait dans le sens de la Révolution) :

"Une autre circonstance unique en faveur de ce Dictionnaire, c'est que, commencé à l'époque précisément où la Langue Française commençait elle-même les grands progrès qui devaient lui donner ses plus beaux caractères et sa perfection, il n'a jamais été interrompu un moment ; il

a assisté à tous ces progrès ; il en a tenu note en y concourant ; il a été un témoin et il est devenu un monument fidèle de toutes ces variations fugitives qui ne laissent aucuns souvenirs, si on ne les marque pas à l'instant même où ils se succèdent et passent ; c'est qu'enfin il a été fini à l'instant où la Monarchie finissoit elle-même ; et que par cela seul, il sera pour tous les Peuples et pour tous les siècles, la ligne ineffaçable qui tracera et constatera, dans la même langue, les limites de la Langue Monarchique et de la Langue Républicaine. (...)" (pp IX-X).

Voyez le sophisme effronté qui joue sur le mot finir ! Le point final donné à la Monarchie est nécessairement une abolition ; le point final donné au Dictionnaire est un achèvement. Au cas où l'on s'apercevrait du tour de passe-passe, l'idée de progrès noté au jour le jour fera l'affaire, quitte à être oubliée contradictoirement pour tracer une limite entre la Langue de la Monarchie et la Langue Républicaine. On peut tout accepter, à condition de dire que cela va dans le sens de la Révolution. Le Supplément alors ne fait pas tache : il est nécessaire, sans plus :

"Il était indispensable d'ajouter à ce Dictionnaire les Mots que la Révolution et la République ont ajoutés à la Langue. C'est ce qu'on a fait dans un Appendice." (ibid.)

Car, tout de même, Garat n'a pas le front de dire "il ne s'est rien passé". Sa Préface déborde au contraire d'enthousiasme révolutionnaire ; mais il fait cyniquement cohabiter ce sentiment avec un message de conservatisme, voire de réaction, et à peine implicitement, de mépris du peuple.

Un autre personnage, à la fois écrivain à succès pendant la Révolution, et critique littéraire, nous aidera à comprendre ce qu'est devenu pendant cette période le jugement sur la langue française tel qu'il s'exprime dans l'observation des textes littéraires. Si l'idéologie de M.J. Chénier nous choque, c'est bien parce qu'on y voit comment certaines virtualités évolutives de la langue ont été ressenties contradictoirement, et étouffées sous la préoccupation persistante des convenances. Ce qui est grossièrement masqué sous les sophismes de Garat est ingénument proclamé dans le Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789 :

"Ici nous occupent à leur tour tous ceux qui ont appliqué l'art d'écrire aux matières de politique et de législation ; non cette foule d'esprits subalternes qui, par des feuilles périodiques ou des brochures non moins éphémères, caressaient les passions de la multitude, quand la multitude avait la puissance, mais un petit nombre d'hommes plus ou moins distingués par leurs talents, également louables par leurs intentions". (p. IX).

Et voilà, contre la "multitude", la "distinction" chère à P. Bourdier devenue fille de la Révolution ! On pourra toujours dire que M.J. Chénier, à ce moment-là, a une position politique claire : pour 1789, contre 1793. Mais il en résulte un indéfinissable mélange d'affirmation révolutionnaire et républicaine et de mépris du peuple, ou pour mieux dire, car tel est peut-être le fond du sentiment linguistique que chacun porte en soi aujourd'hui en France, un conservatisme qui ne veut pas s'avouer.

Il n'y a qu'à voir le palmarès des grands écrivains cités p. XV, de Vergniaud à Garat, voisiner avec l'évocation de "cette année désastreuse, où le talent était devenu le plus grand des crimes après la vertu" : c'est le style de la langue de bois du Comité de Salut Public employé pour "flétrir" ses exactions. Quel héritage ! Rien n'a changé dans les formes du discours, et après tout l'on peut bien utiliser l'emphase figée des Conventionnels pour dénoncer leurs abus. Disons simplement que ce ton choquerait moins dans les Mémoires d'Outre Tombe. Mais le révolutionnaire Chénier va plus loin : il a une théorie de la "pureté" de la langue et du style, qui lui permet de rendre hommage en passant à Beaumarchais ; mais il la greffe sur un fondement philosophique anti-égalitaire qui lui fait prendre à parti Helvétius :

"On y trouve par exemple, que tous les hommes seraient égaux en facultés intellectuelles, s'ils étaient également secondés par l'éducation. Des raisons physiques, et par conséquent très puissantes, semblent démentir cette idée qu'Helvétius reproduit sans cesse". (p. 18)

Il ne s'agit pas directement, je le répète, de l'histoire de la langue. Mais ce détour fait mieux comprendre le sentiment langagier indissociable de telles positions. Dans les jugements de Chénier sur les écrivains, on voit bien que le Beaumarchais du Goëzman ou le Salluste de la harangue de Marius dans la guerre de Jugurtha (p. 135), sont aussi

pour lui des garants linguistiques, comme l'est plus explicitement Buffon, représentant du classicisme, du bon goût, de la continuité et de la sobriété (on connaît ses idées en matière de lexique et de style).

Un autre emblème de cette réaction, qui conduit au refoulement d'une liberté encore nominale mise au premier plan, est la transformation de l'idéal romanesque. Sans doute savions-nous déjà que M.J. Chénier n'a pas précisément les idées de Diderot. Mais en confrontant les formules des deux écrivains, on voit comment une certaine affirmation de la nationalité a pu envahir le terrain idéologique jusqu'à poser une éthique qui anéantit toute tendance à la libération. Là où Diderot parlait de "l'inconséquence du jugement public de nos actions particulières" (premier titre de Mme de la Carlière) et de l'"inconvenient d'attacher des idées morales à certaines actions physiques qui n'en comportent pas" (sous-titre du Supplément au Voyage de Bougainville), on voit jusqu'où peut aller une vision du monde, qui n'est pas étrangère au langage qui l'exprime, sur les mêmes sujets, à propos de Delphine :

"Non, l'homme ne doit point braver l'opinion, la femme ne doit point s'y soumettre ; tous deux doivent l'examiner, **se soumettre à l'opinion légitime, braver l'opinion corrompue. Le bien, le mal sont invariables** : les convenances qui assujettissent les deux sexes diffèrent entre elles, comme les fonctions que la nature assigne à chacun des deux, mais la nature ne condamne pas l'un au scandale et l'autre à l'hypocrisie, elle leur donne la vertu pour les inspirer, la raison pour garder la vertu, et toutes les convenances s'arrêtent devant ces limites éternelles".
(p. 209).

Semblable à l'attitude par rapport au langage, telle est l'idéologie dite "nouvelle", dans laquelle la liberté est tellement guidée par la raison et la vertu qu'elle devient plus contraignante que bien des valeurs pré-révolutionnaires, ou que sans le dire elles les retrouve : cette vertu inspirée par la raison, qui permet de ne braver que l'opinion corrompue, est-elle autre chose qu'une forme prétentieuse de la conformité à la tradition ?

On se dit alors que M.J. Chénier, dans les termes de sa morale de convenance (seules les mauvaises convenances s'arrêtent aux limites... etc. !), n'est pas plus un héritier de la Révolution que le bon abbé Féraud. Classicisme, tradition et fidélité. Chez Féraud c'est la fidélité à

l'ordre des choses ; chez Chénier, la fidélité à la saine philosophie du 18^e siècle. Mais l'un et l'autre sont des conservateurs. Si je les rapproche ici, c'est qu'ils représentent, dans l'après 1800, le même phénomène de retour à des valeurs précédentes qui garantissent la stabilité de la culture.

On le voit bien dans le Supplément du Dictionnaire Critique, composé en partie en exil par Féraud entre 1790 et 1800. Il n'a été publié qu'en 1988, en fac-similé du manuscrit retrouvé par P. Larthomas en 1964 : les marges en sont pleines de citations, rajoutées donc assez tard, de vers célèbres de Racine, La Fontaine, Molière, et d'autres. Déjà perceptible dans le Dictionnaire Critique (1787-1788), l'attention de l'abbé à délimiter ce qui convient, et ce qui doit s'adapter aux styles et aux situations, en fait un puriste nuancé, qui a cherché à dégager intuitivement le principe d'un filtrage continu de la langue, souple et ouverte aux nouveautés, code de l'homme de goût de la fin du siècle. D'abord favorable à la Révolution, il a rapidement fui en Italie, et s'est tenu ensuite en marge de la société française. On ne s'étonne pas qu'il accentue vers 1800, par ses citations, sa tendance à revenir vers le passé, vers les classiques ; mais que la même attitude se retrouve affichée dans le Tableau de M.J. Chénier, ancien auteur de Charles IX, et républicain membre de la Convention, donne envie de chanter, comme dans La fille de Mme Angot : "Ah non ! vraiment ce n'était pas la peine...".

"Au reste, écrit-il, en ces diverses compositions si resserrées dans leur cadre, on voit, ainsi que dans les grands poèmes et les bons ouvrages de l'époque actuelle, briller et dominer partout les opinions d'une saine philosophie, cachet profond du dix-huitième siècle, et marque certaine de l'influence qu'il conservera, sinon sur tous les esprits, **du moins sur tous les esprits distingués**" (Tableau, pp 273-274).

Une étude sur les mots philosophe et philosophie dans ce Tableau conduirait très probablement aux mêmes constats. L'insécurité métalinguistique, apparemment dépourvue de malaise personnel (il s'agit bien d'un écart objectif) est ici à son comble : oui à la révolution et au progrès ; oui à l'idéologie élitiste de l'ancien régime : c'est la coexistence des deux idées qui règle le jugement sur la littérature, les idées et la langue.

On ne s'étonnera pas de trouver en outre chez Chénier des marques d'insécurité linguistique : le mot révolution par exemple est à la fois totalement neuf et proclamé tel, et revenu à sa configuration sémantique d'avant 89. Phénomène plus courant qu'on ne croit, et visible, dans des conditions différentes, chez Barnave, mais aussi chez Robespierre (v. infra). En voici un exemple : M.J. Chénier est très réservé quant à l'idée de Lemercier de faire des événements du Portugal une comédie, dont le titre est Pinto :

"Peut-être l'événement choisi ne s'y prêtait pas beaucoup. Le Portugal délivré de ses oppresseurs avec tant de courage et d'activité, une **révolution** durable et complètement faite en quelques heures ; une seule victime, Vasconcellos ; la multitude agissante, et soudain le calme rendu à cette multitude redevenue corps de nation : tout cela ne paraissait guère susceptible de ridicule" (Tableau, p. 319).

Appliqué à un événement politique en partie comparable à la Révolution, le mot "révolution" n'a aucun lien connotatif avec l'idée révolutionnaire. Le contexte que j'ai cité lui attribue l'idée de sérieux, la référence cosmologique implicite à l'idée de retour, la constitution de l'événement en étape vers un ordre nouveau obtenu sans séisme et sans violence, bref une signification sans drame et sans heurt, qui ne choisit des virtualités du mot que ce qu'il comportait avant d'être sacré, idolâtré, dramatisé ; c'est en ce sens que l'employait l'abbé Vertot écrivant lui aussi sur la Révolution du Portugal et sur celle de Suède ; c'est en ce sens qu'on le retrouve dans le Dictionnaire de 1798 qui, à l'article Révolution, malgré des révisions certaines, ne mentionne pas la Révolution française (cf. mon article de La Licorne). On est même en deçà de la dramatisation apportée au concept par d'Argenson, et l'on songe aux efforts de Barnave essayant de conjurer le monstre révolutionnaire en répétant en 1790 que "la révolution est finie".

En même temps - -c'est ici que je mesure l'écart dit d'"insécurité"- Chénier ne se prive pas de rappeler "l'année mémorable qui est notre point de départ" (p. 321). On peut appeler cela de la polyphonie, ou un double langage : il y a dans le système de valeurs de Chénier deux modèles contradictoires : la Révolution et l'ordre ; il y a dans son métalangage deux systèmes qui coexistent : la Révolution et la distinction.

Les indices sont minces, et ce serait à une étude plus exhaustive d'en rechercher la multiplication, dont je ne doute pas. A travers Garat et Chénier, j'ai voulu suggérer qu'il n'y avait pas seulement, autour de 1800, une réaction politique et linguistique, très grossièrement masquée sous un discours de révolutionnaire bien pensant ; mais que le métalangage reposait profondément sur une incohérence comparable aux signes de malaise décrits chez Beaumarchais et aux conséquences d'un état de diglossie que j'étudierai plus loin. Brouillage conscient ou inconscient du sentiment linguistique ; rapport insécuritaire de l'individu à la langue. Il me semble qu'à sa façon, plus éclatante, Sébastien Mercier, dans sa Néologie, en est l'illustration.

IV.3.2. L'insécurité métalinguistique dans l'illusion : la Néologie de Mercier.

Sébastien Mercier a pour lui qu'il est un merveilleux écrivain, et que dans la Préface de sa Néologie on aurait envie de le suivre en tout, de le croire et de l'approuver, parce qu'il est prodigieusement entraînant. Un demi-siècle avant la Réponse à un Acte d'accusation il proclame "Je veux étouffer la race des étouffeurs" (p. xiiij note (1)). Toute cette Préface est une fantastique rhapsodie faite de diatribes contre les malheureux "idiologues", de passages enflammés sur l'origine divine du langage, d'arbitrage où le Président de Brosses est exalté et Condillac condamné, et de mille choses placées sous un emblème qui nous ferait croire à l'unité d'une langue révolutionnaire, sous le patronage de Danton et Hugo : l'audace :

"J'ai osé, car je ne suis pas de la classe de ces littérateurs hardis à être timides, amoureux de leurs fers, roulant dans la vieille ornière, et préjugistes obstinés ; j'ai osé, bravant de vaines et passagères clameurs, envisageant la langue telle qu'on l'a parlée, telle qu'on la parlera sans doute un jour, ou telle enfin qu'on devrait la parler ; j'ai osé, dis-je, certain de son prochain et long triomphe, déployer sur ses plus hautes tours l'oriflamme de la Néologie" (p. IV).

On est presque forcé d'applaudir aux développements vengeurs dirigés contre les réactionnaires mesquins ou apeurés que sont devenus La Harpe et Morellet, à l'éloge d'Atala, phénomène littéraire auquel

M.J. Chénier ne comprend rien, comme le fera remarquer plus tard Pierre Larousse. Proche, là encore, de Victor Hugo, Mercier développe, dans la théorie, un culte mystique du mot, et sa condamnation de la périphrase annonce "J'ai dit au long fruit d'or ; va tu n'es qu'une poire":

"Les phrases ou les circonlocutions promettent beaucoup, et donnent peu ; mais un mot neuf vous réveille plus que des sons, et fait vibrer chez vous la fibre inconnue. Ainsi, quand une idée pourra être exprimée par un mot, ne souffrez jamais qu'elle le soit par une phrase" (p. xj)(1).

L'enthousiasme n'empêche pas Mercier d'être clairvoyant, et de découvrir, sans le nommer, le principe de la polylectalité : à un même moment, les pratiques de la même langue sont diverses, et des points de fragilité du système provoquent des variations de sous-systèmes qui coexistent, fluctuent et deviennent ou non dominants : les puristes d'antan, dit en substance Mercier, ne l'ont pas compris :

"Il y a une foule immense de langues répandues sur toute la Terre, pourquoi dans la mienne, n'aurais-je pas des variétés prodigieuses qui se rattachent au même centre ?" (p. XIX).

Il est de fait qu'avant la Révolution, ce n'était pas toujours le plus puriste, le plus inquiet et le plus négateur qui gagnait. Les condamnations portées contre le langage de Marivaux n'ont pas survécu à Voltaire et à Desfontaines, même si le regard de Mercier me paraît ici un peu trop optimiste :

"L'abbé Desfontaines a publié, sous ce titre, une critique de la Néologie de son temps. Qu'est-il arrivé ? C'est que la presque totalité des expressions qu'il a blâmées se sont naturalisées parmi nous. Il semble avoir donné le signal de leur adoption, en croyant déterminer la réprobation éternelle. Exemple insigne de la gaucherie de nos feuellistes !" (p. Vj note (1)).

Voilà donc ce qu'aurait voulu Mercier : une langue accueillante aux apports divers des individus appartenant à ses sous-ensembles ▶ refusant le rationalisme unificateur par excès de logique de Condillac, il

(1) Il est intéressant de remarquer que Mercier emploie encore en 1800 le mot phrase dans le sens d'expression, locution ou tournure qu'il avait au 17^e siècle, et que les plus grands grammairiens du XVIII^e siècle, Dumarsais et Beauzée, ont voulu lui conserver, contre l'usage, qui commençait à se répandre, de l'employer à la place de période.

réintroduit dans le langage la possibilité pour l'homme de modifier l'équilibre général de la langue, non en attaquant le système de base qui le constitue, mais par le rapport particulier qu'il a avec elle :

"Mais l'homme pensant ne connaît point d'autre autorité que son propre génie ; c'est lui qui fait la parole, et la langue n'est point un objet de convention, comme le disent de futiles métaphysiciens que cette seule proposition pétrifiera" (p. xvij).

Tous ces principes sont séduisants, et à en rester là, on pourrait croire qu'en sens inverse de la tendance décrite au début de ce chapitre, on a là au moins quelqu'un qui, ayant compris le principe du changement linguistique par émergence progressive de choix dont le prestige peut entraîner la diffusion, est dans une véritable idéologie de progrès.

Malheureusement dès la lecture de la Préface, on peut deviner que des contradictions vont bloquer ce beau mouvement. Alors qu'il semblait s'agir de laisser s'exprimer telle ou telle variante, Mercier en appelle à cette forme d'autorité qu'est la revendication volontariste d'imposer une langue républicaine, fondée sur le principe rationnel (déjà présent au 18e siècle) qui oppose néologisme et néologie :

"C'est donc sans crainte que je donne à ma chère nation, dont j'ai tant aimé la gloire et servi la liberté et l'indépendance politique, dans toutes les époques de ma vie ; c'est donc à elle que je livre avec confiance cette Néologie, qui veut dire création de termes nouveaux [en note : Néologisme, au contraire, abus de la Néologie. Observez bien ceci, lecteurs !] ; c'est lui annoncer en même temps que je pourrai bientôt reproduire sous ses yeux et reporter à son oreille les mâles expressions de la langue républicaine, qui me fut familière pendant quatre ou cinq années. Il y a là de quoi faire pâlir à jamais la langue monarchique" (p. Lxxij).

Le manichéisme de principe est revenu, paralysant, et traînant avec lui une image théorique des rapports du peuple au langage : le peuple doit s'exprimer, donc il peut s'exprimer : donc c'est bien lui qui s'exprime. Le chapitre V nous montrera combien sont fausses ces deux dernières conclusions. Mercier a raison de voir la possibilité du changement dans la conscience linguistique du peuple. Il ne dit pas à quel point celle-ci est en fait autocensurée. Sa vision est vive, séduisante, optimiste : elle ne correspond pas aux faits :

"Le mot n'est pas français, et moi je dis qu'il est français, car tu m'as compris, si vous ne voulez pas de mon expression, moi je ne veux pas de la vôtre. Mais le peuple qui a l'imagination vive, et qui crée tous les mots, qui n'écoute point, qui n'entend point ces lamentations enfantines sur la prétendue décadence du goût, lamentations absolument les mêmes du temps immémorial, le peuple bafoue les régenteurs de la langue, et l'enrichit d'expressions pittoresques, tandis que le lamenteur s'abandonne à des plaintes que le vent emporte. J'en appelle donc au peuple, juge souverain du langage (...)" (p. XXIV, note 1).

Fort bien ; mais qui fait entendre cette prétendue voix du peuple ? Ce n'est qu'un rêve. Alors on ne sera pas surpris de devoir mêler à l'admiration qu'inspire la Néologie, une déception, que l'excellent commentateur de Mercier qu'est M. Mormile atténue traditionnellement par l'allusion au "courage" de notre auteur :

"Bien que la Néologie de Mercier ne reste, dans son exécution, que bien en deça par rapport aux idées révolutionnaires tant affichées et si hautement proclamées par lui, il n'en demeure pas moins un exemple courageux qui a largement contribué, croyons-nous, à reconnaître la liberté de l'écrivain, de sa fantaisie, de son inspiration et surtout de son expression que rien ne doit contraindre ni limiter".

(Mormile, La Néologie révolutionnaire de S. Mercier,
pp 271-272).

Honneur au courage malheureux ; et la liberté du peuple n'est plus que la liberté de l'écrivain. Le commentateur italien est allé plus loin : victime de ses allusions, Mercier attribue à une créativité nouvelle ce qu'il recueille de sources littéraires diverses, explosions verbales de Restif, mise en fiches de la langue de l'autoritaire Domergue :

"Quoique d'une manière plus modérée, Mercier suivra l'exemple donné par Restif de parsemer ses ouvrages de néologismes.

Mais notre auteur est aussi influencé par les idées de Domergue, le grammairien de la Révolution qui formule un programme de régénération de la langue bien plus réaliste et systématique que celui de Restif de la Bretonne". (p. 26) (...) "il met à contribution surtout Montaigne, Voltaire, Restif, Rousseau, Linguet" (p. 27).

A part Restif, qu'est-ce qui distingue les sources de Mercier des sources de Féraud ? Comme nous sommes loin du changement opéré

par l'éveil de la conscience du peuple ! Sans compter les points d'appui que Mercier prend sur les Observations sur la langue française de Bordes, écrites en 1760 (v. Mormile, p. 68).

En un sens rien n'est moins révolutionnaire dans les faits que la "révolution" de la Néologie. La discordance est extrême entre l'idée d'un bouleversement républicain et populaire de la langue, et la prise en compte prudente de phénomènes évolutifs qui remontent aux auteurs du passé. M. Mormile montre bien que Mercier n'est pas plus révolutionnaire que Pougens, et guère plus novateur que Domergue. Pougens a travaillé dans la continuité :

"à la fin du siècle, le Vocabulaire des privatifs se présente comme la réalisation pratique d'une partie du programme des néologues -l'emprunt aux langues étrangères- et témoigne que les principes, désormais largement acceptés, de la grammaire générale, poussaient à ranimer en français la formation de mots composés avec des préfixes privatifs, particulièrement féconde dans les langues les plus cultivées, forçant ainsi l'usage et croyant enrichir rationnellement, donc heureusement, le vocabulaire français" (p. 143).

Domergue n'apparaît nullement comme quelqu'un qui ait "révolutionné" la langue : il enregistre, donne l'étiquette révolutionnaire, et impose son autorité :

"Les articles de ce Journal [Journal de la langue française, 1784-1792] montrent que Domergue passe de la simple acceptation de mots nouveaux au néologisme vraiment révolutionnaire. [Vraiment, aux yeux de qui ? J.P.S.]. Ses réponses, d'abord simplement explicatives, prennent insensiblement le caractère de décisions que devrait leur conférer l'autorité dont il prétendait investir son journal". (p. 136).

Ils ont tous, et Mercier le premier, voulu une langue "révolutionnée", et l'on peut lire au chapitre VI du livre de M. Mormile une excellente situation de cette aspiration fiévreuse. C'était celle de Grégoire, de Domergue, mais aussi de Hébert ou de Babeuf ; mais le laps de temps a été trop court, les nécessités de la communication ont préservé une stabilité nécessaire de facto, et le contexte politique autoritaire n'était pas favorable.

C'est probablement à la prise de conscience de cette impossible révolution-là qu'il faut attribuer l'étrange refus formulé par Mercier:

"J'ai écarté (à quelques exceptions près) les mots qui tiennent à la révolution..." (Préface de la Néologie, p. XV).

On peut lire entre les lignes des explications qu'il donne pour se justifier la même contradiction métalinguistique paralysante : Mercier aurait voulu une nouvelle langue de la liberté pour révolutionner les coeurs et les nations ; ce qu'il croit avoir vu de nouveau dans les paroles de la Convention le fascine et l'effraie : il faut préserver l'intercompréhension, ou analyser plus tard les beautés du langage de la "tourmente" :

"La plupart de ces expressions, explique-t-il en note à la p. XV, sont fortes et vigoureuses, elles correspondaient à des idées terribles ; la plupart sont bizarres, elles appartiennent à la tourmente des événements ; et lorsque les vents sifflent, que le vaisseau est battu par une horrible tempête, qu'il touche à des écueils, l'on ne parle pas comme quand le zéphyr règne ; les matelots jurent, mais ils font la manoeuvre qui sauve. Le temps n'est pas encore venu de bien peindre la lutte du crime et de la vertu, qui eut lieu dans l'enceinte de cette fameuse Convention nationale ; lutte énergique et longue. L'idiome fut tout aussi neuf que la position de la France".

Nous avons vu à quel point il est faux de dire que l'idiome était neuf. C'est la façon dont Mercier assume sa contradiction : l'image prestigieuse d'un langage neuf le tient à distance, et il peut à la fois vénérer la "langue révolutionnaire", et l'exclure. Il est bien dans la ligne de Grégoire qui veut révolutionner la langue et conserver aux mots leur rôle, car ils sont "les liens de la société et les dépositaires de toutes nos connaissances" (cité par Mormile, p. 199).

Ce qui a changé dans l'oeuvre et la conscience de Mercier, ce n'est certes pas ce qu'il proclame : sa Néologie ne substitue nullement la langue républicaine d'un peuple à la langue monarchique. Comme tous les autres, il hérite de la permanence d'un système syntaxique et lexicologique qu'il assume, notamment bien sûr dans sa tradition néologique. Mais dans la contradiction que nous soulignons, il y a un facteur profond de changement ; c'est le trouble insécuritaire. "Le rapport des mots et des choses est profondément troublé" écrit Mme Schlieben Lange (BUSP 3, pp 140-141), et c'est ce bouleversement dans le rapport individuel à la langue qui se traduit par cette réaction, qu'elle cite en l'extrayant du texte du Nouveau Paris :

"Voici ce qui a reconstruit parmi nous la tour de Babel, et ce qui a fait de la politique une logomachie, où l'écrivain le plus plat, le plus monstrueux, le plus infidèle a pu figurer avec un avantage passager et trouver des auditeurs".

Comme les autres Mercier est gêné par le désordre linguistique, qui pour lui paralyse en fait l'évolution et la rend impossible, ce qui le fait glisser vers la revendication d'un nouveau style (celui qu'annonçait Diderot dans De la Poésie Dramatique). C'est là, comme pour Hugo, dans les Contemplations, que se réfugie la volonté de changement, emportant avec elle l'illusion de la modification des structures :

"Comment écrire en face de ce désordre violent qui va s'accéléralant ? écrit Mme Schlieben Lange (art. cité p. 141). Le rapprochement des contraires, l'autonomie du moment, le clivage entre mots et choses, tout concourt à proposer encore une fois et d'une façon plus explicite une écriture à lacunes :

"Sans doute pour peindre tout de contrastes, il faudrait un historien comme Tacite, ou un poète comme Shakespeare. S'il apparaissait de mon vivant, ce Tacite, ce Shakespeare, je lui dirais : Fais ton idiome, car tu as à peindre ce qui ne s'est jamais vu, l'homme touchant dans le même moment les extrêmes, les deux termes de la férocité et de la grandeur humaine. Si en traçant tant de scènes barbares, ton style est féroce, il n'en sera que plus vrai, plus pittoresque : secoue le joug de la syntaxe, s'il le faut, pour le faire mieux entendre ; oblige-nous à te traduire : impose-nous, non le plaisir, mais la peine de te lire" (Nouveau Paris, p. 21)".

En ce qui concerne la syntaxe, Mercier n'a pas été entendu, et ne pouvait pas l'être. L'écart n'est pas entre langue ancienne et langue changée, mais entre un système immuable et une sourde et tenace volonté malheureuse de changement. L'échappatoire, c'est que "chaque écrivain est appelé à créer son propre idiome" (article cité p. 142) ; mais le style, car c'est de lui qu'il s'agit, ne saurait être à côté ou en marge : il est dans la langue, qu'il contribue à constituer. Le changement linguistique est donc bien dans le fait que chacun envisage différemment son rapport à l'idiome : ce rapport est désormais conflictuel, fait de conservatisme, d'aspiration à l'évolution, et de censure.

C'est cela que nous révèle Mercier dans son plaidoyer inefficace pour un "style féroce", autant que dans l'illusion qu'il entretient d'une langue révolutionnée. Même ce qui n'est pas nouveau, notre auteur

veut croire que c'est nouveau. Quand Marcel Dorigny présente, dans son article "Mercier et les mots de la Révolution", le texte qu'il a retrouvé, tiré du manuscrit du Dictionnaire dont le début seulement a été publié en 1802, on a une mesure réelle d'insécurité métalinguistique :

"CALOTIN : "Mot créé par le peuple depuis la Révolution". "

En fait le mot est daté de 1780. F. Brunot explique (HLF VI, p. 19), que "vers 1780, il passera aux prêtres, ou pour mieux dire, à tous les ecclésiastiques", en citant un texte du 8 juin 1780 des Archives du Cher.

Se faisant illusion sur le changement lexical, exprimant le désir refoulé d'une syntaxe nouvelle, partant à la recherche d'un style nouveau et "féroce", proclamant jusqu'à s'en convaincre la réalité d'une nouvelle langue populaire, républicaine et révolutionnée, Sébastien Mercier présente le visage sympathique de l'insécurité métalinguistique post-révolutionnaire.

IV.4. Quelques écarts d'insécurité chez les orateurs révolutionnaires.

Mais il est temps de revenir du métalinguistique au linguistique. Garat, Chénier, Mercier nous ont permis d'apercevoir ce qui se passait dans la tête de ceux qui réfléchissaient sur la langue et le langage. Si leur sentiment inavoué de discordance est avéré, on retrouve les marques d'une semblable incohérence chez les orateurs révolutionnaires eux-mêmes. L'insécurité stylistique diagnostiquée dans la Mère Coupable ne serait rien si, particulière à Beaumarchais, elle ne s'inscrivait pas dans un ensemble caractéristique de toute une époque.

Au reste le domaine est si vaste qu'il devrait donner lieu à un ouvrage particulier consacré à l'insécurité linguistique et stylistique de chaque orateur ou écrivain de la période révolutionnaire. Très loin de ce vaste programme, je demande que les indices recueillis soient pris pour ce qu'ils sont : des exemples d'émergences de contradictions langagières, donnés à titre indicatif. Au reste, puisqu'il ne s'agit que d'un essai proposant une hypothèse, le nombre des auteurs sondés est très

faible et scientifiquement insuffisant. Je me contente de dire que des phénomènes existent. D'autres chercheurs, s'ils partagent mon impression, les décriront dans leur réelle extension. Ceci n'est donc pas, et de loin, une stylistique du discours révolutionnaire.

IV.4.1. Mirabeau et Barnave.

Il arrive donc que l'on rencontre chez Mirabeau des éléments d'expression qui produisent un effet de discordance que je crois pouvoir ramener à ma "problématique". L'impression (toutes proportions gardées, je travaille un peu comme L. Spitzer, sans avoir la prétention de me comparer à lui) naît d'une difficulté à caractériser le style de l'orateur, comme si certains détails ne "collaient" pas. Dans le très célèbre discours sur la "hideuse banqueroute", on lit à la fois :

"Mais de ce qu'il me paraît profondément **impolitique** de nous rendre les garants du succès de M. Necker"
(O.R., p. 22),

où le néologisme, déjà très employé avant 89, s'insère dans une structure oratoire classique et calculée, et :

"Et moi aussi, je ne crois pas les moyens de M. Necker les meilleurs possibles" (ibid.).

où le et moi aussi peut être aussi bien un archaïsme qu'un trait d'oralité, la successivité du discours entraînant une anacoluthie sur la négation : il y aurait alors une focalisation positive sur le sujet, puis l'irruption d'un constituant négatif incompatible en syntaxe moderne.

Au total : néologisme, archaïsme peut-être, période très écrite, effet de style parlé. Si peu accentuées qu'elles soient, ces connotations stylistiques se contredisent et annoncent peut-être l'installation d'une polylectalité provisoire dans laquelle des orateurs formés à la rhétorique classique laissent échapper des accents qui s'en démarquent. Il y entre le souci de la mode, l'habitude des stéréotypes contrastés (fréquemment : "au milieu d'applaudissements et d'**improbations**", par ex. op. cit. p. 35), et une hésitation probablement feinte sur le respect dû aux convenances de langage. Y-a-t-il déjà de l'hypercorrection dans la précaution prise par Mirabeau d'excuser le "mauvais goût" d'une image qui ne devait guère plus choquer les Constituants qu'elle ne nous choque aujourd'hui :

"Je n'en connais qu'un [moyen] ; on n'en trouvera qu'un, et je l'indiquerai par cette locution triviale et peut-être de mauvais goût que je me suis permise dans cette tribune, mais qui peint nettement ma pensée ; c'est le tocsin de la nécessité, qui seul peut donner le signal..." (ibid., p. 35) ?

Il est curieux enfin d'observer dans ces discours entièrement rédigés une marque d'oralité qui me semble nouvelle dans la syntaxe littéraire. On sait que les auteurs du XVIII^e siècle, de Marivaux à Diderot et Rousseau, n'ont pas ménagé les constructions dites "clivées" ou "segmentées". "Et cette décence, nous ne nous l'imposons pas du tout" écrit Rousseau dans les Confessions (épisode de la cueillette des cerises). Mais l'une d'elles, qui postpose le thème, et qui est d'une fréquence élevée dans la conversation ordinaire d'aujourd'hui, n'apparaît guère dans les textes écrits du XVIII^e : vraisemblablement elle ne se réalisait qu'à l'oral, ou dans un langage à oraliser, au théâtre notamment (et encore). Jusqu'au jour où un certain style l'a récupérée : "Ils arrivèrent enfin, ces fameux comices". Si de surcroît la postposition du thème intervient brutalement dans une phrase courte, après l'expression d'un premier sujet pronominal, le lecteur moderne, aujourd'hui encore, y sent la quasi incorrection d'un langage trop parlé. Dans le style très châtié de Mirabeau, cette provocation, calculée ou devenue courante dans le déferlement de la parole révolutionnaire (ou les deux), introduit dans un langage par ailleurs inchangé, régulier, et fidèle aux modèles classiques, une structure hétérogène, qui peut-être rejoint les hardiesses de Bossuet qui, lui, écrivait délibérément pour l'oral (le rapport écrit-oral n'était pas encore ce qu'il est devenu au XVIII^e siècle). Qu'importe que ces segmentations soient surannées (je ne le crois pas), démagogiques (feignant de céder aux contraintes de la situation de communication orale), ou seulement à la mode : elles introduisent dans la stylistique syntaxique des discours une incohérence :

"Non, la véritable difficulté du sujet est tout entière dans l'histoire même de la procédure ; **elle est profondément odieuse cette histoire**". (2 octobre 1790 - O.R. p. 49).

"Non, messieurs, non ! leur sottise présomption sera déçue : leurs sinistres présages, leurs hurlements seront vains : **Elles vogueront sur les mers, les couleurs nationales !**" (Sur le drapeau tricolore, 21 octobre 1790, ibid.).

Mirabeau n'est pas le seul : dans sa "Réponse à une députation d'artistes" du 19 octobre 1791, Vergniaud s'écrie aussi : "Enfin il est devenu libre, ce peuple généreux !" (O.R. p. 76). Ces petits faits, dont nous serions tentés de nous débarrasser trop vite en les attribuant à l'"emphase tribunicienne", sont l'expression fugitive -pour cause de mode, de démagogie ou autre- de la coexistence de deux stylistiques doublement contradictoires : celle de l'écrit et celle de l'oral ; celle de l'agencement hypotaxique minutieux et resserré, et celle de la fausse spontanéité.

Il n'est pas interdit d'en chercher l'explication et l'ancrage dans la situation particulière de l'orateur : on voit que ce qui change est lié à l'individu dans son rapport à la langue. Pour Mirabeau, il fallait afficher quelque chose, je dirais presque n'importe quoi, qui prouvât que son langage n'est pas celui de l'ancien régime : besoin proclamé par Mirabeau lui-même, qui se présente polémiquement comme un précurseur de la Révolution :

"... qu'ils dénoncent comme un ennemi de la Révolution celui qui peut-être n'y a pas été inutile, et qui, cette Révolution fût-elle étrangère à sa gloire, pourrait là seulement trouver sa sûreté ; qu'ils livrent aux fureurs du peuple trompé celui qui depuis vingt ans combat toutes les oppressions, et qui parlait aux Français de liberté, de constitution, de résistance, lorsque ces vils calomnieurs suçaient le lait des cours, et vivaient de tous les préjugés dominants" (Réplique à Barnave, O.R. p. 37).

Il lui fallait aussi combiner les éléments de langage en faisant passer l'efficacité avant la fidélité aux modèles. S'il y a insécurité linguistique objective, c'est que le langage est le lieu de l'insécurité tout court, car le lexique et la rhétorique peuvent mettre le roi en danger. Le langage est un enjeu : il se calcule, puisque les adversaires eux aussi calculent ses effets :

"Je ne connais qu'un seul piège dans cette discussion ; c'est d'avoir affecté de ne donner au Corps législatif que la décision de la guerre et de la paix, et cependant d'avoir, par le fait, au moyen d'une réticence, d'une déception de mots, exclu entièrement le roi de toute participation, de toute influence à l'exercice du droit de la paix et de la guerre" (O.R. p. 42).

Ce passage nous intéresse doublement : il exprime les raisons que Mirabeau avait de jouer, lui aussi, sur le langage ; et il le fait par

l'intermédiaire d'un mot qui, symboliquement, introduit la discordance stylistique : l'expression "déception de mots", nous dit l'Académie (1762) au sens de tromperie comporte un mot "qui n'est guère d'usage qu'au Palais". Style juridique au milieu d'un passage qui n'est que politique.

On retrouve ici les deux critères mis en avant par P. France (v. supra III.5) : oralité et épreuve des faits. Si le langage est modifié, il l'est stylistiquement parce que ces deux causes, dans le respect total des structures immobiles, commencent à faire évoluer la conscience linguistique des hommes d'une Révolution qui essaie, presque toujours sans succès, de parler une langue qui n'est pas la sienne : trop tributaire de la tradition pour correspondre à l'image "peuple" de la Révolution, trop travaillée par les tiraillements que nous analysons pour ne pas entraîner des réalisations contradictoires.

Cette polylectalité stylistique, repérable dans un même discours, crée une polyphonie inquiète au coeur de tout locuteur ou auteur ; et contrairement à l'effervescence trop visible liée au surgissement provisoire du sens fatal de lanterner, cet ébranlement laisse des traces. Depuis ce temps, les français, même s'ils font semblant du contraire, ne savent plus très bien quelle langue ils doivent ou peuvent parler et écrire.

Si Barnave ne sait pas très bien non plus où il en est, c'est peut-être parce qu'il le sait trop bien. Deux exemples nous montreront une insécurité linguistique en prise directe sur la peur réelle des événements. S'agissant du mot nation, on ne peut pas dire que l'orateur l'emploie avec un sens différent de celui de l'affaire Goëzman : le contexte même ressemble à celui de Beaumarchais quand il annonce : "C'est en face de la nation que nous devons opérer" (O.R. p. 58). Le sens dénotatif n'est pas plus réel, et le lexique n'a pas bougé. Seulement l'entité concrète est plus immédiatement sensible à l'avocat girondin : la nation est toujours l'ensemble des français pris à témoin, mais elle est plus visible : elle a pris, à la suite des Etats-Généraux, par l'intermédiaire de ses représentants, un corps, et c'est le rapport vécu de Barnave au mot, qui est différent de celui de Beaumarchais quand il évoque, tel Cicéron, la menace militaire :

"Tout rentrerait dans le calme et dans l'ordre si les représentants de la nation n'étaient plus environnés de soldats" (ibid.).

Ce n'est pas le mot qui est devenu explosif, mais ce qu'il représente, linguistiquement ce n'est donc pas le système qui est affecté, mais le sujet du discours.

Autre exemple : le même Barnave dira et répétera plus tard, comme pour conjurer un danger menaçant, et mêlant contradictoirement aux connotations ambiantes une "nuance" qui se veut d'autant plus rassurante que l'orateur n'est pas rassuré, le retour de l'acception anti-révolutionnaire (comme chez M.J. Chénier) du mot révolution, avec un R majuscule, pour faire illusion (au moins aux yeux des lecteurs du discours écrit) :

"Tout changement dans la Constitution est fatal, tout prolongement de la Révolution est désastreuse" (Sur l'inviolabilité royale, 15 juillet 1791, O.R. p. 72).

"Aujourd'hui **tout le monde sait** que l'intérêt est égal à terminer la Révolution" (ibid.).

Ces paroles inquiètes, qui affichent un "tout le monde sait" auquel l'orateur ne croit pas lui-même, nous éclairent, plus que sur Barnave, sur la place du mot en 1791 dans la langue des français. Univoque, de sens et référence indiscutés, il est le lieu d'une polylectalité discursive ; car dans cette unique et dominante valeur de langue, chacun s'approprie le terme pour désigner à sa façon le fait. Barnave sans doute parle la même langue que Robespierre, il désigne la même Révolution, dans un sens dont la dénotation, nous l'avons vu, s'était construite avant 1789. Mais au plus fort de l'événement, le mot exprime l'inquiétude de celui qui parle (la révolution qui doit finir, pour Barnave, "notre révolution menacée", dira Robespierre), et, sans être en soi équivoque, il est le centre de paroles contradictoires.

Une fois de plus, pour en terminer avec Barnave, on voit cette incohérence interne s'accompagner de symptômes presque impalpables d'instabilité dans la syntaxe. Au chapitre des discordances, on peut inscrire cette construction que l'orateur, bravant l'interdit académique de 1679, insère dans un discours parfaitement "correct" par ailleurs. C'est l'idiolecte juridique qui affleure ici, manifestant curieusement la coexistence des styles :

"Ces propositions et les maximes qu'il a présentées sont tellement **tendantes** à prouver qu'il faut déléguer au roi le droit de faire la guerre..." (O.R. p. 63).

Ce participe accordé est un bien faible indice ; on pourrait même l'éliminer en rappelant que Barnave était avocat, ou qu'il ne s'agit que d'une curiosité sans importance. Au contraire, c'est dans ces petites choses, dans les points de fragilité de la syntaxe et du style qu'apparaissent le mieux ces menues incohérences révélatrices. L'orateur laisse passer un archaïsme, ou un trait de langue juridique à l'époque précise où Féraud vient de faire tous ses efforts pour rappeler qu'il faut exclure du langage comme il faut -celui auquel prétend Barnave- les termes et expressions du "Palais". Il en est de ce signal imperceptible comme de l'archaïsme participial déjà cité, de Saint-Just : "après Cromwell mort..." (O.R., p. 162).

IV.4.2. Robespierre.

Lui au moins, dira-t-on, devrait être à l'abri de ces insécurités : il tient un langage stable, il est allé en droite ligne jusqu'au bout de la Révolution, et n'était pas astreint au double jeu, révolutionnaire et modéré, d'un Barnave ou d'un Mirabeau. Raisonner ainsi reviendrait à confondre l'insécurité linguistique et le sentiment d'instabilité. Si ce dernier est de l'ordre de la psychologie, celle-là, je le répète, est un écart objectif et mesurable, qui peut se lire aussi bien dans le discours de Robespierre que dans celui des autres. Aussi bien et même mieux : non seulement il est un acteur de premier plan dans la période 1789-1794, mais il représente une figure assez nette de la légère incohérence langagière qui révèle l'importance de l'ébranlement révolutionnaire. Je n'oublierai pas, au chapitre V, que l'histoire de la langue ainsi conçue comme l'histoire des hommes qui la parlent, l'écrivent, la lisent, et l'entendent, ne saurait se limiter aux "grands hommes". Mais chez ces derniers le moindre phénomène en dit d'autant plus long qu'ils appartenaient presque tous à l'élite cultivée, ignoraient la diglossie, et seraient restés à l'écart de l'insécurité si la langue des français n'avait pas changé. La preuve qu'ils en apportent nous est précieuse.

Donc sans avoir le monopole de la langue, Robespierre était orateur, lecteur, auditeur, et écrivain : car il écrivait ses discours. Si l'on suit Peter France, c'est peut-être l'irruption d'une certaine oralité d'imagination qui crée dans sa parole même ces menues incohérences, qui se voient d'autant mieux que l'éloquence de Robespierre paraît d'abord être celle d'un grand classique. Ici encore tout le travail d'un

examen stylistique minutieux reste à faire, et serait bien nécessaire pour compléter les nombreuses études lexicologiques et lexicométriques en cours et déjà réalisées. Comme d'habitude j'évoquerai, pêle-mêle, quelques marques du phénomène dont je fais l'hypothèse.

1. Robespierre écrivain du XVIIIe siècle.

Quelques exemples montreront que la prose de Robespierre n'est pas marquée de modernité. L'impression qui domine le lecteur est de se trouver devant un orateur classique et je laisse à d'autres le soin de le vérifier par l'étude des rythmes, des périodes, du classicisme de la syntaxe, et de l'influence des modèles linguistique et culturel latins. Je me contenterai d'épingler quelques mots sensibles, que Robespierre emploie en se limitant à leur acception la plus traditionnelle, à l'écart d'effets de sens déjà attestés au XVIIIe siècle, et qui sont maintenant les nôtres.

C'est le cas du mot humanité: dans son sens le plus fréquent, aux XVII et XVIIIe siècle, il désigne la caractéristique d'être homme (particulièrement l'humanité de Jésus-Christ) ou la qualité de bienfaisance (surtout avant l'invention de ce dernier mot par l'abbé de Saint-Pierre), de bonté et de sensibilité à autrui. C'est le sens qu'il a dans la célèbre réplique de Don Juan au pauvre : "Va, va, je te le donne pour l'amour de l'humanité", n'en déplaise à Littré. L'acception "espèce humaine" est attestée chez Bossuet, chez Voltaire (cette fois Littré a raison), mais les emplois sont minoritaires, et peut-être marqués. Littré, encore lui, a noté que cette acception est étrangère au latin classique humanitas. Or les emplois que j'ai relevés au hasard chez Robespierre indiquent qu'il s'en tient au sens le plus admis et le plus classique : humanité est pour lui une qualité, qui rime avec Liberté et Egalité.

"Est-ce le personnage ? aux yeux de la liberté, il n'en est pas de plus vil ; aux yeux de l'humanité, il n'en est pas de plus coupable" ("Sur le Jugement de Louis XVI", Discours, éd. 10.18, p. 75).

Ne nous laissons pas tromper par "aux yeux de", comme la tradition s'est trompée au "pour l'amour de" chez Molière : il s'agit bien pour l'orateur de mettre en parallèle ce qui concerne la qualité de liberté, et ce qui concerne la qualité d'humanité.

"toi (...) auguste Liberté ! tu partageras nos sacrifices avec ta compagne immortelle, la douce et sainte Egalité. Nous fêterons l'Humanité ; l'Humanité, avilie et foulée aux pieds par les ennemis de la République française".

(Sur les rapports des idées religieuses et morales...",
ibid., p. 278).

"nous, honorons le malheur, le malheur que l'humanité ne peut entièrement bannir de la terre, mais qu'elle console avec respect" (même discours, ibid., p. 281).

Et c'est avec cette obsession d'une qualité humaine de bonté généreuse et efficace que notre auteur s'en prend une dernière fois à ceux qui ont trahi cet idéal :

"ces hommes pervers qui se mêlaient dans les rangs des défenseurs de l'humanité" (Discours du 8 thermidor, ibid., p. 291).

S'agissant de vocables qui sont en train de changer de sens, comme déconcerter, supplice, prestige, ou texte, les emplois de l'orateur ne sont d'allure archaïque que pour nous, sans doute, mais ils sont en accord avec les emplois classiques ou postclassiques sans que morde sur leur effet de sens l'acception que nous connaissons, et qui était déjà attestée avant la Révolution.

"Quels moyens nous reste-t-il donc aujourd'hui pour **déconcerter** leurs funestes projets ?" (op. cit. p. 45).

Le sens moderne de "troubler" est déjà dans le Paysan Parvenu de Marivaux ; l'emploi de Robespierre en ferait plutôt un contemporain de Corneille ou de Massillon. On pense encore à la langue classique, à Corneille, aux études de P. Dumonceaux sur cet équivalent de notre moderne exécution qu'est le mot supplice :

"La punition de cent coupables obscurs et subalternes est moins utile à la liberté que le **supplice** d'un chef de conspiration" (ibid. p. 203).

Prestige, au sens d'illusion, survivra à la Révolution (c'est encore un mot des premières années du XIXe siècle, voyez Senancour), mais Rousseau utilisait déjà le sens moderne, alors que Robespierre écrit, et dit :

"Quant à l'équilibre des pouvoirs, nous avons pu être les dupes de ce **prestige**" (ibid., p. 138) (2)

Enfin l'extension de sens de texte à l'idée d'"occasion de discussion" a disparu peu à peu, au profit de prétexte, dont l'effet est plus appuyé. On le trouvait fréquemment au XVIIIe siècle, chez d'Alembert, chez Rousseau, et surtout chez Diderot dont on connaît les cris : "quel texte" !

"aussi ce mot [gouvernement révolutionnaire] n'est-il pour l'aristocratie, écrit Robespierre, qu'un sujet de terreur ou un **texte** de calomnie" (ibid., p. 190).

Ces mots et leur sens ne sont pas seuls à dater l'écriture de notre orateur. Comme Marivaux, il étend l'emploi de la question d'où vient à l'idée simple d'un pourquoi, sur le modèle de la langue courante qui en avait fait, provisoirement, un adverbe ("d'où vient me dites-vous cela" ?) :

"D'où vient ce singulier accord de principes entre tant d'hommes qui paraissaient divisés ? Faut-il l'attribuer (...)" (ibid., p. 272).

L'emploi, en contexte, du verbe attribuer montre que Robespierre ne cherche pas l'origine du fait, mais sa relation possible à quelque chose.

Littré ne donne, pour illustrer l'expression déclamer contre, que des exemples du XVIIe siècle : Patru, Bourdaloue, Hamilton, Massillon. J'y ajouterai le Diderot des Pensées Philosophiques : "On déclame sans fin contre les passions". C'est cette locution très traditionnelle donc qu'affectionne Robespierre dans ses mouvements oratoires :

"Les intrigants de la République déclament éternellement contre Paris" (p. 34).

"Ils ne songeront qu'à déclamer contre la commune de Paris" (p. 36).

"On déclame sans cesse contre les nobles ; on dit qu'il faut les destituer ; et par une étrange contradiction, quand nous exécutons cette grande mesure de Révolution (...) on nous dénonce" (p. 164).

(2) Dans son discours du 9 Thermidor an II, Saint Just utilise le même mot : "le Comité de sûreté générale a été environné de **prestiges** pour être amené à ce but ; sa bonne fois n'a pas compris la langue que lui parlait un dessein si funeste" (O.R. p.177).

"Ils déclameront contre tous les gouvernements du monde"
(p. 232).

Entre la construction C'est à X de, qui nous est familière et C'est à X à, que préférait Diderot, Robespierre, en bon écrivain du 18e siècle, hésite :

"C'est à la sagesse du gouvernement à consulter les circonstances" (p. 217).

"C'est à vous de faire cesser les autres" (p. 261).

Et si le lecteur, plus généralement, trouve aujourd'hui de l'étrangeté à telle tournure, elle rappelle le plus souvent la conformité du discours de Robespierre à la langue de la fin de l'ancien régime : on peut s'étonner de lire :

"Un peuple magnanime et éclairé est toujours à **temps** de réclamer ses droits et de venger ses injures" (p. 45).

Le Dictionnaire Critique de Féraud donne en 1788 : "Vous serez toujours à temps de les trouver".

On peut en dire autant au chapitre des connotations. Le lecteur d'aujourd'hui est frappé du caractère déplacé du mot "filou" dans un passage de style élevé, et serait prêt à y lire je ne sais quelle audace, ou familiarité démagogique :

"... voilà, à mon avis, la plus utile occupation et le devoir le plus sacré du patriotisme épuré ; des armes contre les tyrans, des livres contre les intrigants, la force pour repousser les brigands étrangers, la lumière pour reconnaître les **filous** domestiques, voilà le secret du triomphe à la fois de tous vos ennemis" (p. 46).

Il n'en est rien : l'orateur connaît sa langue classique et il oppose filou à brigand conformément à la distinction académique : "filou ne se dit que des voleurs adroits et non violents, observe l'Académie sur le vers de Boileau, Sat. VI, v. 101 "Des filous effrontés, d'un coup de pistolet, Ebranlent ma fenêtre, et percent mon volet". " (cité in HLF VI, p. 1334). Robespierre est plus exact ici que Boileau lui-même. On en dirait autant de pasquinade qui est bien attesté dans Académie 1762 avec un sens un peu différent de celui de Robespierre, etc.

Ce ne sont que quelques exemples. Seule la lecture patiente et minutieuse pourra établir si cette impression de cohérence de la langue de Robespierre avec le langage de l'ancien régime repose sur des marques d'une très grande fréquence. Le fait que ces marques existent nous suffit.

2. Les discordances.

Cette absence de modernité rend plus frappantes les discordances dont j'ai annoncé l'analyse. Si Robespierre est tellement "classique", ce n'est pas uniquement par automatisme et par tradition. On perçoit ici et là dans ses discours l'antinomie déjà rencontrée entre l'idée de révolution accompagnée du sème de "progrès", et le scepticisme, voire le mouvement de recul devant les mots nouveaux. Sans doute notre orateur *utilise-t-il couramment des néologismes comme anti-populaire* et bien d'autres ; mais, avant de l'adopter, il prendra ses distances, par exemple, par rapport au mot agitateur :

"Seulement au mot de factieux, usé par ses prédécesseurs, elle [la faction nouvelle] a substitué celui d'agitateur, un peu moins trivial, car elle sait, comme eux, que c'est avec des mots qu'on conduit les sots et les ignorants" ("De l'influence de la calomnie sur la révolution", p. 32).

Ce n'est pas seulement parce que ses adversaires l'emploient: Robespierre s'attache à l'idée classique que les mots peuvent tromper, et son discours dénonce autant les slogans qu'il est riche de slogans lui-même :

"Avec quelle bonhomie nous sommes encore la dupe des mots ! Comme l'aristocratie et le modérantisme nous gouvernent encore par les maximes meurtrières qu'ils nous ont données !" (Discours, p. 225).

On dira que c'est le discours de tout homme politique. Mais le jugement métalinguistique prend chez lui au besoin, et c'est là la marque d'incohérence, une expression aristocratique, qui fait se contredire la "volonté démocratique" et le mépris du "vulgaire" !

"Quelle nature de gouvernement peut réaliser ces prodiges ? Le seul gouvernement **démocratique** ou républicain : ces deux mots sont synonymes, malgré **les abus du langage vulgaire**" (p. 213).

Discordance encore, si nous regardons maintenant de plus près une page du discours sur l'influence de la calomnie, qui peut nous faire sourire par ses métaphores trop nombreuses, son aspect traditionnel, néo-classique ou ses stéréotypes. Or tout se passe comme si ce texte était à plusieurs voix, mais plus "discordant" que "polyphonique" :

"Cette Constitution, dont tous les vices étaient son ouvrage, devint bientôt entre ses mains un instrument de tyrannie et de proscription. Toujours nulle pour protéger les patriotes persécutés, elle était toujours active pour justifier tous les attentats contre la liberté, pour pallier tous les complots de la cour et de l'aristocratie.

Par ce système de calomnie, on fournit à tous les mauvais citoyens, trop prudents et trop lâches pour arborer ouvertement les livrées de l'aristocratie, le moyen de combattre la liberté, sans paraître désertier ses drapeaux. On détacha de la cause populaire tous les hommes timides, faibles ou prévenus. Les riches, les fonctionnaires publics, les égoïstes, les intrigants ambitieux, les hommes constitués en autorité, se rangèrent en foule sous la barrière de cette faction hypocrite, comme sous le nom de modérés, qui seule a mis la Révolution en péril.

Ainsi on voit que la calomnie est encore la mère du feuillantisme, ce monstre doucereux qui dévore en caressant, et qui a pensé tuer la liberté naissante, en secouant sur son berceau tous les serpents de la haine et de la discorde. C'est la calomnie qui fonda ces clubs antipopulaires (...) etc." (p. 24).

Il y a, première voix, un discours sérieux, polémique, violent, qui culmine avec le mot du discours nouveau, le néologisme (qui n'est pas rare) antipopulaire.

Il y a, deuxième voix, la constitution d'une sorte de langue de bois, grâce à l'emploi des articles définis et des qualifications stéréotypées : les riches, les ambitieux intrigants, et à une axiologie aussi définitive que sommaire : les mauvais citoyens, cette faction hypocrite.

La troisième voix qui se fait entendre est celle du discoureur qui veut frapper par ses métaphores : catachrèses comme instrument, ou pallier ; formules presque figées, sous la bannière ; ou métaphores vives : ce monstre doucereux qui dévore en caressant, la mère du feuillantisme ; sans parler d'autres images comme : les livrées de l'aristocratie.

Mais à ces trois voix qui composent, de façon à peu près harmonique, la figure d'un orateur révolutionnaire véhément, et qui utilise jusqu'à la caricature le discours de son temps, se mêlent d'autres voix, plus traditionnelles, et donc stylistiquement non cohérentes avec les précédentes : il y a la voix du classique, qui garde aux mots des acceptions qui sont en train de disparaître : "pensé" pour "failli", "prévenus" pour "ayant des préjugés" ; il y a la voix de l'antiquisant qui s'exprime par allusion à l'histoire romaine (proscription), à la langue latine (timide),

à la mythologie (l'allusion aux serpents dans le berceau d'Héraklès). La discordance ne nous est guère sensible, noyée qu'elle est dans l'ensemble démodé du passage. Et elle n'est pas particulière à Robespierre. Elle n'en est pas moins présente, comme marque d'une hésitation inconsciente entre plusieurs styles, plusieurs voix, plusieurs cultures.

Il y a plus net : je relève, dans un passage du même discours qui se rapprocherait plus du style des Mémoires d'Outre-Tombe, et qui en a globalement le classicisme syntaxique, la double rupture d'une période, rupture grammaticale par une anacoluthie du nombre, rupture rythmique par l'introduction inattendue d'un modèle de conversation à décrochage : j'ai souligné dans ce passage les éléments qui dénoncent l'anacoluthie, et marqué d'une barre oblique la rupture rythmique :

"Je m'en souviens encore, le lendemain de ce jour cruel, qui éclaira le massacre des meilleurs citoyens, dont la démarche légitime nous était aussi étrangère que le crime de leurs bourreaux, j'ai vu Pétion, qui alors luttait aussi contre les intrigants, accueilli par les sénateurs français, à peu près comme Catilina le fut un jour, par le Sénat romain. Moi-même, j'éprouvai le même sort ! et de plus, la coalition coupable qui maîtrisait l'Assemblée Constituante, ces mêmes hommes que la Révolution a proscrits comme des traîtres, **agitèrent** sérieusement, avec nos collègues dans leur club antirévolutionnaire, la question de faire rendre contre moi un décret d'accusation, / et, s'il eût été proposé, ce n'eût peut-être pas été la justice qui aurait arrêté l'Assemblée nationale, / mais quelque reste de pudeur". (p. 26)

Ce n'est pas l'effet d'oralité accentuée qui nous intéresse ici, c'est le choc de deux types de rapport de l'oral à l'écrit : en même temps Robespierre, dans la grande tradition, construit un modèle rhétorique qui doit tout à l'oral et donne à l'écrit sa perfection formelle, car il est oralisable et révèle un rythme ; et il laisse se glisser dans ce modèle des effets de style parlé qui ne peuvent pas s'y intégrer.

Tout se passe alors comme si l'anacoluthie était accidentelle, malheureuse, discordante, bien loin de révéler un art particulier de la captation. Manifestement l'orateur hésite sans le savoir entre le comble de la perfection formelle dont les modèles lui ont été donnés par son instruction bourgeoise, et un je ne sais quoi dont il ne sait peut-être pas que c'est un rejet, un refus, l'émergence d'une tension vers le peuple. Or Robespierre, conscient de parler pour le peuple, sait bien que ce

n'est pas le peuple qui parle par sa bouche, mais qu'il emploie la belle langue et le bon usage au service du peuple. Or s'il a été formé au respect de la grammaire, il peut accumuler en quelques lignes trois "fautes" de syntaxe ; légères, certes, mais qui détonnent :

"Si je daignais répondre à des préjugés absurdes et barbares, **j'observerais que** ce sont le pouvoir et l'opulence qui enfantent l'orgueil et tous les vices".

Cette construction est discutée et Féraud affirme qu'elle n'est "pas assez autorisée", qu'"il faut la laisser au Palais" (Dictionnaire Critique, à l'article OBSERVER).

"que c'est le travail, la médiocrité, la pauvreté **qui** est la gardienne de la vertu ;"

(accord féminin singulier de l'attribut, comme si la pauvreté était le seul antécédent de qui).

"que les vœux du faible n'ont pour objet que la justice et la protection des lois bienfaisantes ; qu'il n'estime que les passions de l'honnêteté".

(La représentation pronominale n'est pas conforme à la syntaxe "moderne" et aurait été condamnée, avec les autres, dans le Commentaire du Quinte-Curce de Vaugelas, fait par l'Académie au début du siècle).
(Texte p. 133).

Plus généralement l'anacolithe n'est pas rare chez Robespierre: "S'il existe **un corps** représentatif, une autorité première, constituée par le peuple, **c'est à elle** de surveiller..." (p. 220). Le modèle d'une oralité spontanée a pris le pas sur l'organisation combinée et logique. Ce n'est pas en soi une faute. C'est la marque de l'existence d'un autre système au sein du système dominant. C'est l'incohérence stylistique comme mesure de l'insécurité linguistique.

Je devrais peut-être m'abstenir de commenter l'emploi même du mot Révolution, d'autres (plus compétents que moi) ayant tout dit sur ce mot, d'A. Geffroy à R. Lüsebrink et J. Guilhaumou. Pourtant, à prendre les choses dans ma perspective, et toujours dans un esprit d'hypothèse, j'ai l'impression que même chez Robespierre (chez Barnave on le comprenait aisément), ce mot est le lieu d'une ambiguïté persistante entre la continuité et le changement.

Certes pour Robespierre la notion est nouvelle, sacrée, et A. Geffroy a bien montré, en étudiant la fréquence du syntagme "Notre Révolution", comment il se l'approprie. Mais dans une sorte de polyphonie non résolue, le mot continue à être ce qu'il était depuis longtemps, développant un signifié, qui peut être interprété aussi bien indépendam-

ment des événements de 1789-1794 qu'en application étroite aux événements. Parfois cette coexistence est marquée par l'opposition r/R. Mais pas toujours. Quelques exemples montreront qu'à côté du grand événement mythique, le concept chez Robespierre est toujours disponible dans une acception générale qui le coupe du grand événement : ainsi l'on voit dans le discours de la calomnie, qu'il y a eu révolution et Révolution :

"Elle [la calomnie] n'opérait de révolutions que dans les antichambres et les cabinets des rois" (p. 19).
"Notre Révolution lui a ouvert une immense carrière".
(p. 20).

Mais à côté de ce contraste volontaire, et donc cohérent, quel conflit latent entre les deux valeurs ne peut-on voir dans cette phrase du discours sur le jugement de Louis XVI :

"Vous confondez encore la situation d'un peuple en révolution, avec celle d'un peuple dont le gouvernement est affermi" (p. 67).

Cette révolution-là, est-elle bonne ? est-elle méchante ? Comment concilier l'image, qui doit être bonne, du peuple, et celle d'une situation (dite "révolution") qui ne l'est pas, puisqu'il faut lui préférer une position "affermie" ?

Même s'il s'agit d'une bonne révolution, est-ce la sainte Révolution française qui connote cet emploi, dans un passage où Robespierre évoque ce qui aurait pu se passer sans la trahison de Dumouriez :

"[sans elle] le gouvernement anglais était perdu, et la révolution de l'Europe assurée" ("Contre Dumouriez et les Girondins", p. 99) ?

On peut se demander si la "révolution" n'est pas "banalisable" :

"Il ne fallait pas une révolution sans doute pour apprendre à l'univers que l'extrême disproportion des fortunes est la source de bien des maux et de bien des crimes"
("Sur la nouvelle déclaration des droits", p. 117).

Enfin, sans parler des innombrables occurrences de La Révolution, Cette Révolution, notre Révolution, on se prend à s'interroger sur le sème connotatif idéologiquement très fort de l'unicité. Dans le même discours, Robespierre semble à la fois l'affirmer ("Sur la Constitution", 10 mai 1793) :

"Les progrès de la raison humaine ont préparé cette grande Révolution". (p. 131)

et le relativiser :

"depuis la révolution du 14 juillet 1789, et surtout depuis la révolution du 10 août 1792". (p. 132)

Pour ce grand mystique de La Révolution, il y a donc eu deux révolutions, et la seconde meilleure que la première.

Acquis à la Révolution jusqu'à se confondre avec elle, Robespierre n'a pas un rapport simple avec l'emploi du mot. N'y-a-t-il pas, dans cette polysémie connotative persistante, une sorte d'incohérence symptomatique ?

Au terme de ce bref parcours à travers quelques ruptures visibles dans le discours du très classique et très révolutionnaire Robespierre, je me demande si l'insécurité linguistique dont j'ai ici esquissé la mesure, ne rejoint pas une déchirure plus profonde, celle d'une Révolution vécue comme un combat qui devra réussir et la persuasion intime de son échec ; la "fête du Malheur" qui constitue un oxymore dans les faits autant que dans les mots pourrait en être l'emblème :

"instituons une fête plus touchante : la fête du Malheur. Les esclaves adorent la fortune et le pouvoir : nous, honorons le malheur, le malheur que l'humanité ne peut entièrement bannir de la terre, mais qu'elle console et souligne avec respect". (p. 281)

Tout cela n'est pas sans rapport avec le mélange des genres romantique : c'est la face glorieuse de la discordance, tels ces quelques mots qui, terminant le discours du 8 thermidor, viennent rompre avec un ultime défi la solennité guindée de l'isotopie morale du crime, du bien, de l'impunité et de la liberté que l'on peut lire dans les lignes qui les précèdent :

"Je suis fait pour combattre le crime, non pour le gouverner. Le temps n'est point arrivé où les hommes de bien peuvent servir impunément la patrie ; les défenseurs de la liberté ne seront que des proscrits, tant que la harde des fripons dominera" (p. 308).

Langue classique, phaséologie souvent convenue, lexique très "ancien régime", Robespierre pouvait nous apparaître comme témoin de l'immobilité de la langue. Son rapport discordant avec elle, que j'ai

cru apercevoir à bien des reprises, renforce l'idée que l'événement a provoqué un bouleversement profond et durable de la conscience langagière. Celle de Robespierre, celle de bien d'autres, et celle du peuple.

* * *
* *
*

Ce serait un autre sujet que d'étudier les discordances grinçantes. On y mettrait les métaphores ridicules de Camille Desmoulins :

"Nous n'avons fait que lire à nos commettants et rétablir dans sa pureté le texte de la loi naturelle, de cette loi gravée de Dieu **sur un airain impérissable**, et dont il n'a jamais été au pouvoir ni du despotisme, ni des constituants, de **déchirer les pages**" (Sur le procès de Louis XVI, O.R. p. 196),

la parodie anti révolutionnaire de Royer-Collard :

"Aux cris féroces de la démagogie, invoquant l'audace, et puis l'audace, et encore l'audace, représentants du peuple, vous répondrez par ce cri consolateur et vainqueur, qui retentira dans toute la France, la justice, et puis la justice, et encore la justice !!!"

(Sur la police des cultes, 14 juillet 1797, 26 messidor An V O.R. P. 216).

Littérairement, je préfère Danton ; mais on aperçoit où conduit la discordance : l'une des deux voix ne devient plus forte que pour étouffer l'autre.

Enfin, ces phrases "clivées" que l'on retrouve dans les envolées d'un Camille Jordan :

"Oui, acceptez-en l'augure, **elles vont s'éteindre ces haines religieuses** que réchauffe la seule intolérance, et le bruit de tant de scandaleux débats ne viendra plus jusqu'en ce temple des lois pour y troubler la solennité de vos Assemblées !" ("Sur la liberté des cultes", 17 juin 1757 - 29 prairial an V, O.R. p. 226).

nous rappellent que les marques aperçues au plus fort de la "tourmente" ne s'effacent pas avec la réaction. Mais c'est là une autre question.

CHAPITRE V.

=====

CHAPITRE V : L'INSECURITE LINGUISTIQUE DU PEUPLE.

=====

Entre deux images d'Epinal de la Révolution, l'histoire de la langue française est dans un dilemme que nous avons constamment rencontré : vision mythologique idéale ou démission devant la paradoxale absence de changement. La première image nous montre le peuple, ses chansons, ses cris, le déferlement de sa parole. C'est lui qui fait la Révolution, prend la Bastille le 14 juillet 89, envahit le Louvre le 10 août 92, chante la Carmagnole et généralise le tutoiement. La seconde met sous nos yeux un Tiers Etat où parlent des avocats, des médecins, des bourgeois frottés d'Encyclopédie et de philosophie, secrètement en accord avec des nobles ou grands ecclésiastiques un peu voltairiens pour mépriser la canaille, réalisant enfin l'ascension visible de leur classe sur les décombres des ordres vaincus de la Noblesse et du Clergé, dont ils ont pratiquement gardé la langue. La tendance aujourd'hui serait d'échapper à cette alternative par la fuite en avant de la pragmatique : autant et plus qu'un régicide, des émeutes, des massacres, des réformes, une institution, la terreur, les droits de l'homme, la Révolution, ce seraient des mots devenus actes. Actes constitutifs, actes législatifs, puissance du verbe qui a fait du concept déjà prêt de nation une réalité, du concept Révolution un grand mythe, des mots Liberté-égalité-fraternité une devise⁽¹⁾.

Tout, dans ces images, est vrai, quoique aucune de ces représentations ne puisse prétendre rendre compte de toute la réalité. Mais, l'histoire de la langue n'y trouve pas son compte, car, nous l'avons vu, la langue n'est ni révolutionnée dans son être systématique, ni indifférente aux bouleversements au milieu desquels vit chacun de ceux qui la parlent. En esquisant dans le chapitre précédent la thèse d'un facteur de changement lié à l'appropriation individuelle qui en modifie les conditions d'utilisation jusqu'à la discordance, j'ai indiqué la direction qu'il

(1) Sur cette devise, voir le livre de G. ANTOINE Liberté-Egalité-Fraternité.

me semble nécessaire de suivre pour commencer une nouvelle histoire de la langue française de cette époque. Mais j'ai pris mes exemples dans le corps de textes consacrés par la tradition, ne suivant ainsi que la voie de la "langue française cultivée". C'était bien nécessaire, pour faire apparaître dans les textes que nous connaissons les traces stylistiques de l'incohérence. Mais la question essentielle restait par là non résolue, et il faut, pour conclure ce petit essai de méthode, la poser enfin : si vraiment l'histoire de la langue n'est pas seulement l'histoire d'un système, mais indissolublement l'histoire des hommes qui la parlent, alors de 1789 à 1794 ou à 1800, qui a parlé ? qui a pu parler ? qui a prononcé les paroles ou écrit les discours qui ont donné à la langue sa couleur de l'après 89, formellement si ressemblant à celle de l'avant 89, avec ces petites failles qui révèlent que, tout de même, quelque chose a changé ? Tous les styles sont dans la langue, mais la façon dont ils s'élaborent et se combinent finit par faire advenir une langue nouvelle.

Les discordances repérées dans le chapitre précédent nous ont mis sur la voie de comprendre l'enracinement dans la population d'une situation de "diglossie" : la langue modèle est restée celle du dix-huitième siècle postclassique, au point d'en devenir au début du dix-neuvième, néoclassique ; la parole du peuple n'a pas pu influencer sur le système de la langue, d'abord parce qu'elle n'a pas eu lieu à l'échelle de la nation, elle est restée fragmentaire, "polylectale" et incomplète, peu consciente d'elle-même, et n'a jamais accédé à une quelconque reconnaissance justement parce qu'elle était multiple, et qu'en France on ne "reconnait" pas le multiple ; ensuite parce que la confrontation constante de ce qu'il y avait de vraiment populaire dans la parole française avec la langue "distinguée" a créé dans le peuple un double mouvement d'espoir et de désespoir : espoir de s'élever jusqu'à la belle langue : désespoir, refoulé ou non, de ne pas y parvenir. De marginal qu'il était, le langage populaire est devenu marginalisé par la Révolution ; il était méconnu, ou négligeable ; il sera combattu et montré du doigt. Ce qu'il y avait de populaire dans la parole française n'est sorti du néant que pour servir de cible. Ce qui est reflété, dans la langue cultivée, sous forme de menues traces d'insécurité perceptibles par leur effet de dissonance trouve son expression réelle dans la défaite, inscrite d'avance, du langage populaire, dont ce dernier chapitre propose, à titre d'ouverture

pour d'ultérieures recherches, trois symptômes : un morceau de Cahier de Doléances, pris au hasard, nous dit bien, à travers les hésitations stylistiques populaires, comment et pourquoi le peuple n'a pas vraiment pris la parole dans la France de 1789, et a "fait la Révolution" dans une langue qui n'était pas la sienne. Les regards ultérieurs sur les "français écorchés" de cette époque confirment qu'il n'y a jamais eu d'autre regard que normatif et critique sur la langue et la parole qui n'étaient pas celles de l'ancien régime. Enfin, à travers le témoignage d'un homme du peuple, qui a pris part à la révolution parisienne, on voit se faire jour l'idée profonde de la promotion sociale par l'alignement sur la langue des autres, et la situation de diglossie du langage populaire par rapport au langage cultivé.

V.1. Le peuple n'a pas pris la parole.

Il y a d'abord le fait que les Cahiers de doléances ont été le plus souvent rédigés par des notables. Et il n'y a pas lieu de s'en offusquer ; l'analphabétisme était certes moins répandu qu'on ne l'a cru autrefois ; mais là n'est pas la vraie question. Tributaires des patois ou des dialectes d'une part, et d'un français régional d'autre part, les paysans (le peuple, c'était eux, dans une écrasante majorité) avaient besoin d'un modèle de communication efficace avec leur Roi ; et la confiance qu'ils avaient en lui était assez grande pour leur inspirer le désir de parler sa langue. Toutes les poussées "polyéctales" ne demandaient qu'à s'effacer d'elles-mêmes, et la règle inavouée de la production du texte devenait l'autocensure. Si le notable qui prenait la plume était proche du peuple, ou autodidacte, ou demi-savant, comme l'avaient été dans le cours du siècle Pierre Prion ou Valentin Jamerey-Duval (de J.L. Menetra je reparlerai plus loin), on retrouve donc chez lui les incohérences dont le précédent chapitre a donné des exemples. Le discours de certains cahiers est stylistiquement, voire grammaticalement, écartelé entre les deux logiques contradictoires de la spontanéité et du modèle. Emphases excessives et hypercorrections convergent dans beaucoup de cahiers, et prouvent que ce qu'il y a de populaire dans la parole est ressenti comme inférieur et imparfait. Le résultat est bien connu :

l'excès de conformité au modèle représenté par le choix d'un style jugé élevé trahit l'imitateur inquiet (conscient ou non), et les "corps étrangers" qui échappent à la censure nous apparaissent comme des incorrections, parce qu'elles s'attaquent aux points fragiles, mais immobilisés, de la syntaxe admise.

Voici un exemple de texte "hypercorrect" et "incorrect", qui révèle à la fois l'existence du sous-système populaire d'où il est issu, et celle du modèle dont il essaie de se rapprocher : il s'agit de Menuisiers de Saint-Maixent. J'en ferai, de mon point de vue, une rapide explication de texte. (Extrait cité de P. Goubert, Les français ont la parole, p. 100), en interrompant de mes remarques le fil de cette page :

"Notre corps de métier étant ensemble, nous avons pris les gains que nous pouvions faire par jour ; les uns nous ont répondu qu'ils pouvaient gagner 3 sols, les autres 4, les autres 5, le plus a monté jusqu'à 10 sols".

Le constat initial est exprimé dans un langage sobre, surveillé, sans marque particulière : le rédacteur semble jusqu'ici parler le français de l'élite ; mais très vite apparaissent des marques d'un "mal dit" ou d'un "trop bien dit" :

"Représentez-vous le plus haut prix : si un homme gagnant 10 sols par jour peut élever sa **pauvre famille**, en payant le pain **bien cher**, les maisons très petites pour 10 écus, le cent de petits fagots revenant aussi à 10 écus, **être sujet aux réparations** du grand chemin, **ou si on ne paie pas on aura la garnison**, et beaucoup de pauvres gens n'ont pas de pain pour eux... ; **être sujet aussi** à loger des soldats qui passent ici... et beaucoup sont logés chez des pauvres gens, **à être réduits** à coucher sur de pauvres ballières [paillasses de balles d'avoine. N.D.E.], le plus souvent **n'avoir point de bois** pour les sécher s'ils sont mouillés, ou pour faire bouillir leur pot".

Cette fois la figure linguistique et stylistique de l'énonciateur apparaît : c'est au moment où son propos persuasif le pousse à exagérer l'emphase conventionnelle (pauvre famille, bien cher), que s'introduit, comme de façon parasite, une première rupture provoquée par une syntaxe sûrement bien connue du rédacteur, la syntaxe juridique, qui se plaît à l'énumération juxtaposée ou coordonnée d'infinitifs dont on ne sait plus très bien par quoi ils sont régis (être sujet à est employé deux fois,

suivi d'un infinitif qui semblerait vouloir se raccrocher à une syntaxe normale par la préposition à : à être réduits). Mais dans le même élan, l'oralité en principe incompatible avec les structures mises en place est représentée par l'apport inopprimé d'un discours rapporté non signalé et coordonné par ou, nous rappelant le procédé dont les auteurs comiques font leurs délices pour faire rire grâce à la rupture du plan d'énonciation ("ou si on ne paie pas on aura la garnison"). Mosaïque stylistique où se mêlent un discours qui se veut élevé, l'emploi d'un registre juridique emprunté, et une structure d'oralité courante non conforme au modèle, cette polylectalité réalisée, et non plus virtuelle, est bien une mesure objective d'insécurité stylistique :

"notre pauvre métier est de si peu de gain".

(Il n'y a pas que Beaumarchais qui, dans son trouble, et parce qu'il n'avait pas eu la chance d'être mis en garde par les jésuites, laisse passer des alexandrins !),

"qu'il faut que beaucoup aillent sur les campagnes les dimanches et jours de fête **pour mendier leur pauvre vie**".

Cet octosyllabe, avec diérèse classique, nous ramène à l'emphase initiale :

"ils sont **au dépourvu** de tout vêtement depuis les pieds jusqu'à la tête... **Il en a beaucoup de gens** qui auraient bien moyen de loger les soldats. Cela est impossible que les pauvres gens gagnent leur vie, **au sujet que ceux qui sont en moyen n'en usent que** d'être usuriers sur le trafic du grain..."

Voilà bien des échantillons de "français écorché", emploi "populaire" de que, tour régional (Il en a), ou idiolectal apparemment (au dépourvu de : Féraud, l'Académie 1762, Furetière 1690 ne connaissant que l'adverbial au dépourvu, dans son sens actuel). Cette fois, contrairement à ce qui se passait dans les lettres de la Grenouillère de Vadé, l'incorrection de langue est inconsciente et ne vise pas à faire rire, et l'emphase sentimentale qui donne l'échelle du beau langage que l'on voudrait atteindre se veut tout sauf ridicule. Sans le savoir, en réunissant emphase et incorrection, l'homme du peuple donne la mesure objective d'un écart et d'une infériorité (non pas en qualité linguistique, mais au taux du prestige sociolinguistique susceptible de gouverner le changement). Pour des raisons différentes, le texte du "menuisier de Saint-Maixent" combine des élé-

ments hétérogènes, tout comme tel passage fugitif de Beaumarchais, Mirabeau ou Robespierre. Tous ont en commun l'intégration à leur conscience linguistique d'une tension non résolue entre la poussée populaire évolutive et le modèle objectif, stable et facteur de prestige.

Mais il ne s'agit là que d'affleurements ; et ils sont restés tels, donc minoritaires, "malheureux" et voués à l'élimination, parce que si le peuple a eu, très partiellement, la parole avec les Cahiers, il ne l'a pas gardée sous la Révolution. Le système représentatif l'en a privé, comme le rappelle B. Conein.

"Ce qui n'est jamais introduit dans l'énoncé du porte-parole, c'est ce que le peuple dit ou a dit (...). L'absence d'un discours du peuple tient à deux impossibilités, un impossible structurel qui tient à la langue, et un impossible social qui tient du discours" (in Peuple et pouvoir, p. 161).

Pour l'"impossible social", l'existence même des porte-parole appartenant aux groupes sociaux qui ont pour eux l'aisance et un prestige non entamé, c'est assez clair. L'"impossible structurel qui tient à la langue" n'est pas d'essence différente : c'est la société qui impose ses structures bien organisées, contre les structures fragmentaires de la polylectalité. Nous avons vu comment Domergue, Garat et les autres régissaient le modèle qu'il fallait inculquer au peuple. Celui-ci, une fois rendus les Cahiers, achève de devenir un lieu linguistique vide, le siège d'une non-langue à qui il faut vite donner la langue de la liberté, le "bon français" que les Académiciens ont perfectionné récemment à partir de 1762, la langue qui a rayonné déjà sur toutes les Cours d'Europe, la langue claire et stable de Rivarol au nom de laquelle il faut extirper non seulement les variantes régionales et tous les patois, dialectes et idiomes, mais aussi toutes les variantes qui nuiraient à la pureté d'un modèle : la guerre aux productions langagières étrangères au français de la tradition, de l'Etat centralisé, et de la perfection post-classique, n'est que l'autre face, visible et événementielle, du refoulement de toutes ces variantes possibles, qui se cachent ou que l'on a étouffées, ou méprisées. Le peuple ne peut faire entendre ce qu'il y aurait dans son langage de divergent, d'hétérogène, de systématiquement différent, parce que tout est inférieur à la langue Une, qui est déjà une fois pour toutes établie.

V.2. Le français écorché.

Ainsi, même quand le langage du peuple a pu se faire entendre, il a été ressenti dans la conscience de tous, y compris et surtout dans la conscience populaire, comme la variable méprisée, bien loin d'être la variable de prestige qui entraîne le changement, s'il faut en croire W. Labov. Et comme ce langage n'est pas un _____ mais constitué d'une poussière de variantes partiellement organisées, dont l'étude reste à faire, il faudra du temps et des précautions pour mener à bien une analyse complète. Il faudra trier les textes authentiques et les séparer de documents inutilisables, qui représentent une transcription normée du langage populaire, ou en sont la caricature (je pense à ce document régional qu'on m'a donné à lire, qui est réellement de 1789, mais dont la teneur interne -cela m'a été confirmé par une spécialiste de poitevin-saintongeais- révèle qu'il s'agit d'un texte parodique, d'une "charge").

En attendant mieux, j'ai donc repris l'appellation de Brunot "français écorché", et les textes qu'il étudie, parce que la notion de faute qui préside à l'examen qu'il en fait exprime exactement la façon dont, dès leur production, ces documents ont été appréciés. Au coeur de chaque variante de français échappant à la norme postclassique et jacobine, il y a le sentiment de la faute. Quoiqu'il prétende ne pas s'intéresser particulièrement à ce qui s'écarte le plus de l'usage admis (H.L.F. X, p. 407), F. Brunot en réalité ressent et projette sur l'époque le jugement normatif qui a toujours accompagné la mesure de la qualité du français produit, et notre auteur laisse filtrer son adhésion à la vision hiérarchique du bon français des couches supérieures de la population :

"... les fautes s'aggravaient au fur et à mesure qu'on s'enfonçait dans les couches des illettrés" (p. 408).

J'arrêterais là ma réflexion sur le français écorché, en renvoyant mon lecteur au tome X, s'il ne m'était pas apparu indispensable d'insister sur deux points d'histoire qui peuvent attirer notre attention sur le devenir et l'archéologie de ces fautes :

1. - ces "fautes", ou ces émergences de sous-systèmes non conformes au français modèle, resteront, pour deux siècles au moins (car je ne vois pas, hélas, par quel miracle les choses changeraient), les éléments d'une

non-langue qui ne mérite pas d'être comparée au bon français, qui n'aura pas d'influence sur le système (les idées d'Henri Frei et de P. Guiraud sur le "français avancé" ont fait long feu), mais qui reste assez présente dans les réflexes de tous pour entraîner une "mauvaise conscience" linguistique génératrice de toutes les agressivités puristes en chacun de nous.

2. - il ne s'agit pas d'un surgissement révolutionnaire, mais de l'apparition plus fréquente, du fait des circonstances, de tendances permanentes de la syntaxe française à s'affranchir des contraintes que les grammairiens, les académiciens, et beaucoup de "bons auteurs", de 1635 à 1750, ont rendues peu à peu rigides, ossifiées, inaptées à l'évolution.

Je me bornerai à cinq exemples :

1. - Quand F. Brunot étudie (HLF X, p. 391) ce qu'il appelle "l'imbroglio des conjonctifs", il ne fait qu'examiner des emplois qui seront décrits ensuite sur des corpus plus récents dans la Grammaire des Fautes de H. Frei et dans le Français populaire de P. Guiraud, ou encore dans l'étude plus récente de F. Mazière et F. Gadet⁽²⁾. Mais ces traits syntaxiques existent dans des textes du XIV^e siècle ; ils ont laissé des traces dans la langue classique du début du XVII^e siècle. Tout ce qu'on peut dire est qu'il y a aujourd'hui une syntaxe officielle de que, complexe et sur certains points peu en accord avec le "génie" analytique de la langue française. Les poussées de régularisation analogique, présentes dans "le français écorché" d'il y a 200 ans, étaient lisibles dans les lettres de soldats de la guerre de 1914, et nous en entendons quotidiennement des exemples. Mais elles sont marquées du signe de la faute. "Le tourne-vis que j'ai besoin" restera éternellement une construction coupable.

2. - Quand l'HLF, tome X, enregistre cette phrase du rapport du caporal-fourrier Dupont-Ferrier "dont nous serons que dix compagnies" (p.359), cette construction, dépourvue de discordantiel ne, n'est pas propre à l'époque révolutionnaire. Le journal de Pierre Prion, rédigé vers 1740

(2) Voir la référence dans la bibliographie. Chacun de nous peut se reconnaître dans une partie du corpus de leurs exemples, à la fois par ses condamnations et ses (?) inadvertances.

(peut-être en 1744 pour une bonne part) adopte constamment cette forme réduite de l'exceptif, et qui serait "moderne" aujourd'hui, si elle n'était frappée, pour toujours, d'un blâme :

"occupé seulement qu'à écrire" dit Prion p. 46 de son Journal.

"pendant le dit temps qu'ils emploieront qu'à manger" (p. 51).

"où il verra au clair de la lune que rochers et précipices affreux" (p. 89).

Il n'y avait pas de discordance chez Prion : son idolecte, resté inconnu de ses contemporains, comportait cette forme syntaxique, et bien d'autres. Il a vécu sous l'ancien régime et n'a pas été remarqué. La "faute" devient visible à partir de 1789, et va s'inscrire dans la liste de ce qu'il ne faut pas écrire, et de préférence ne pas dire. Mais qui de nous respecte intégralement cet interdit ? Qui de nous se sent dégagé et innocent lorsqu'il le transgresse, même si c'est quotidiennement ?

3. - Plus généralement nous retrouvons à chaque propos le refus de la polylectalité. L'institution française a toujours nié qu'on puisse s'exprimer de plusieurs façons. Mais, cette attitude d'exclusion a pris des formes différentes. Elle se fait plus vigoureuse après Vaugelas qu'avant lui ; elle est plus rigoureuse après le Commentaire du Quinte-Curce qu'elle ne l'était au XVIIIe siècle ; elle deviendra plus violente après 1789, et plus dramatique.

Soit cette phrase, tirée des archives du département de l'Oise:

"serait-il possible que le seul décret favorable aux pauvres "resteroit" sans effet ?" (cité in HLF X, p. 366).

Pour Brunot, c'est une faute qui s'inscrit naturellement au tableau du français écorché. Pourtant la tournure rejoint un emploi régional, peut-être attribuable à Colbert lui-même :

"Il est à noter que Colbert, qui était de Reims, a employé bien auparavant ce conditionnel, si toutefois la lettre n'est pas d'un commis natif de quelque pays où cette syntaxe avait cours. Il se "pourroit qu'il y auroit" des emballeurs publics qui prendroient quelques droits".(3)

(3) On pourrait y ajouter l'exemple de Madame de Rambouillet: "Si ce n'était, madame, que je craindrais que vous croiriez peut-être que ce serait mon intérêt qui me ferait parler..." (cité dans l'Art de la Prose de G. Lanson. Paris 1908, pp 57-58).

Qu'importe qu'il s'agisse de Colbert ou de son commis : voilà une variante régionale, qui comme une foule d'autres ne demande qu'à émerger à la faveur de la Révolution, comme signe de la présence, à côté du français parisien, de variantes concurrentes ; et le peuple, ici, prendrait la parole, et diversifierait la langue. Ce n'est qu'une faute. Une France linguistiquement multiple était concevable sous l'ancien régime, où dialectes, langues hétérogènes et patois de la population rurale étaient acceptés sans difficulté comme états de langue inférieurs d'hommes et de femmes inférieurs. Les variantes du français régional étaient bannies de la Cour, mais pas forcément des textes administratifs, par exemple, et le refus en était latent et progressif.

A la faveur de la Révolution, les variables ressortent, se font entendre, sont considérées comme indignes de la qualité du citoyen français, et sont systématiquement réprimées.

4. - A propos de l'emploi de il, Brunot, qui relève toujours des "fautes", fait observer que les règles d'emploi sont ignorées. Ce n'est pas surprenant ; elles sont récentes : l'Académie les a imposées (notamment avec le Quinte-Curce) en transformant la syntaxe classique, qui demande au lecteur de construire le sens, en une syntaxe plus moderne, la nôtre, qui étale le sens analytiquement et marque automatiquement les rapports. Vaugelas n'avait pas, et pour cause, respecté ces exigences, et l'Académie, cinquante ans après sa mort, en avait fait le commentaire critique. Le français écorché que Brunot voit dans les textes révolutionnaires n'est ici que la persistance d'un français pré-classique, mais en France c'est toujours celui qui condamne qui finit par avoir raison. Il est instructif de comparer les deux discours critiques :

Brunot écrit :

"Rien n'est plus commun que de voir un même représentant avoir plusieurs antécédents différents. Les règles échafaudées pour éviter les équivoques provenant de cette négligence sont constamment violées ; pour mieux dire, elles sont ignorées :

(...) "Tu dois connaître le décret... sur les faits... d'indiscipline dont le 11e Bataillon de Paris... s'est rendu coupable. Il [le décret] porte qu'il [le bataillon] demeurera dans la citadelle d'Arras et ne pourra servir la République jusqu'à ce qu'ils [les hommes du bataillon] aient déclaré quels sont les chefs... de cette insubordination". (F. Brunot donne en note la référence, dans les Actes du Comité de Salut Public. HLF X, p. 389).

"Equivoque", "négligence", voilà ce qu'est devenu le reproche que l'on peut faire à un texte d'époque révolutionnaire. Et si c'était seulement une autre syntaxe ? Car, en parallèle, on peut constater que c'est la même qui a été combattue par l'Académie : Vaugelas, dans sa traduction écrivait :

"Mais comme il persistait à détester ce dessein, il tasche de l'intimider".

Les Académiciens critiquent en note :

"Ces deux ils ont encore des rapports différents, car le premier se rapporte à Nicomachus, et le second à Dymnus. Il falloit dire : Mais comme Nicomachus persistoit à détester ce dessein, Dymnus tasche..." (HLF VI, p. 886).

Si l'on parvient un jour à décrire dans leur ensemble les variations du français non conventionnel⁽⁴⁾, on s'apercevra que les "fautes" du "peuple" sous la Révolution ne diffèrent en rien des variantes régionales, diachroniques, sociales qui, d'abord négligées, ont été ridiculisées ou condamnées, puis combattues.

Là encore ce n'est vraiment pas le peuple qui a la parole; si celle-ci a le malheur de "dévier", même conformément à d'illustres devanciers, elle est refoulée.

5. - Ce qui pouvait émerger était condamné en effet parce que ridiculisé d'avance. On ne s'étonnera pas que ce que le style poissard a "récupéré" du langage populaire pour en faire un montage parodique, puisse se retrouver, par le menu, dans des discours issus du peuple :

"Les auteurs de poissarderies n'avaient pas manqué d'observer qu'un des traits du parler populaire, c'est d'insister à l'aide du redoublement sur une idée, une détermination, un rapport, même quand il a été suffisamment exprimé (...) A l'époque révolutionnaire, nous retrouvons ces traits dans les phrases de toutes sortes de gens" (HLF X, p. 385).

(4) C'est le thème d'un Colloque organisé par le GEHLF (Groupe d'Etude en Histoire de la Langue Française), et qui aura lieu les 14, 15 et 16 décembre à l'Ecole Normale Supérieure, 45 rue d'Ulm.

C'est que le peuple, qui s'était vu confisquer sa parole par Vadé, Collé ou Beaumarchais dans ses Parades, pour faire rire de lui la société d'ancien régime, n'a pas pour autant perdu son langage. Mais cette fois, au lieu de le lui confisquer, on l'interdit. Et pour longtemps.

Si la langue du peuple n'a eu aucune influence directe sur le système linguistique français à la faveur de la Révolution, c'est que dispersée, multiple, changeante, et n'existant pas en tant que système d'ensemble, elle est restée à l'état de membres éparpillés, tous perçus comme des témoins d'infériorité par rapport au modèle. Mais cela n'a pas été sans effet sur le rapport de l'homme à la langue. Extérieur à la langue française d'avant 1789, langue d'élite, de culture et de convention, l'homme du peuple n'a été réintroduit dans le jeu que pour choisir entre la promotion grâce au bon langage, et l'exclusion cette fois sans retour pour cause de mauvais langage. Le peuple étant la majorité, cela ne pouvait pas créer une conscience linguistique bien sereine. On a octroyé au peuple la langue française, mais on le lui a fait payer cher. Et ceux mêmes qui l'ont octroyée ont bien senti le poids de ce qu'ils essayaient d'étouffer. Voyez les "discordances".

Cette pesanteur, qui a maintenu sur l'homme du XIXe siècle une chape de plomb si évidente, ou peut avoir une idée de la façon dont elle s'est constituée, pendant la période révolutionnaire, en jetant un rapide coup d'oeil sur le cas de J.L. Menetra.

V.3. L'exemple de J.L. Menetra.

Le grand désespoir de l'historien de la langue est de n'avoir aucun accès direct à la langue du peuple. Avant l'invention de l'enregistrement, les paroles du peuple s'envolaient et disparaissaient, et l'on ne pouvait en avoir connaissance que par leur transcription, celle-ci constituant nécessairement un filtre, dont on ne peut pas savoir quel est l'effet exact. Tant que l'homme du peuple ne sait pas écrire couramment, sa parole est déléguée à un autre qui la remet "en forme", ou confisquée par un utilisateur littéraire qui la réduit à une caricature ; dès que l'homme sait écrire, il se sent promu et cesse d'être, du point de vue du langage, un homme du peuple. Il faut donc toujours reconstituer la

langue populaire à travers les traces que l'autodidacte laisse de son langage premier dans le discours conforme à la langue cultivée qu'il s'efforce de tenir. Cette tension vers le beau langage est visible chez Pierre Prion, et plus encore chez Valentin Jamerey-Duval ; mais, notamment chez le second, elle cache et réduit à l'état de symptômes infimes les traces d'une langue désormais réprimée. L'autre voie d'accès à la langue du peuple n'est qu'une déduction, à partir de Vadé, Collé ou Beaumarchais, de ce qu'il peut y avoir d'authentique dans une caricature qui ne retient du langage des hommes et femmes des basses classes que ce qui les ridiculise devant la bonne société.

Ce n'est pas le lieu de parler ici des reconstitutions que l'on peut ainsi tenter pour atteindre quelques traits de la langue populaire du dix-huitième siècle avant 1789. Mais il ne me semble pas inutile d'insister sur la rareté des documents qui, de ce point de vue, peuvent vraiment rendre service. Les formes conventionnelles des testaments, actes notariés et autres, ne laissent le plus souvent paraître que les incertitudes de l'orthographe et la stéréotypie des formules juridiques et traditionnelles. Et je rappellerai que de ce point de vue le Journal de J.L. Menetra est peut-être unique en son genre. Sans doute n'est-il pas exempt d'une certaine prétention d'autodidacte, mais son souci d'indépendance est extrême ; et son projet de se donner à lui-même le témoignage écrit de sa propre expérience l'a rendu moins prompt à se conformer à un modèle de langue qui, au moins dans une grande partie du Journal, ne le préoccupe guère. A la bien lire, son oeuvre n'est pas du "français écorché", mais le lieu de rencontre de la langue officielle et de sous-ensembles cohérents d'une autre langue, qui en totalité n'existe pas, mais qui fait partie de la langue française, et qui, si elle existait, serait la langue populaire. J'ai essayé de le montrer en analysant le système des relations concessives⁽⁵⁾.

Menetra va donc pouvoir nous aider, lui qui a traversé la "tourmente", à comprendre ce qui a changé sous l'effet de la Révolution. Ce n'est pas la naissance de l'insécurité linguistique : celle-ci a toujours

(5) Voir dans la bibliographie mon article pour les Mélanges Larthomas.

existé en France. Mais avant 1789 elle était réservée à ceux qui parlaient à la Cour et à la Ville, elle était visible, consciente d'elle-même, et faisait l'objet d'un débat, amical ou passionné, de Conon de Béthune dont on connaît le dépit d'être ridiculisé pour ses traits de langage régionaux, jusqu'à Vaugelas qui enregistre, constate et légifère, ou jusqu'à Corneille qui, critiqué par Scudéry, examiné dans les fameux Sentimens de l'Académie, acceptera de corriger, dans le Cid, ses "fautes". A partir de 1789, l'homme du peuple, prétendument invité à prendre la parole, dans les Cahiers de doléances, puis dans une vie politique en fait réglée par d'autres, entre dans le cercle de ceux qui voudraient bien parler. Et son rapport à la langue s'en trouve bouleversé. Auparavant étranger à la langue des nobles ou des grands bourgeois, conscient d'avoir une langue, régionale, de qualité inférieure, le citoyen français va peu à peu apprendre qu'il parle français, qu'il doit parler français, qu'il est normal qu'il parle en français, mais qu'il le parle mal. S'il y a une Révolution de la langue française, c'est donc bien avant tout celle des consciences linguistiques : théoriquement promu au premier plan des acteurs de la vie politique, le peuple doit la vivre en employant une langue et un langage qui ne sont pas les siens, distorsion qui va peu à peu enraciner dans le coeur de tous les français un sentiment linguistique de culpabilité.

En effet cette promotion brutale, et provisoire, mais qui d'éclipse en éclipse, malgré la réaction thermidorienne, malgré Napoléon, malgré les bourgeois louis-philippards, se développera aussi sûrement qu'irrégulièrement au XIXe siècle, cette promotion donc fait passer dans le coeur de chaque français le culte, non plus élitiste mais national, de la langue des meilleurs, du bon goût, de celle que Vaugelas observait à la Cour et chez les plus "sains" de nos auteurs, de celle qui ne peut définir un bon usage qu'en le rendant unique contre tous les "mauvais", de celle que les Jésuites enseignaient à Voltaire, de celle que l'Académie offrait comme moyen idéal d'expression à la bourgeoisie, de celle que surveillait encore l'abbé Féraud avant et pendant la Révolution, à égalité, malgré leurs polémiques, avec Domergue.

Comme Voltaire s'insurgeant contre l'emploi du verbe "éduquer" ou contre l'extension de sens de "vis à vis", tout homme du peuple qui s'est détaché de son parler régional, de gré ou de force, et plus tard tout élève des écoles de la IIIe République (encore aujourd'hui nous

sommes tous des élèves de la IIIe République), intériorisait une révérence exagérée à l'égard d'une norme devenue sacrée, se dotant du réflexe même qui nous fait nous embusquer derrière nos téléviseurs pour comptabiliser avec amertume les emplois de baser sur, c'est de lui dont il est question (variante qui était courante aux XVIIe et XVIIIe siècles), ou les constructions que nous croyons figées de préjuger, hériter, etc.

Ainsi la Révolution a transformé la marginalité du peuple qui était à côté de cette norme, en une culpabilité devenue bien vite universelle devant le sentiment du hors norme, de la faute dont nous avons tous peur. La langue française a-t-elle changé à cause de la Révolution ? Oui, en ce sens qu'elle est devenue systématiquement méfiante d'elle-même.

Un indice de cette mutation nous est donc fourni par J.L. Menetra. Le compagnon-vitrier, qui a commencé à rédiger le journal de sa vie en 1764, s'il faut l'en croire (au reste l'examen du texte semble le confirmer), l'a recopié vers 1800, après avoir connu une vie pittoresque et remuante, et après avoir traversé à Paris la Révolution, sans excès de zèle, mais sans fuir non plus les responsabilités politiques qui en ont fait un acteur épisodique des événements.

Si l'on observe de près la syntaxe et le style de ce merveilleux document, on constate qu'entre 1764 et 1800, ils ont peu changé dans le détail si l'on excepte une évolution partielle, qui reste à décrire (j'ai l'impression que pour l'essentiel il s'agit de la raréfaction de constructions archaïques qui nous rappellent les vieilles chansons françaises ; quant à la fréquence des traits de la syntaxe "populaire" que j'ai commencé à y relever, elle est stable, et l'essentiel du système de Menetra est très homogène).

A sa façon, il confirme donc que, pendant que se déroule la Révolution, tous les systèmes restent inchangés, le "bon", comme les "marginiaux". C'est dans l'appropriation stylistique de ce système que les choses changent. Et si l'on accepte de considérer que les styles font partie de la langue, alors oui, la langue française a changé. Il semble que Menetra, comme bien d'autres, soit passé de l'aisance sans complexe d'un maniement épanoui de son idiolecte, à une tension, consciente ou non, vers ce qu'il juge être un modèle de discours et de style bon et nécessaire. On retrouve chez lui le mélange d'hypercorrection, d'emphase, et de "fautes" persistantes que l'on a vu dans le "français écorché". Le

choc de la Révolution a transformé son insouciance linguistique en aspiration à une promotion nationale par l'élégance du style.

Une fois de plus la preuve sera limitée par les dimensions de l'esquisse, et les exemples donnés sont plus destinés à alimenter recherche et discussion futures qu'à donner une caution scientifique à ce qui n'est qu'une hypothèse. J'examinerai d'abord l'évolution de son discours anticlérical. Aussi hostile aux prêtres, dès son enfance, que croyant sincère en l'Être Suprême, Menetra exprime entre autres son anticléricalisme dans deux passages du Journal⁽⁶⁾.

Le premier ne se distingue en rien du langage et du style habituels de cette oeuvre : "le jour de l'enterrement mon père me prévint que je fasse bien attention si le curé serait présent et qu'autour du corps les cierges seraient entiers. J'exécutai ponctuellement ce qui m'avait été dit Les cierges avaient servi j'en fis rapport à mon père Le lendemain il m'emmena chez le curé et lui fit une mercuriale où j'en ris de bon coeur en lui disant que lorsqu'il ne travaillait point il n'en tirait aucun salaire ainsi puisqu'il n'avait point dit ses oremus il n'entendait pas le payer et se fit remettre les six francs pour sa présence J'avais poussé mon père à bout ce que je me souviens et pour faire voir l'ambition des prêtres" (p.38).

Le caractère anecdotique ne doit pas nous tromper. Dans sa syntaxe fluide habituelle où les frontières entre phrases sont indécidables, où les relais subordonnants se réduisent souvent à un où que nous jugerions aujourd'hui ambigu, Menetra donnait là l'échantillon d'une prose où je ne vois aucun signe d'hypercorrection. Mais il n'y en a pas davantage dans le passage suivant, plus dogmatique, qui n'exclut pas la périphrase ironique à la Voltaire (le "vertueux prêtre"), et qui est d'autant moins

(6) Je cite le texte dans la version modernisée de l'édition citée. Ici, comme dans la plupart des cas (dans quelques rares passages l'examen du manuscrit prouve de petites erreurs de lecture chez l'éditeur), l'allure du langage de Menetra n'est aucunement trahie par les conventions de retranscription adoptées, qui se limitent en gros à l'adoption de majuscules (qui n'existent pas dans le texte) destinés à faciliter la lecture, sans faire intervenir une ponctuation qui aurait défiguré l'aspect de jet continu que donne le manuscrit.

guetté par l'emphase que celle-ci est dénoncée chez l'adversaire : il y a là les mots, la syntaxe et la rhétorique d'un discours que rien ne contraint, qui n'est pas tributaire d'un modèle de prestige, et où le jugement personnel prend les voies habituelles d'un langage sans trace de sentiment de diglossie :

"Ce fut dans ces temps que l'on me fit faire ma première communion Je puis dire que je ne pouvais point croire que le fils de Dieu se laissa si lestement donner à manger aux hommes Comme j'allais au catéchisme et que j'avais reçu plusieurs prix et que je faisais quelquefois des demandes aux prêtres qui ne me répondaient que par monosyllabes ou pour me clore la bouche ou me faire taire (et) me disaient avec emphase Ce sont des mystères J'avais beaucoup de doutes sur leur sincérité depuis qu'un jour que je servais la messe étant enfant de chœur je vis deux dévotes qui voulaient communier c'était à la fin j'avertis le prêtre qui me dit d'aller chercher le sacristain à qui il demanda s'il y avait des hosties dans le ciboire Il lui répondit qu'il y en avait bien mais qu'elles n'étaient pas consacrées Le vertueux prêtre répondit que cela était indifférent Cela a fait en moi que je n'ai jamais eu de foi dans leurs mystères et particulièrement les propos que cet honnête homme se permettait de prononcer qui blessaient la pudeur et l'honnêteté Aussi je ne voulus jamais me trouver avec ces hypocrites et n'ai jamais aimé leur société" (p. 35).

Si l'on observe par contraste le langage de Menetra quand la Révolution a commencé, sans que l'on puisse savoir combien de temps après les événements notre auteur a rédigé cette partie du Journal, on peut remarquer d'abord qu'il a parfaitement compris la vraie nature de l'onde de choc provoquée par les événements en matière de langage : très lucide, Menetra nous permet de lire entre ces lignes que la vraie Révolution du langage a été non dans les formes, mais dans les "têtes":

"L'espérance d'un plus doux avenir dans mes vieux jours fit en moi son effet plus que toute les morales qui m'avaient été faites et je jouissais et voyais couler mes jours lorsque la Révolution française vint tout à coup réveiller les esprits Et ce mot de **liberté** si souvent **répété** fit un effet comme surnaturel et **échauffa toutes les têtes**" (p. 259).

Immédiatement Menetra l'illustre par son propre discours. Toujours anticlérical, il fait du clergé la cible de sa première attaque (avant les nobles même), mais ce petit discours, d'où le style Menetra

n'est pas absent, est en rupture syntaxique et stylistique avec son système langagier habituel : le passage commence ainsi :

"Les dettes de l'Etat montaient doublement Point de moyen que celui (d'utiliser) les richesses du clergé qui pouvait contribuer aux charges".

Ici l'auteur expose donc sa vision politique, et de notre point de vue ce fragment non marqué n'apporte autre chose qu'une présomption de simplicité de ton et d'analyse. Mais lisons la suite :

"Mais ces hommes immoraux qui faisaient une seconde autorité par le moyen de toutes ces chimères inventées par le mensonge et soutenues par l'ignorance secondées par le fanatisme et la superstition."

Ici tout est différent : l'accumulation de stéréotypes successifs (et même la cascade syntaxique des compléments est inhabituelle), qui forme la chaîne chimères - mensonge - ignorance - fanatisme - superstition, indique un effort inconscient du discours pour se calquer sur les redondances des orateurs révolutionnaires, et le langage du Journal, ce n'est pas son habitude, devient langue de bois : Menetra l'indépendant s'est donné un modèle.

"...ces êtres aimèrent mieux voir tomber la Nation dans l'adversité dans la désuétude plutôt que de faire le moindre des sacrifices Aussi furent-ils et seront toujours la cause des malheurs des nations qu'ils soutiendront par des anciens préjugés gothiques".

On pourrait croire qu'il n'y a pas d'enchaînement régulier avec le fragment précédent, qu'il y a dans "ces êtres aimèrent mieux" une anacoluthie, signe de la désinvolture habituelle du compagnon vitrier. Il n'en est rien : le démonstratif marque bel et bien une anaphore rhétorique dont l'effet est d'introduire l'oralité stylistique de l'éloquence révolutionnaire, sans aucune discontinuité syntaxique : ces êtres reprend régulièrement ces hommes immoraux, et la reprise contribue à "hausser" la phrase de Menetra au rang d'une période, au cours de laquelle se glisse l'impropriété du mot désuétude. La référence exagérée à un modèle stylistique recherché fait mieux ressortir la "faute" de l'appropriation lexicale non conforme ; enfin la discordance est couronnée par le stéréotype redondant des anciens préjugés gothiques. C'est seulement après

ces mots que disparaissent l'enflure et l'emphase, laissant revenir à la surface du texte le Menetra du début du Journal :

"Ces espèces d'hommes ne connaissaient que celui de dominer et de vouloir en imposer par leurs dogmes et leurs fabuleux mystères". (p. 259).

Ce qui a changé dans la langue de Menetra (je ne dis pas dans son discours), c'est que désormais deux styles y coexistent. Une analyse très détaillée n'est pas nécessaire pour voir se succéder, dans cette partie du Journal qui est marquée par l'événement, le modèle nouveau (correspondant à l'idée que Menetra se fait de la belle langue) et ce que j'appellerai le modèle ancien (persistance de la désinvolture et de la liberté).

Peu après sa diatribe contre le Clergé, notre auteur se lance dans un tableau académique où l'on voit apparaître une régularité périodique inconnue du début du Journal, des anaphores, une phrase de conclusion bien frappée, et une très rhétorique synecdoque du nombre ("Le Français") : c'est donc le "modèle nouveau" : (texte pp 261-262).

"Pendant cet espace la terreur planait sur la France et particulièrement à Paris où tous étaient non seulement dans la plus grande prémisses mais aussi dans toutes les horreurs dans les assassinats Tout était dans le plus grand désordre Le Français ne respirait que le sang".

Mais aussitôt le "naturel" reparait : au climat révolutionnaire, Menetra emprunte des termes hyperboliques, mais il en accumule deux, avec l'adjectif modalisateur du discours familier "vrai" : c'est de nouveau le vitrier de 1764 que l'on entend :

"Ils ressemblaient à ces cannibales et étaient de vrais anthropophages".

Mais cette réapparition du "modèle ancien" est fugitive : les phrases brèves vont vers le tableau d'horreur qui ferait penser aux Mémoires d'Outre-Tombe et la phrase "clivée" introduit la nouvelle oralité révolutionnaire : voici donc encore le "modèle nouveau" :

"Le voisin dénonçait d'un sang-froid son voisin Les liens du sang étaient oubliés Je les ai vus ces jours d'horreur".

Ne croirait-on pas du Bossuet ? Et pourtant dans le même mouvement d'écriture vont se glisser un raté d'écriture (la redondance "celui

de voir"), et un trait idiolectal régional et/ou populaire (souvent fois):

"et j'ai vu celui de voir toutes les dénonciations que l'on venait faire à cet infâme comité révolutionnaire lorsque je fus nommé pour leur faire rendre des comptes des hommes que je croyais probes dénonçaient d'un sang froid pour un mot échappé L'homme était à l'instant incarcéré et même **souvente fois guillotiné**".

Sans parler des constructions louches favorisées par l'absence de ponctuation, et qui sont une des signatures du style Menetra d'avant 89. Toutefois, à lire, comme nous le faisons maintenant, le texte dans sa continuité, on pourrait croire que le style s'est globalement haussé, et qu'il n'y a pas d'autre changement que cette aspiration vers la belle page. Et cette impression est corroborée par la suite immédiate, qui n'est rien d'autre qu'une apostrophe rhétorique :

"Vous mes malheureux amis vous serez toujours présents à ma mémoire Respectable Saint Cristau fermier général qui m'avait pris en amitié (...)
J'y étais malheureux Marie pour avoir prêté ingénument quelques fonds tu fus dénoncé et tu péris Tous mes efforts pour te sauver furent nuls (...)"

J'ai sauté cette fois quelques lignes, qui pourtant pourraient sembler arrachées aux plus forts discours polémiques ("les monstres n'en voulaient qu'à ta fortune", "alors que je ne faisais que de demander la liberté à des hommes qui avaient trahi leur patrie", etc.).

Est-ce à dire que seul le style de Menetra a changé, et que les événements le conduisent tout naturellement à adopter un autre ton ? Les ruptures qui faisaient émerger tout à l'heure l'ancien Menetra n'étaient-elles que des accidents ?

La suite du récit nous persuade du contraire ; comme chez Beaumarchais, pour des raisons inverses et toutes proportions gardées, il y a chez le sujet de l'énonciation un tiraillement stylistique qui est la face visible de l'insécurité linguistique. Dans la suite, que je vais citer un peu longuement, le lecteur verra se dessiner d'abord l'apostrophe qui **se continue en hypotypose** et le "modèle nouveau", puis, à la faveur du récit pittoresque le sarcasme habituel à Menetra ("péché capital"), ensuite le style relâché et naturel du vitrier ("soi-disant", "tout le contraire" construit librement), enfin les phrases brèves qui notent, sans souci d'enchaînement, la suite rapide de petits actes et gestes qui repro-

duisent le style non corseté du début du Journal, en attendant que l'image de l'échafaud conduise à une exclamation oratoire qui renoue le fil rhétorique par une autre hypotypose ("Oh homme que je vois encore"). Sans explication plus détaillée, mon lecteur entendra bien dans ce long passage l'alternance et la coexistence de deux voix : celle du récit libre et d'un rapport désinvolte et tranquille à la langue (l'avant 89), celle du beau modèle qui est désormais le but vers lequel tend la conscience linguistique bouleversée par l'irruption, dans le champ du langage populaire, d'un idéal lointain de beau langage pour tous :

"Et toi malheureux Barbet homme bon et loyal toi avec qui les soirs nous passions quelque instant Deux mouchards titrés de la section suivaient tes pas et tes démarches Je t'avais prévenu tu étais lyonnais c'était un péché capital Ils te firent boire et te firent parler Ils t'arrêtèrent te menèrent chez le commissaire homme dur qui ne cherchait qu'à trouver des coupables pour faire connaître au comité de sûreté générale qu'il remplissait aussi bien que le comité révolutionnaire la place que l'on lui avait confiée Les hommes étaient devenus barbares sans humanité eussent tout sacrifié soi-disant pour soutenir la patrie et tout le contraire ils cherchaient à la détruire.

J'étais de garde le jour de son arrestation J'arrive avec ma compagnie L'officier que je relève me dit qu'il y a quelqu'un aux arrêts Je vais voir Quelle est ma surprise C'est Barbet A l'instant je le fais sortir Il passe tranquillement la nuit avec moi Je le questionne Il ne sait nullement pourquoi il est incarcéré L'on me dit d'avoir l'oeil sur cet homme On le conduit à la Conciergerie Trois jours après il périt sur l'échafaud Oh homme que je vois encore quelque fois une seule parole le rendait à la vie et une parole mal expliquée l'a fait mourir C'est ainsi que des milliers de malheureux ont fini leurs jours pendant que le scélérat s'emparait et jouissait de la fortune de leurs concitoyens (...)" (pp 262-263).

Voilà le résultat de l'effet de choc que la Révolution a eu sur la pratique de la langue. Le Journal de Menetra est resté enfoui pendant près de deux siècles. Mais si l'homme, en parlant à ses amis, à sa famille, a contribué, microscopiquement mais avec mille autres semblables, à faire changer la langue des français, c'est dans le sens du renforcement du groupe de prestige détenteur du français cultivé, et non des groupes épars caractérisés par des bribes de système populaire. L'écart d'insécurité stylistique que je viens de mesurer semble indiquer que ce qu'il a pu transmettre, c'est un désir de s'élever au beau langage, désir qui se développe au milieu des fautes commises contre ce beau langage :

discordance et insécurité génératrices d'un nouveau rapport, de culpabilité, à la langue.

A relire l'ensemble du manuscrit de Menetra, dont le Journal n'est que la plus importante partie, on voit bien qu'il attache moins d'importance à ce qui nous plaît aujourd'hui (le récit de ces "petites fredaines") qu'à sa prétention à la poésie (je ne crois pas offenser sa mémoire en parlant de vers de militon), qu'à son jugement de moraliste sur son époque, peut-être alimenté en partie par sa rencontre, ou ses rencontres, avec J.J. Rousseau rue Plâtrière, qu'à un discours "révolutionné", conforme aux idées d'après Thermidor, c'est-à-dire méfiant par rapport à la Convention, horrifié par la Terreur, et faisant de l'emphase et des mots d'ordre un idéal de langage. Quant au côté populaire de son expression, la Révolution ne l'a ni détruit, ni vraiment muselé dans la réalité de son écriture, mais elle a commencé à l'enfourir dans une conscience instinctivement malheureuse, comme elle a commencé à étouffer méthodiquement les parlars régionaux.

Cette étude rapide indique peut-être la voie dans laquelle des recherches sociolinguistiques préciseraient les détails de ce bouleversement dont on comprend maintenant qu'il est d'autant plus profond qu'il a moins -c'est-à-dire presque pas- bousculé le système de la langue.



CONCLUSION

=====

Quoi de nouveau dans la langue des français après 1789 ? A première vue quelques vocables, le passage à l'acte de quelques concepts restés jusque là spéculatifs, le bouleversement des conditions d'énonciation ; mais par ailleurs les structures semblent les mêmes. Certains en ont conclu qu'elles étaient identiques : pour moi elles ne sont qu'homonymes. Si dans le même jeu de formes analogues les styles ont changé, la langue aussi a changé. Mais en quoi ?

La langue des français n'est plus la même depuis que le peuple a pris la Bastille, mais cela ne se voit pas ; ou bien c'est une écume, qui se dissipe vite. La vraie mutation est invisible. Elle se devine toutefois, par l'examen détourné des traces stylistiques que j'ai appelées discordances, chez Menetra ou Robespierre, dans Beaumarchais ou les Doléances. Quand le style se contredit, c'est l'indice d'un rapport d'insécurité de l'individu à sa langue.

Cet écart, dira-t-on, entre le modèle et la pratique, n'a-t-il donc pas toujours existé, dans les consciences, donc dans la langue ?

Avant 1789, il n'était là que pour être résorbé dans la logique d'une société fondée sur l'ordre, la hiérarchie, la suprématie de l'élite, la convenance, la décence, la "distinction" sans mauvaise conscience. On finissait toujours, sous peine d'être éliminé du jeu, par écouter Vaugelas, obéir à Bouhours, et respecter une normalisation d'esprit rétrospectif, telle que la souhaitait Voltaire. Féraud en est le dernier témoin, en dépit de ses désaccords avec le patriarche de Ferney, témoin acharné, sérieux, nuancé, mais assuré.

A partir de la Révolution, sans parler des courants de réaction qui ont radicalisé cette obéissance et en ont fait le gage d'une fidélité retrouvée à une société pourtant périmée, la langue française restera réglée par ce modèle élitiste dont la Révolution, par nécessité jacobine, a fait au peuple le cadeau empoisonné. Chacun désormais devra "s'élever" jusqu'à l'expression que dicte la langue parfaite de l'Universalité européenne, qui seule peut prétendre à être, parce qu'elle dit en toute clarté la raison, la tolérance et l'humanité, la langue de la liberté.

L'insécurité s'est dès lors enracinée au coeur de tous. L'élite, groupe de prestige qui ne s'est pas déplacé, a gardé le modèle, mais

quelque chose a poussé chaque acteur du nouveau drame du langage à faire mine de s'en affranchir, à la faveur de la prégnance nouvelle de l'oralité, et de conditions d'énonciation inouïes dont on a cru à tort qu'elles étaient la prise de parole populaire. La discordance stylistique qui en résulte atteste qu'au delà de l'immobilité syntaxique et de l'évolution modérée du système lexical, ceux qui écrivent bien et parlent bien ont vu se briser la cohérence sociolinguistique qui s'était maintenue de Vaugelas à Féraud.

Le peuple, d'abord celui qui est loin de cette élite, puis peu à peu tout le peuple, les élèves de l'école de Jules Ferry, et vous, et moi, le peuple donc vit depuis lors dans la conviction intime, mais enfouie ou masquée, qu'il devrait parler mieux, écrire mieux, et réprimer ce qu'il n'a pas le droit de reconnaître comme l'élan de ses variantes personnelles à racine populaire.

Chez tous, par contrecoup, se développe un sentiment rageur : personne ne respecte le modèle, sauf moi qui m'y astreins ; chacun a tort, que je prends en flagrant délit de variation interdite (ah ! le "français avancé" de H. Frei et de P. Guiraud !), qui contredit ce qu'une tradition aussi floue qu'autoritaire appelle le beau, le bon, l'esthétique et le convenable.

A partir de là, la vraie Révolution de la langue des français, c'est peut-être la promesse incertaine d'un jour où s'ouvrirait la porte qui clôt le domaine langagier de la liberté créatrice et du droit à la variation. Le romantisme n'a tenu qu'à moitié cette promesse, et il n'est pas sûr que les nouveaux langages du XIXe siècle aient contribué à faire une nouvelle langue. C'est dans une littérature excessivement respectueuse des formes de la "pure" langue française que se sont faites toutes les révolutions littéraires.

Aussi jusqu'à présent la vraie révolution n'a-t-elle été malheureusement que la généralisation de l'inquiétude langagière, le passage de l'insécurité inconsciente à l'insécurité ressentie, la peur de tout un peuple de ne pas assez bien pratiquer une belle langue dont il a oublié qu'elle était faite à la mesure d'une société gouvernée par le droit divin, l'ordre, la morale, le jansénisme, la hiérarchie, le culte de la raison et de la clarté, puis l'appétit du savoir encyclopédique, le désir de rayonner par la culture et la distinction sur les cours aristocratiques de l'Europe.

Parlant une langue qui n'appartient qu'à la moitié de nous-mêmes, orphelins des vraies richesses de la langue populaire (pas seulement de ses mots, Rémy de Gourmont !), nous nous rassurons à moitié quand nous ne bronchons pas sur l'orthographe, dont la "vérité" monolithique nous donne une fausse sécurité, quand nous prenons nos quartiers contre toutes les menaces, en oubliant de faire vivre et respirer la langue.

Si nous ne laissons pas les virtualités libératrices de la révolution l'emporter enfin sur l'effet d'étouffement qui depuis deux siècles a révolutionné le sentiment linguistique de tous les français, la vraie révolution de la langue des français restera la contrainte imposée un jour à tout un peuple de parler une langue qui n'était pas vraiment la sienne.



REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ne sont cités ici que les ouvrages et articles utilisés dans le livre. Pour les conventions concernant les abréviations, voir la liste située au début de l'ouvrage.

- G. ANTOINE, Liberté, Egalité, Fraternité, ou les fluctuations d'une devise, Paris, UNESCO, 1981.
- S. AUROUX, F. DOUGNAC, T. HORDÉ, " les premiers périodiques linguistiques français (1784-1848) ", H.E.L. 4/1 1982 (pp 117-132).
- A. DE BAECQUE, " L'homme nouveau est arrivé. La " régénération " du Français ". D.H.S. n° 20 (pp 193-208).
- R. BALIBAR, L'institution du Français. Essai sur le colinguisme des carolingiens à la république, Paris, PUF, 1985.
- BEAUMARCHAIS, Le Mariage de Figaro. La Mère Coupable, Edition de P. Larthomas, Paris, Gallimard, Folio, 1984.
- Beaumarchais, Oeuvres, Edition établie par P. Larthomas avec la collaboration de J. Larthomas, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1988. Notamment Mémoires contre Goëzman, p 675 sv et Mémoires sur l'Affaire des Fusils de Hollande, p 931 sv.
- A. BERRENDONNER, M. LE GUERN, G. PUECH, Principes de grammaire polylectale, Presses Universitaires de Lyon, 1983.
- S. BRANCA, " Changer la langue " HEL 4/1, 1982 (pp 59-66).
- S. BRANCA - ROSOFF, " Les mots de parti pris. Citoyen, aristocrate, " et insurrection dans quelques dictionnaires (1762- 1798), DUSP. 3 (pp 47-74).
- F. BRUNOT, Histoire de la Langue française des origines à nos jours, tome IX et tome X, réédition Paris, A. Colin, 1967 et 1968.
- C. BUZON, Ch. GIRARDIN, " La constitution du concept de nation : analyse du signe, description de la notion et usage socio-politique dans le traitement lexicographique du mot ", A.D.F. pp 185-192.
- L.J. CALVET, Marxisme et Linguistique, Paris, Payot, 1977.
- J.P. CAPUT, La Langue française. Histoire d'une institution, tome II, 1715-1974, Paris, Larousse, 1975.
- J. CELLARD, Ah! ça ira, ça ira... Ces mots que nous devons à la Révolution, Paris, Balland, 1989.

- M. DE CERTEAU, D. JULIA, J. REVEL, Une politique de la langue. La Révolution française et le patois, Paris, Gallimard, 1975.
- M.J. CHENIER, Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789, nouvelle édition, Paris, Ledentu, 1834.
- M. COHEN, Histoire d'une langue : le français, Paris, Editions Sociales, 4e édition, 1980.
- B. CONEIN, " Le Porte-Parole sous la Révolution française " in Peuple et Pouvoir, Essais de lexicologie ; textes présentés par M. Glatigny et J. Guilhaumou (pp 153-164), Presses Universitaires de Lille, 1981.
- M. DORIGNY, " Le lexique politique de la révolution à travers les écrits tardifs de L.S. Lercier " BUSP 3 (pp 151-174).
- P. DUMONCEAUX, Langue et sensibilité au XVIIe siècle, Genève, Droz, 1975.
- FERAUD (abbé), Dictionnaire Critique de la Langue Française, 3 tomes, Marseille, 1787-1788.
- FERAUD (abbé), Supplément du Dictionnaire Critique de la langue française, Paris, Collection de l'ENSJF n° 37, 1987. (fac similé)
- P. FRANCE, " Eloquence révolutionnaire et rhétorique traditionnelle : étude d'une séance de la Convention ", Saggi e ricerche di letteratua francese, vol. XXIV, pp 143-176, 1985.
- AL. FRANCOIS, Histoire de la langue française cultivée, tome II, Genève, Jullien, 1959.
- H. FREI, La grammaire des fautes, Bellegarde, SAAGF, 1929, rééd. SLATKINE.
- M. FREI, Les transformations du Vocabulaire français à l'époque de la Révolution, Paris, PUF, 1925.
- F. GADET et F. MAZIERE, " l'extraordinaire souplesse du strument QUE ", Le Français Moderne, octobre 1987 n° 3/4 (pp 204-215)
- GARAT , Discours Préliminaire du Dictionnaire de l'Académie Française, Paris, Smits et Cie: l'an VII de la République.
- A. GEFFROY, " " TERREUR " et sa famille morphologique de 1793 à 1796 " in Néologie et lexicologie, Paris, Larousse, 1979 (pp 124-134)
- A. GEFFROY, " Les Dictionnaires sociopolitiques 1770-1815 : une bibliographie DUSP 3 (pp 7-46).
- A. GEFFROY, " Les dictionnaires socio-politiques français (1770-1815) " ADF (pp 193-210).

- P. GOUBERT et M. DENIS, 1789 Les français ont la parole, cahiers des Etats Généraux présentés par P.G. et M.D., Paris, Archives Gallimard-Juilliard 1964.
- J. GUILHAUMOU, La langue politique et la révolution française, Paris, Méridiens Klincksieck, 1989.
- J. GUILHAUMOU, " les mille langues du Père Duchêne : la parade de la culture populaire pendant la Révolution ", DHS n°18 (pp 39- 81)
- J. GUILHAUMOU, " le récit du 14 Juillet dans les Vies politiques (1793-1794) " DHS n° 20, 1988 (pp 209-220).
- J. GUILHAUMOU et M.J. LUSEBRINCK , " La " pragmatique textuelle " et les langues de la Révolution française ", MOTS n°2 Mars 1981 (pp 191-203).
- J. GUILHAUMOU et D. MALDIDIER, " Effets de l'archive. L'analyse de discours du côté de l'histoire " LANGAGES n° 81, mars 1986 (pp 43-56).
- J. GUILHAUMOU et D. MALDIDIER, " La langue française à l'ordre du jour : 1789-1794 ", MOTS n° 16 (pp 131-154).
- P. GUIRAUD, Le Français populaire, coll. Que Sais-je? n° 1172, Paris, PUF, 1965.
- C. HAGEGE, L'homme de paroles, Paris, Fayard, 1985.
- HELVETIUS, De l'Esprit, La Haye, P. Moetjens, 1759.
- V. JAMEREY-DUVAL, Mémoires, Présentés par J.M. Goulemot, Paris, Le Sycomore, 1981.
- W. LABOV, Sociolinguistique, Paris, Editions de Minuit, 1976.
- P. LAFARGUE, " La langue française, avant et après la Révolution. Etudes sur les origines de la bourgeoisie moderne ", republié dans Marxisme et Linguistique (v. L.J. CALVET) (pp 77-144), Paris, Payot, 1977.
- A. LANTOINE, Les Lettres Philosophiques de Voltaire, Paris, SFELT, 1946.
- D. LAPORTE et R. BALIBAR, Le Français national, Paris, Hachette, 1974.
- P. LARTHOMAS, Le langage dramatique, Paris, A. Colin 1972 et PUF 1980.
- MARAT, Les chaînes de l'esclavage, Paris, UGE, 10/18, 1988.
- J.L. MENETRA, Journal de ma vie, présenté par D. Roche, Paris, Montalba, 1982.
- S. MERCIER, Néologie ou vocabulaire de mots nouveaux, Paris, 1801.
- M. MORMILE, La Néologie révolutionnaire de L.S. Mercier, Rome, Bulzoni, 1973.

Les Orateurs de la Révolution, choix de discours, Paris, La Renaissance du livre S.D.

- M. PERONNET, " Nos seigneurs du clergé de France ", DHS n° 20 (pp 119-132) .
- P. PRION, Pierre Prion, scribe, présenté par E. Le Roy Ladurie et O. Ranum, Paris, Archives, Gallimard Juilliard, 1985.
- G. von PROSCHWITZ, Introduction à l'étude du vocabulaire de Beaumarchais, Almqvist & Wiksell, Stockholm 1956, et Paris, Nizet.
- G. von PROSCHWITZ " Scission ou continuité ? Le vocabulaire politique au XVIIIe siècle, avant et après la Révolution ", article de 1966 repris dans Idées et Mots au Siècle des Lumières, Göteborg et Paris, J. Touzot 1988.
- G. von PROSCHWITZ, " Responsabilité : l'idée et le mot dans le débat politique du XVIIIe siècle " (repris dans Idées et Mots...).
- R. REICHARDT et H.S. LUSEBRINCK, " Révolution à la fin du 18è siècle. Pour une relecture d'un concept-clé du siècle des Lumières ". MOTS n° 16, mars 1988.
- ROBESPIERRE, Discours et rapports à la Convention, Introduction par M. Bouloiseau, Paris, UGE coll. 10/18, 1988.
- SAINT-JUST, L'esprit de la Révolution, Paris, UGE, 10/18, 1988.
- B. SCHLIEBEN-LANGE, " Le traitement lexicographique du changement et du conflit des significations linguistiques pendant la révolution française ", ADF (pp 173-183).
- B. SCHLIEBEN-LANGE, " Le " style féroce " de L.C. Mercier : l'écriture de l'ironie ", DUSP 3 (pp 133-150).
- J.P. SEGUIN, La langue française au XVIIIè siècle, Paris, Bordas, 1972.
- J.P. SEGUIN; " Lexicographie et conformisme en 1798 ", La Licorne n° 2, Poitiers, 1978, (pp 85-105).
- J.P. SEGUIN, " Le mot " libertin " dans le dictionnaire de l'Académie, ou comment une société manipule son lexique ", Le Français moderne, Juillet 1981, n° 3 (pp 194-205).
- J.P. SEGUIN , " Le Journal de ma vie de J.L. Ménétra : une syntaxe populaire ? ", Mélanges offerts à Pierre Larthomas, Paris, ENSJF n° 26, 1985 (pp 437-450).
- W.H. SEWELL, Gens de métier et révolution : le langage du travail de l'Ancien Régime à 1848, Paris, Aubier-Montaigne, 1983.
- D. SLAKTA, " L'acte de " demander " dans les Cahiers de doléances " Langue française n° 9, Février 1971 (pp 58-73).
- A. SOBOUL, " 1789, La France révolutionnaire. Réalités et idées neuves " Histoire littéraire de la France, t.6 (pp 383-412), (p 398-400 : " La Révolution et la langue ").
- A. de TOCQUEVILLE, L'ancien régime et la révolution, Paris, Folio, 1967.